

VIVE LE CARDINAL, CRIE LA FOULE



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

"JE VOUS DONNE TOUTE MA VIE". — Montréal, la métropole du Canada, a eu l'insigne honneur d'accueillir dans ses murs, hier soir, un Prince de l'Eglise, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, photographié ci-dessus à son entrée dans la gare Windsor, magnifiquement décorée pour l'occasion. "Je vous donne toute ma vie", a dit le nouveau prélat s'adressant à ses ouailles. "La couleur que je porte n'est que l'expression de l'amour intérieur que j'ai pour vous".

**"Montréal, tu as gardé, de
tes origines, ce sens de la
grandeur et de la chevalerie"**

(par RENE BONIN)

L'arrivée de Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, dans sa ville archiépiscopale, hier soir, fut une apothéose. A sa descente du train, en gare Windsor, à sa montée sur la tribune, où Son Honneur le maire Camillien Houde lui a exprimé les souhaits de bienvenue, au cours du défilé autour du Carré Dominion, à son entrée dans la Cathédrale Saint-Jacques, où LL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan l'ont accueilli, la population l'a ovationné à tout rompre. Ce fut une apothéose!

"Montréal, ô ma ville, tu as voulu te faire belle pour recevoir ton Pasteur et ton Prince! Tu as gardé, de tes origines, ce sens de la grandeur et de la chevalerie, qui se traduit aux grandes heures de ton histoire par une attitude de fierté qui fait de toi l'un des points du monde où il fait bon habiter", furent ses premiers mots à son peuple. Par ses applaudissements nourris, celui-ci a témoigné de sa joie profonde.

"O mon Eglise, mon Epouse, tu as revêtu ta robe de fiancée pour recevoir ton Pasteur et ton Père! Et, pour me dire ton affection, tu as emprunté la voix de deux évêques qui me sont chers et que je remercie de tout coeur pour les sentiments si délicats qu'ils viennent de m'exprimer", reprit Son Em. le cardinal Léger, une fois rendu au trône épiscopal de la Cathédrale.

DESCENTE DU TRAIN

Dès qu'il descendit du train, suivi de NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan, de Son Honneur le maire Camillien Houde, de la mairesse, Mme Houde, et de toute sa suite, il fut accueilli d'abord par les journalistes et les photographes, qui l'attendaient sur le débarcadère. Son Eminence a ouvert largement ses bras, pour témoigner de sa grande joie de se retrouver parmi ses ouailles.

Ce fut ensuite la montée sur la tribune, préparée dans la grande salle d'attente de la gare Windsor, pour la circonstance. On y remarquait, outre Son Eminence le Cardinal Léger, Son Honneur le maire Houde, LL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan, évêques auxiliaires de Montréal; LL. EE. NN. SS. Alfred Langlois, évê-

que de Valleyfield, Gérard Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, Edouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette, Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield; M. G.-A. Walker, président du conseil d'administration du Pacifique Canadien, en l'absence de M. W.-A. Mather, président de la firme; Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., Mgr Albert Valois, P.A., V.G., Mgr Paul Touchette, C.S., Mgr J.-A. Mousseau, P. D., M. le chanoine Raoul Drouin, M. l'abbé Louis Aucoin; Mme Jules Léger, belle-soeur du Cardinal, Milles Francine et Hélène Léger, ses nièces; M. Maximilien Lacombe, supérieur provincial de Saint-Sulpice, et l'hon. Philippe Brais.

SOUHAITS DE BIENVENUE

Son Honneur le maire Houde souhaita la bienvenue: "La métropole du Canada, dit-il, est aujourd'hui dans l'allégresse, puisqu'elle a l'insigne privilège et le très grand honneur d'accueillir dans ses murs un Prince de l'Eglise, l'archevêque du plus grand diocèse du Canada. Au nom du Comité exécutif, du Conseil municipal et de toute la population de Montréal, je vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue, chez vous".

Cette cérémonie terminée, Son Em. le Cardinal Léger défila avec sa suite autour du Carré Dominion, pour son entrée triomphale dans sa Cathédrale. La foule, qui l'entourait de toutes parts, l'a encore applaudi chaleureusement. Après qu'il eut revêtu des vêtements de choeur, on lui présenta une

(Suite à la page 4)

LA GRÈVE DU RAIL CONTREMANDÉE

(LIRE EN PAGE 3)

“Regarde-le bien, c'est notre cardinal”

(par Marc-René de COTRET)

Le silence de la nuit, dans un ciel clair, où l'on pouvait voir la lune subir son éclipse terrestre, s'appesantissait sur la ville. On entendait quand même les bruits ordinaires de la métropole, parfois insolites, parfois sourds, parfois pénétrants.

Soudain ce silence fut brisé par le carillonnement des cloches des mille et un clochers de nos églises. Elles annonçaient l'arrivée de Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger.

Dans un dernier halètement rauque la grosse locomotive s'arrêtait en gare Windsor, trainant derrière elle les voitures qui abritaient le nouveau prélat et sa suite. Elle revenait chez nous et chez lui, de la Ville Éternelle, le nouveau conseiller canadien-français du Vicaire du Christ sur la terre.

FOULE IMMENSE

L'arrivée à Montréal du nouveau Prince de l'Église catholique romaine, a donné lieu à une manifestation formidable qu'on se rappellera longtemps. Dès sept heures une foule immense s'était agglomérée aux abords de la Cathédrale, autour de la gare Windsor et dans le square Dominion.

Le spectacle était féérique. Le dôme de la cathédrale Saint-Jacques, siège du palais cardinalice, resplendissait de lumière. Sa brillante croix lumineuse, au faite du dôme, était encore plus resplendissante par les effets de lumière que projetaient les puissants phares lumineux de l'armée. Des rayons bleus sillonnaient le ciel pour être ensuite projetée sur le square Dominion et sur la foule.

Des drapeaux représentant toute la chrétienté et tous les pays alliés claquaient allégrement au vent sous les pieds des statues de saints qui surmontent la cathédrale.

Le palais cardinalice lui-même était pavoisé de façon magnifique. L'entrée, tout illuminée, présentait un véritable reposoir avec les décorations rouges d'un prince de l'Église.

La gare Windsor avait elle-même été décorée de façon grandiose. A l'extérieur on pouvait voir une grande panoplie représentant les armes de notre cardinal. Tous les drapeaux claquaient au vent là aussi. A l'intérieur où une foule

immense avait envahi la salle des pas-perdus, les décorations étaient franchement remarquables. Il y avait plusieurs estrades, et un grand tapis rouge qui conduisait de l'estrade cardinalice jusqu'à l'extérieur. Des policiers à cheval, au garde à vous, attendaient devant la sortie de la gare que Son Excellence révérendissime arrive pour l'escorter jusqu'au palais cardinalice.

LA FOULE ATTEND

Comme nous le disions précédemment, une foule immense s'était réunie aux abords de la cathédrale, dans le square Dominion et surtout autour de la gare Windsor. Toute circulation était interrompue. A sept heures et demie, la foule apprit que le train serait environ une heure en retard. Malgré le froid humide et pénétrant, elle ne bougea pas et attendit patiemment.

Il y avait des papas et des mamans qui avaient leur petit dans les bras; il y avait toute la foule des fidèles diocésains de l'archidiocèse du nouveau conseiller du Pape; des hommes, des femmes, des jeunes filles, des jeunes gens, qui murmuraient toutes sortes de choses, mais des choses que Son Excellence aurait aimé à entendre. La patience d'une foule qui attend est une chose extraordinaire, comme, parfois, une foule peut devenir une furie humaine. Hier soir, ce fut une foule exemplaire, éminemment sympathique qui attendit pour applaudir son nouveau cardinal. Nous l'avons constaté de visu et avec une émotion qui nous est allée droit au cœur.

L'ARRIVEE

Vers huit heures vingt, un certain émoi se répandit parmi la foule. Le convoi avait fait son entrée en gare. Ce fut un autre émoi indescriptible lorsque le cardinal descendit de son wagon pour se rendre à l'estrade cardinalice afin de recevoir la bienvenue officielle de Son Honneur le maire Camilien Houde.

A la suite de l'allocution émue de notre premier magistrat, le car-

dinal s'adressait en français et en anglais à toutes les autorités présentes, venues pour lui souhaiter la bienvenue dans sa métropole. Il exprimait, non sans une vive émotion, mais d'une voix vibrante, tous les sentiments profonds de reconnaissance, toute sa joie et son exultation devant cette grandiose réception.

Au dehors, une foule complètement silencieuse, qui s'était encore augmentée, écoutait, émue, ces paroles d'un nouveau Prince de l'Église qui retentissaient par la voix de nombreux haut-parleurs.

Puis ce fut ensuite le défilé jusqu'à la cathédrale et le siège du nouveau Prélat, cortège grandiose s'il en fut, mais rapide.

A LA CATHEDRALE

A la cathédrale, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger reçut de nouveau des témoignages d'estime, de profonde affection, et d'éloges de la part d'éminences, de prélats et d'autres dignitaires.

Encore une fois, une foule immense a écouté par le truchement des haut-parleurs ces allocutions. Cette fois-ci le cardinal ouvrit vraiment son cœur et dit à Dieu toute la profonde reconnaissance qu'il avait pour les grâces incommensurables qu'il lui avait déversées.

Quand le nouveau Prince de l'Église s'est agenouillé aux pieds du Pape et a promis solennellement qu'il verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour défendre l'Église, il n'a rien à craindre maintenant, car la foule immense de ses diocésains venue hier soir, malgré le froid, l'applaudit et l'acclame à son arrivée dans "sa chère ville de Montréal", a prouvé qu'elle saurait lever le glaive contre quiconque oserait attenter à la chrétienté.

Et comme mot de la fin: cette femme qui avait son enfant emmitoufflé dans ses bras, le levant au-dessus d'elle, durant le défilé et lui disant: "Regarde-le bien, Jacquot, c'est lui notre cardinal!"



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

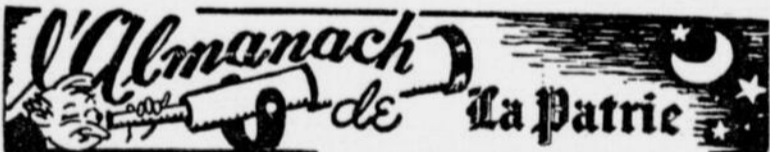
MESSAGE DU CARDINAL, A LA CATHEDRALE — Aux allocutions de bienvenue, prononcées par LL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan, évêques auxiliaires de Montréal, Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, du haut de son trône archiepiscopal, a transmis son message à la foule. On voit ci-haut, à gauche, M. le chanoine Raoul Drouin, l'un des diacres d'honneur, et, au premier plan, Son Exc. M. Emile Grothé, lieutenant de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre, chevalier gentilhomme du Cardinal.

Message du T. H. St-Laurent à Son Em. le cardinal Léger

Le premier ministre du Canada, le T. H. Louis St-Laurent, a adressé, au Cardinal Léger, le message suivant à l'occasion de son retour dans la métropole:

"Je me réjouis, Eminence, comme tous les Canadiens, de votre heureux retour au pays et je tiens à vous exprimer de nouveau mes sentiments de fierté pour le grand honneur que vos qualités vous ont mérité et qui rejallit sur le pays entier. Que votre prestige accru et vos talents reconnus continuent de répandre longtemps parmi nous la bienfaisante influence que vos nouvelles responsabilités rendront plus importante encore.

"Veuillez agréer, Eminence, mes très respectueuses salutations."
LOUIS ST-LAURENT



VENDREDI, 30 JANVIER 1953

30e jour de l'année — Ste Martine
Le soleil s'est levé à 7 h. 26 et se couchera à 5 h. 01

Pronostics



Prévisions atmosphériques officielles de l'observatoire du Canada valables jusqu'à minuit.

Une masse d'air polaire couvre entièrement le bassin du St-Laurent. Il a fait sous zéro dans toutes les régions durant la nuit sauf en quelques localités. Près de la frontière américaine les températures étaient légèrement supérieures à zéro. Il

continuera à faire beau et froid, bien que le ciel doive se couvrir graduellement dans les régions de l'Outaouais et de Montréal ce soir.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides:

Ensoleillé; se couvrant ce soir. A peu près les mêmes températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa, 20, et Ste-Agathe, 15.

Régions de Québec, de Chicoutimi, du Lac St-Jean, des Cantons de l'Est, de la Baie Comeau et de la Mauricie:

Ensoleillé. A peu près les mêmes températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec et Rivière-du-Loup, 17; à Sherbrooke, 20; à La Tuque, 13 et à Chicoutimi, 8.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE CARDINAL S'ARRETE POUR SALUER SON PERE — Au cours du défilé, qui l'a conduit de l'entrée de la Cathédrale Saint-Jacques, jusqu'au sanctuaire de l'église, Son Em. le Cardinal Léger s'est arrêté un instant pour saluer son père, M. Ernest Léger, puis sa belle-soeur, Mme Jules Léger, et sa nièce, Mlle Francine Léger.

1953 JANVIER 1953						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
23-P. Quart.	24-P. Lune	25-D. Quart.	26-N. Lune	1 Circoncision	S. N. de Jésus	3 S. Genesivra
4 S. Eugène	5 S. Théodore	6 Epiphania	7 S. Lucien	8 S. Séverin	9 S. Julien	10 S. Guillaume
11 1e Di. ap. Ep.	12 S. Zotique	13 S. Véronique	14 S. Hilaire	15 S. Paul	16 S. Marcel	17 S. Antoine
18 2e Di. ap. Ep.	19 S. Canut	20 S. Fabien	21 S. Agnès	22 S. Vincent	23 S. Raymond	24 S. Thimothee
25 3e Di. ap. Ep.	26 S. Polycarpe	27 S. J. Crisost.	28 S. Valère	29 S. François	30 S. Martine	31 S. J. Bosco

A l'arbitrage des policiers

La Fraternité des policiers de Montréal continuant sa preuve, hier devant le tribunal d'arbitrage "Paquette", a fourni des statistiques comparatives sur les salaires des policiers de Toronto et de Montréal et sur certaines conditions de travail. Les policiers de Toronto seraient favorisés, quoique moins spécialisés.

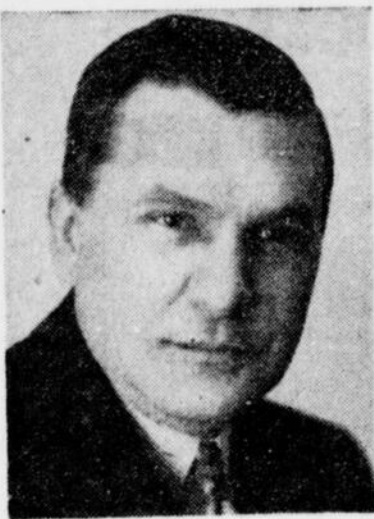
Le sergent Jean-Paul Lapointe, président de la Fraternité des policiers, a expliqué au Tribunal, la façon dont sont traités les policiers de Toronto. Il a fait une visite en cette ville afin d'étudier les différents services de la police de cette ville et les conditions de travail des policiers.

En tout premier lieu, les salaires à Toronto sont meilleurs et les promotions sont obtenues avec moins de difficultés. Après deux ans et trois mois, tout policier de Toronto atteint le grade de première classe, tandis que le policier de Montréal n'atteint ce grade qu'après quatre ans de service.

A Toronto, le service de la police est sous le contrôle d'une commission de police composée de trois personnes. A Montréal, cet organisme a toujours été conseillé mais n'a jamais été créé.

Il y a beaucoup plus d'arrestations à Montréal, la population étant plus dense. Selon Lovell, dernière édition, Toronto ne compterait que 667,000 âmes et Montréal 1,400,000. Il n'est pas question des banlieues. Le service de la police de Toronto ne compte que 1,258 hommes et

(Suite à la page 24)



LE CONSEIL DE VILLE DE MONTREAL sera prié de ratifier, à sa séance de mardi prochain, deux nominations que le comité exécutif vient de lui recommander. Le comité a arrêté son choix sur le conseiller municipal Yvon Bock (gauche) pour succéder à Me Camille Tessier, comme président du Bureau de révision de l'estimation des biens-fonds. M. Bock siège au conseil de ville comme représentant des propriétaires, depuis 1950. Le comité recommande aussi au conseil de

promouvoir, au poste de greffier, M. Charles-E. Longpré (second de gauche), premier assistant greffier de la ville depuis plusieurs années. M. Longpré doit succéder à M. J.-A. Mongeau, qui a pris sa retraite hier soir. La nomination de M. Longpré entraînera de nouvelles promotions. M. Arthur Hooper (troisième de gauche), succéderait à M. Longpré comme premier assistant greffier, et M. Gabriel Morin (droite) sera de toute probabilité promu second assistant greffier.

La grève des cheminots évitée

Hausse de 12 pour cent dans les salaires. — L'embargo levé sur les expéditions

OTTAWA, 30. — (P.C.f.) — La grève du rail n'aura pas lieu. Elle devait commencer lundi matin à 6 h. Mais les trains circuleront comme d'habitude, en vertu d'un règlement intervenu entre les parties, grâce à l'intervention et à une certaine pression de la part du cabinet fédéral.

Les directeurs des réseaux et les chefs de l'union se sont entendus, hier, après avoir été convoqués chez le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent.

Muni de pouvoirs extraordinaires dont le gouvernement ne disposait pas lors de la grève de 1950, le premier ministre aurait laissé entendre aux parties que la grève projetée serait interdite par la loi. Quelques heures plus tard, les négociateurs, réunis au parlement, en venaient à une entente, après deux heures et demie seulement de délibérations. Depuis une semaine qu'ils conféraient à Montréal, leurs pourparlers avaient échoué à quatre reprises.

Voici les principaux articles du règlement, annoncé simultanément par M. St-Laurent aux Communes et par les parties:

1. Les 22,000 membres de la Fraternité des employés de trains, qui avait ordonné la grève, obtiennent une augmentation de 12 pour cent avec effet rétroactif dont la date sera arrêtée plus tard. C'était là un des principaux points en litige.
2. Les préposés aux cours de triage (Suite à la page 19)

Permis de conduire suspendu pour 3 mois

Georges Tessier, âgé de 30 ans, qui a été trouvé coupable d'avoir négligé d'arrêter après un accident survenu sur la rue Masson, près de la 13ème avenue, à Rosemont, a été condamné à \$50 d'amende et aux frais. De plus, son permis de conduire a été suspendu pour trois mois. Tessier avait continué sa route après avoir heurté et blessé M. Marmurduke.

Des milliers d'astronomes amateurs ont pu observer l'éclipse lunaire d'hier

Les nuages qui assombrissaient le ciel vers l'heure du midi se sont envolés, à la tombée de la nuit, juste à temps pour permettre à la population de Montréal de contempler l'éclipse lunaire d'hier soir.

Les astronomes amateurs étaient nombreux, puisque les cérémonies organisées à l'occasion de l'arrivée à

Montréal de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, avaient attiré une foule de plusieurs milliers de personnes au carré Dominion, l'un des meilleurs postes d'observation que l'on puisse imaginer.

A 7 h. 30 p.m., l'ombre projetée par la terre recouvrait complètement la lune, dont on ne pouvait soupçonner la présence que par une espèce d'auréole de couleur indistincte qui l'entourait. Un peu plus tard, elle commençait à monter à l'horizon par sections. Vers 8 h. 40 p.m., elle était complètement dégagée, mais l'éclipse ne s'est officiellement terminée qu'à 9 h. 55 p.m.

A l'observatoire Ville-Marie de Notre-Dame-de-Grâce, M. Delisle Garneau, l'astronome amateur bien connu, a consigné ses observations du phénomène.

LA PREMIERE DE L'ANNEE

Pendant l'éclipse, certaines étoiles qui, à l'ordinaire, sont invisibles à l'œil nu parce que leurs reflets se perdent dans ceux de la lune, ont pu être aperçues.

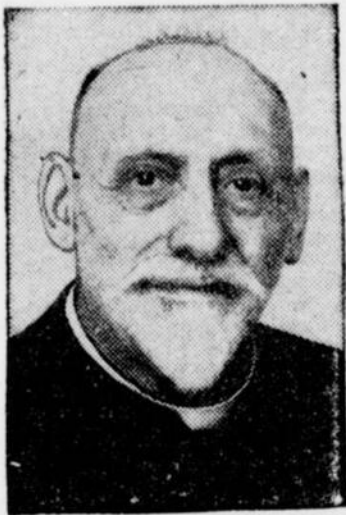
L'éclipse était la première de l'année 1953 et elle n'était observable que dans les régions nord et nord-est du continent. Il y aura une autre éclipse totale le 26 juillet, mais les Montréalais n'en verront pas grand-chose, nous a-t-on appris.

A l'encontre d'une éclipse du soleil, qui ne peut être contemplée que dans les secteurs où elle est totale, une éclipse de la lune vaut pour toutes les régions de la terre d'où la lune peut être aperçue.

Décès de M. Pierre Dupaigne, P.S.S.

M. Pierre Dupaigne, P.S.S., vient de mourir à l'Hôtel-Dieu.

Né le 26 juillet 1872, à Paris, M. Dupaigne, P.S.S., reçut l'ordination sacerdotale, le 22 décembre 1900, des mains de Son Exc. Mgr LeRoi, à Paris. Il devint sulpicien, en



M. Pierre DUPAIGNE, P.S.S.

1902, et, à l'automne de la même année, il vint au Canada.

Il enseigna au Séminaire de Philosophie jusqu'en 1942, puis il vécut en retraite, à Notre-Dame, jusqu'à sa mort. On se rappelle qu'il fut l'architecte de la Croix du Mont-Royal.

La dépouille mortelle et exposée au salon de l'Hôtel-Dieu jusqu'à dimanche soir, alors qu'elle sera transportée au Séminaire de Philosophie pour l'office des morts à 7 h. 30. Les funérailles auront lieu à Notre-Dame, lundi matin, à 9 h. L'inhumation se fera à la crypte du Grand Séminaire.

Revue bannies et réacceptées

Deux autres publications ont été bannies par le bureau de la censure, mais en même temps deux autres ont été libérées de l'interdit qui pesait sur elles depuis quelques mois. "See" et "People Today" ont été bannies alors que la vente de "Sir" et de "U.S. Camera" est de nouveau permise.

(Suite à la page 24)

Hold-up de \$3,000 commis par 2 bandits à la banque de Saint-Rémi

Fuite mouvementée marquée d'un second hold-up. — Un complice les attendait sur la route.

Deux bandits et leur complice dans la voiture duquel ils se sont sauvés sont encore au large aujourd'hui avec le fruit de leur hold-up commis hier à la Caisse Populaire de Saint-Rémi de Napierville, une somme de \$3,000.

Dès le début de son enquête la police a retrouvé deux automobiles volées qui avaient été utilisées dans leur fuite. Les bandits l'ont échappé belle lorsque la voiture dans laquelle ils filaient à toute vitesse vers Montréal a quitté la route à Saint-Constant pour aller s'écraser dans un fossé.

Selon le lieutenant-détective Albert Bisailon, chef de l'escouade (Suite à la page 19)

La police devra amener en Cour Gertrude Servant

Gertrude Servant, 30 ans, détenue depuis le 21 janvier sur un ordre du coroner Richard Duckett, en marge de l'enquête à la suite de la mort du propriétaire du Lutin Qui Bouffe, Joseph McAbbie, devra être amenée par la police municipale en Cour supérieure, devant l'hon. juge André Demers, qui accordait, hier après-midi, un bref d'habeas corpus en faveur de la détenue. La Police devra venir expliquer pourquoi elle la détient.

Me Lucien Gagnon, avocat de Gertrude Servant, expliqua à la Cour que sa cliente était détenue illégalement au poste No 14, à l'angle des rues Rachel et Christophe-Colomb. La police, dit-il en substance, n'a pas le droit de détenir une personne durant sept jours sans la faire comparaître. Il a rappelé le cas de la femme Chappelaine, qui avait été détenue en 1930 durant neuf jours par la police provinciale. On l'avait coffrée parce qu'on la soupçonnait d'avoir empoisonné son mari. La Cour suprême avait déclaré que c'était une détention illégale.

Me Antonio Lamer, avocat du service de la police, s'est objecté à l'émanation du bref d'habeas cor-

M. Louis-P. Durocher en deuil de son épouse

Mme Louis-Philippe Durocher, épouse de M. L.-P. Durocher, qui est à l'emploi du journal "La Patrie" depuis plus de 52 ans, est décédée subitement hier soir à sa demeure, à l'âge de 72 ans. Mme Durocher est la mère de MM. Fernand et André Durocher, tous deux respectivement contremaître et opérateur de notre journal, ainsi que de René et Paul Durocher.

Elle laisse aussi deux filles, Germaine et Cécile, ainsi que huit petits-enfants. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directe - Le dim.
ment de notre serre-chaude de 1 h. à 9
PL. 1786-1787 à 1 h. 45

SACS DE THÉ "SALADA"

Donnent une infusion parfaite



ARRIVEE DE SON EM. LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER, A MONTREAL — Accueilli par une foule très dense, hier soir, à son arrivée, Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, se dirige vers la sortie de la gare Windsor, où il descendit du train. On reconnaît, à la suite du Cardinal, Son Honneur

le maire Camillien Houde, Mme Houde, LL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan, évêques auxiliaires de Montréal, Mgr J.-A. Mousseau, P.D., Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., et M. Maximilien Lacombe, supérieur provincial de Saint-Sulpice. (Photo Pacifique Canadien)

Vive le Cardinal, crie la foule

(suite de la 1ère page)

croix et un bénitier. Il a d'abord fait toucher le goupillon, par les évêques présents, puis a béni l'assistance qui comblait l'enceinte de la Cathédrale. Il se rendit dans le sanctuaire, en procession, s'agenouilla au prie-Dieu, devant l'autel de la Sainte-Vierge-Marie, d'où il se rendit au trône.

LL. EE. NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan lui exprimèrent des vœux touchants. Dans la procession, outre les évêques ci-haut nommés, il y avait LL. EE. NN. SS. Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, Anthony Jordan, O.M.I., évêque de Prince-Rupert, Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, Réginald Duprat, O.P., ancien évêque de Prince-Albert, Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, en Ontario, Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Ambroise Leblanc, O.F.M., ancien préfet apostolique; Mgr Roger Marien, C.S., Mgr Paul-Emile Coursol, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal, Mgr F.-X. Saint-Arnaud, P.D., curé de la cathédrale de Trois-Rivières, Mgr Paul-Emile Doyon, P.A., V.G., de Trois-Rivières, Mgr Maurice Patry, P.D., supérieur du Séminaire de Trois-Rivières et aumônier général des Scouts catholiques, M. Roland Fournier, P.S.S., Mgr Edgar Larochelle, P. A., supérieur des Missions Etrangères de Pont-Viau, Mgr Georges Clément, P.D., directeur de l'Oeuvre Pontificale Saint-Pierre-Apôtre, et une foule de prêtres. Le 3e Bataillon du corps de Zouaves Pontificaux, sous le com-

mandement du major Alfred Lambert, montait la garde.

Au trône, Mgr Albert Valois, P.A., V.G., agissait comme prêtre assistant; M. le chanoine Raoul Drouin et Mgr Adolphe Sylvestre, P.D., servaient de diacres d'honneur. Après la réponse de Son Eminence aux vœux de NN. SS. Chaumont et Whelan, Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., chanta le Salut du Très-Saint-Sacrement, assisté de MM. les abbés Philippe Morin et René Turcotte, vicaires à la Cathédrale. Son Exc. Emile Grothé, lieutenant de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulchre, agissait comme gentilhomme du cardinal. Il y eut ensuite une réception au Palais Cardinalice, décoré pour la circonstance par M. l'abbé Victor Savaria. Un grand nombre de drapeaux, représentant toutes les associations catholiques, ornaient le passage. Le Chapitre diocésain s'est réuni avec le Cardinal pendant quelques instants.

A la porte du Palais, la foule encore dense réclamait à grands cris son Cardinal, qui se présenta à elle, au moment où il se rendait auprès de sa mère alitée à l'hôpital, l'Hôtel-Dieu. Massée sur son passage, la foule, pour ainsi dire, se l'arrachait. Dans son ensemble, la cérémonie de réception au premier cardinal de Montréal, la Ville-Marie de toujours, fut grandiose. Voici maintenant les textes des allocutions, prononcées en cette circonstance.

DISCOURS DU MAIRE

La Métropole du Canada est aujourd'hui dans l'allégresse puisqu'elle a l'insigne privilège et le

très grand honneur d'accueillir dans ses murs un Prince de l'Eglise, l'archevêque du plus grand diocèse du Canada, dit-il. Au nom du Comité exécutif, du Conseil municipal et de toute la population de Montréal, je vous souhaite, Eminence, la plus chaleureuse bienvenue chez vous.

Centre cosmopolite, Montréal n'en est pas moins une ville profondément religieuse qui se souvient de l'acte de foi qui présida à sa fondation et que Ville-Marie fut longtemps son nom. C'est vous dire, Eminence, qui, en deux ans d'un fécond épiscopat, avez pu mieux que quiconque connaître et apprécier les qualités de vos ouailles, la joie de tous les Montréalais lorsqu'ils ont appris que vous aviez été appelé à faire partie du Sacré-Collège.

La joie des catholiques qui vous ont spontanément donné leur affection, leur confiance et leur concours, est grande. Ceux qui pratiquent d'autres croyances la partagent, car ils ont, pour votre personne et pour la haute dignité dont vous êtes revêtu, un profond respect.

Votre élévation à la pourpre romaine, au début de décembre 1952, restera une date mémorable: pour la première fois dans ses annales, Montréal devient un siège cardinalice. Un légitime sentiment de fierté anime vos concitoyens et, en me faisant leur interprète, Eminence, permettez-moi de mentionner qu'ils s'associent à la jubilation de vos vénérables parents et des membres de votre famille, à celle des Messieurs de Saint-Sulpice qui saluent en vous un de leurs plus illustres fils, et à celle de tout votre clergé. Ils souhaitent le prompt rétablissement de votre chère maman que la maladie retient à l'hôpital, elle

qui aurait tant désiré accueillir son fils avec nous, ce soir.

Si l'on a écrit de vous, Eminence, que vous êtes "intransigeant quant aux principes", on a ajouté de suite que vous êtes "compréhensif et enclin à la mansuétude quant aux errements de l'humaine nature, que vous êtes homme d'Eglise avant tout et que vous tenez la charité pour le pivot de la religion". Puisse le Foyer de la Charité, une de vos oeuvres de prédilection, devenir le ferment qui transformera notre ville et fera de Montréal la Cité de la Charité!

En ma qualité de Maire et au nom du Conseil municipal, je vous prie d'accepter notre concours, Eminence, pour l'oeuvre de rayonnement spirituel que vous avez entreprise. Veuillez aussi croire que nous faisons tous des vœux pour le prompt retour à la santé du Souverain Pontife dont vous êtes un des fils préférés. Nous demandons à la Divine Providence de vous conserver toujours la force et les lumières qui ont distingué votre épiscopat. Pour résumer, daignez agréer, Eminence Révérendissime, les respectueux hommages du peuple de Montréal.

REONSE DU CARDINAL

"Montréal, ô ma ville, tu as voulu te faire belle pour recevoir ton Pasteur et ton Prince! reprit le Cardinal.

Tu as gardé de tes origines, ce sens de la grandeur et de la chevalerie, qui se traduit aux grandes heures de ton histoire par une attitude de fierté qui fait de toi l'un des points du monde où il fait bon habiter.

Tout à l'heure, dans ma cathédrale, je remercierai le Seigneur dont les bontés à mon égard ne se comptent plus.

Mais ici je veux remercier la Ci-

té de l'accueil royal qu'Elle me réserve. Merci à Monsieur le Maire, qui a voulu être présent aux Fêtes romaines dans la personne de son délégué officiel.

Merci à tous les représentants des grandes associations, dont plusieurs ont voulu s'honorer en députant un de leurs membres à Rome.

Merci aux présidents des grandes associations et des puissantes compagnies qui ont voulu m'exprimer les sentiments de leurs membres par des télégrammes ou par une participation active à ces fêtes. Et puisque nous sommes les hôtes, en ce moment, de la si méritante Compagnie du Pacifique Canadien, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire toute ma satisfaction et de vous exprimer ma vive reconnaissance.

Mais Montréal, c'est vous chers petits, vous qui m'attendez dans le froid, vous qui m'attendez depuis deux mois, vous qui m'aimez et que j'aime. Nous n'osions pas toujours vous le dire, mais depuis que le Saint-Père a fait de moi "votre cardinal", vous ne savez pas comment m'exprimer tout ce que vous ressentez. Oh! comme je vous comprends, car moi aussi je voudrais vous dire toute mon affection et je n'arrive pas à le faire d'une façon satisfaisante.

Mais disons-nous bien ceci: l'amour ne se prouve pas par des paroles, mais par des actes. Je viens à vous avec un sincère désir de vous donner toute ma vie.

Puis-je compter sur votre fidélité et sur votre générosité? Ce sera la meilleure manière de prouver au Saint-Père que vous appréciez le cadeau qu'Il vient de vous faire et ce sera aussi la meilleure manière de me prouver que Montréal a gardé ses traditions de chevalerie au service de Dieu et de la Vierge. (Suite à la page 5)

Visite du Cardinal Léger à sa mère

Son Em. le cardinal Léger a quitté, hier soir, les manifestations officielles et populaires, qui marquaient son retour à Montréal, pour se rendre auprès de sa mère aînée, à l'hôpital, l'Hôtel-Dieu.

Dès que les cérémonies solennelles et la bénédiction du très St-Sacrement eurent été terminées à la basilique St-Jacques, le prélat est monté dans une voiture et, escorté par des véhicules de la police s'est rendu à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Une réception privée de citoyens éminents, au palais cardinalice, a été remise à plus tard, pour permettre au cardinal de remplir ce devoir filial.

Sa venue imprévue à l'hôpital y a créé une grande agitation.

De toutes les chambres émergent des patients, en vêtements de nuits, des vieillards, des enfants aux yeux gonflés de sommeil, de jeunes mamans, etc.

Souriant, multipliant ses bénédictions, le cardinal à la chambre 1105 et, à ceux qui l'entouraient il a dit: "Voulez-vous m'excuser".

Mme Ernest Léger, âgée de 72 ans, alitée à cause d'une affection pulmonaire, a suivi les cérémonies de l'arrivée de son fils à la télévision.

Pour lui éviter trop de surmenage, le cardinal ne lui a rendu qu'une courte visite.

Plus tard, Mme Léger a dit à une infirmière:

"Je suis trop remplie de joie et de bonheur pour tenter même de décrire mes émotions".

Les religieuses hospitalières s'agenouillaient devant le cardinal Léger quand il sortit de la chambre de sa mère.

Un bébé se mit à pleurer.

Le cardinal lui caressa la tête, disant:

"Oh... Boo... petit bébé".

Il alla saluer la supérieure de l'hôpital, sortit de l'institution et s'éloigna rapidement en automobile.



Mme Ernest LÉGER

Vive le Cardinal...

(Suite de la page 4)

ALLOCATION DE Mgr CHAUMONT

En ce temps-là, il y a une quarantaine d'années, au Séminaire de Sainte-Thérèse, je recevais, disait Mgr Chaumont, avec le plus d'affabilité possible, un enfant, les délices de ses parents, un étudiant, l'espoir de ses premiers maîtres, un jeune homme que Dieu conduisait par la main et en qui l'Esprit-Saint se complaisait: Paul-Emile Léger.

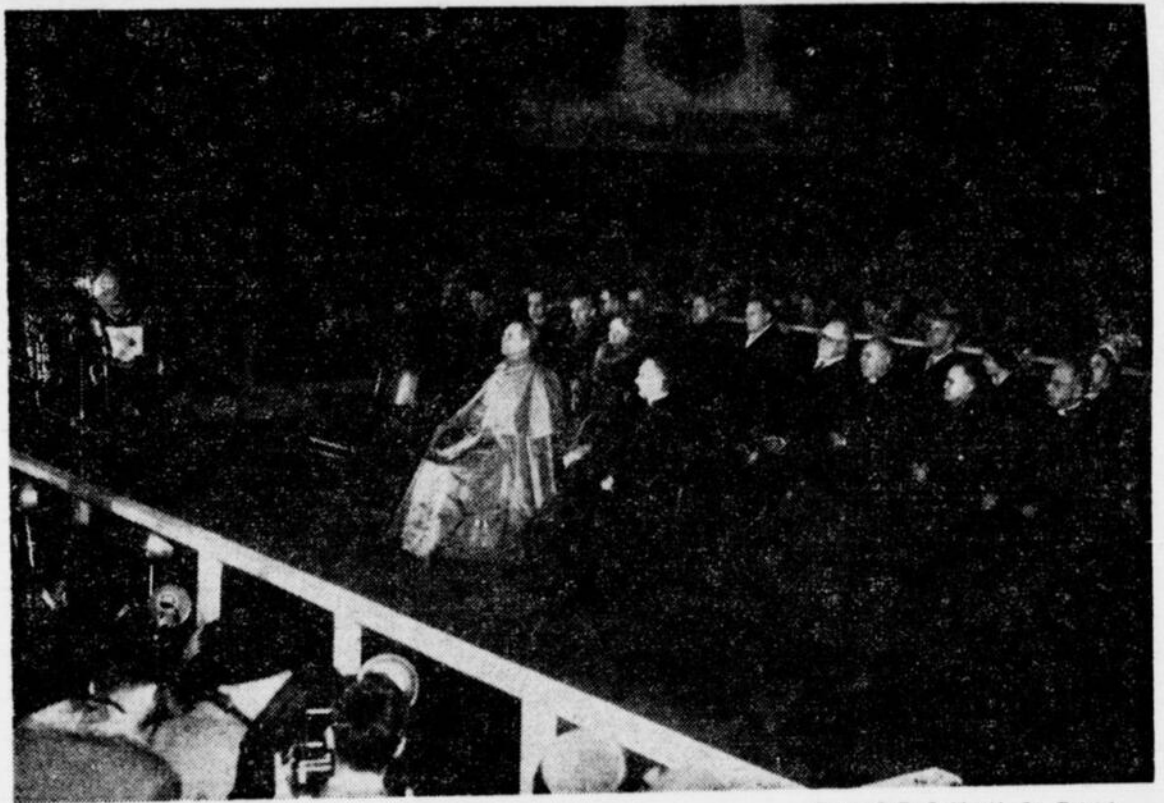
Quarante ans ou presque ont passé. Dans un décor autrement plus solennel, dans une joie autrement plus débordante, ici même dans cette Cathédrale, le 17 mai 1950, j'avais cet honneur de saluer, de nouveau, en Vous, l'élève d'autrefois, devenu prêtre, devenu Sulpicien, devenu missionnaire, devenu professeur, devenu Monseigneur le Curé, devenu Archevêque de Montréal, consacré, à Rome même, par Son Eminence le Cardinal Piazza, Patriarche de Venise et Préfet de la Congrégation Consistoriale.

Et aujourd'hui, à peine trois ans plus tard, l'Eglise, par la voix de Son Pontife Souverain, voulant donner à votre zèle et à vos oeuvres une marque d'estime privilégiée, a cru devoir souligner de façon éloquente, grandiose, et votre mérite personnel et le travail gigantesque réalisé dans votre immense diocèse, surtout depuis que ses destinées ont été remises entre vos mains. Et, alors, Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, Vous a invité à l'éminent honneur de revêtir la pourpre romaine. Et, ce soir encore, c'est notre insigne privilège de présenter à la foule qui se presse avec tant d'admiration et d'amour, autour de Vous: Son Eminence Révérendissime le Cardinal Paul-Emile Léger, Cardinal de l'Eglise Romaine et Cardinal de Montréal!

Et l'on Vous admire et l'on me comprendra encore davantage en examinant, d'abord, cette ascension éblouissante vers le cardinalat et ensuite l'action rayonnante de cet homme au dynamisme irrésistible. Je suis heureux, chers diocésains, de rappeler devant vous cette histoire extrêmement attachante.

I. — SON ASCENSION EBLOUISSANTE

Paul-Emile Léger, né à Valleyfield en avril 1904, petit étudiant à l'école primaire de Saint-Anicet, élève brillant, élève sérieux au Séminaire de Sainte-Thérèse, séminariste fervent, théologien scrutateur au Grand Séminaire de Montréal,



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

SOUHAITS DE BIENVENUE DE SON HONNEUR LE MAIRE — Sur la plate-forme, dressée spécialement pour cette cérémonie, en la grande salle de la gare Windsor, Son Honneur le maire Camillien Houde (ci-haut, à gauche), a souhaité une cordiale bienvenue à Son Em. le Cardinal Léger. On distingue près du Cardinal Son Exc. Mgr Conrad Chaumont et les dignitaires ecclésiastiques et civils.

Paul-Emile Léger est ordonné prêtre en 1929 par Son Exc. Mgr Gauthier. La première étape est franchie. Dieu a accaparé cette âme d'apôtre.

Une année de formation ascétique et mystique à la Solitude d'Issy-les-Moulineaux près de Paris; une année d'étude plus approfondie à l'Institut Catholique de Paris; réception dans la grande famille sulpicienne; deux ans d'enseignement au Séminaire d'Issy, et la deuxième étape est terminée.

Les horizons vont s'élargir. En 1933, ses supérieurs — ils ont vite découvert le missionnaire, l'organisateur — l'envoient fonder un grand séminaire au Japon. Six ans de supériorat, six ans dans l'atmosphère de l'Orient, lui dévoilent encore plus clairement l'ampleur de la mission de l'Eglise et ancrent dans son âme le besoin intense de faire régner le Christ dans l'univers. Etape féconde et inoubliable dans la vie de prêtre de Paul-Emile Léger.

Il revient au pays en 1939 et reprend contact avec la population montréalaise comme professeur au Séminaire de philosophie, comme professeur à l'Institut Pie XI et comme conférencier que tous veulent entendre. L'année suivante — Dieu veut toujours l'enrichir d'expérience — il devient curé de la Cathédrale de Valleyfield et vicaire général de ce diocèse. Etape active s'il en fut où Mgr Léger se donne aux oeuvres d'Action Catholique. Restait encore une expérience à faire pour mieux comprendre la catholicité de l'Eglise. La Providence le conduit à Rome, dans le voisinage du pape. Comme Sulpicien, il y dirige le Collège Pontifical Canadien de 1947 à 1950. C'est là que Sa Sainteté Pie XII le connaît plus intimement. On pressent déjà qu'il est devenu un de ses fils de prédilection.

Tous remercieront, acclameront le Pape quand il nommera Mgr Léger, Archevêque de Montréal, en 1950; et quand le même pape, dans sa même dilection et sa même clairvoyance, ajoutera en décembre 1952, l'honneur suprême du Cardinalat, le grand Montréal et le Canada entier exulteront, alors que lui, dans un premier message s'exclamera: "A mon pays, au Canada tout entier, je suis heureux d'adresser le premier mot qui est un salut de joie et de paix... C'est la noble et laborieuse nation que le Vicaire de Jésus-Christ a voulu honorer en enveloppant l'un de ses fils de la pourpre romaine."

Eminence Révérendissime,

II. — SON ACTION RAYONNANTE

Tout au long de sa carrière, celui que nous acclamons, ce soir, a multiplié ses bontés, ses services. Mais nous pouvons détailler davantage son action rayonnante, nous qui l'avons vu à l'oeuvre — et le jour et la nuit — depuis son

accession à l'archevêché de Montréal.

Je me suis plu à revoir, comme en une vue d'ensemble, ses Lettres pastorales, ses Mandements, ses sermons, ses conférences, ses messages radiophoniques, le tout entrecoupé de mille entrevues, visites, cérémonies religieuses, célébrations universitaires ou nationales; participations à des réunions plus modestes, visites à des pauvres, à des malades, à des enfants... Et cette vue d'ensemble nous a fait mieux comprendre et mieux apprécier l'inlassable dévouement du prêtre par excellence et la fécondité de sa carrière.

La présence de Son Eminence, on la retrouve partout dans le diocèse, depuis trois ans; sa pensée influence et oriente tous les groupes depuis trois ans.

— Les prêtres, il vit avec eux, pour eux; il leur multiplie ses messages à l'occasion des grandes fêtes de l'année; Noël, le Carême, le Sacré-Coeur, le Rosaire. Il leur adresse

avec commentaires les encycliques et principaux documents du Pape. Vraiment les prêtres peuvent dire: "Notre évêque, il se donne à nous!"

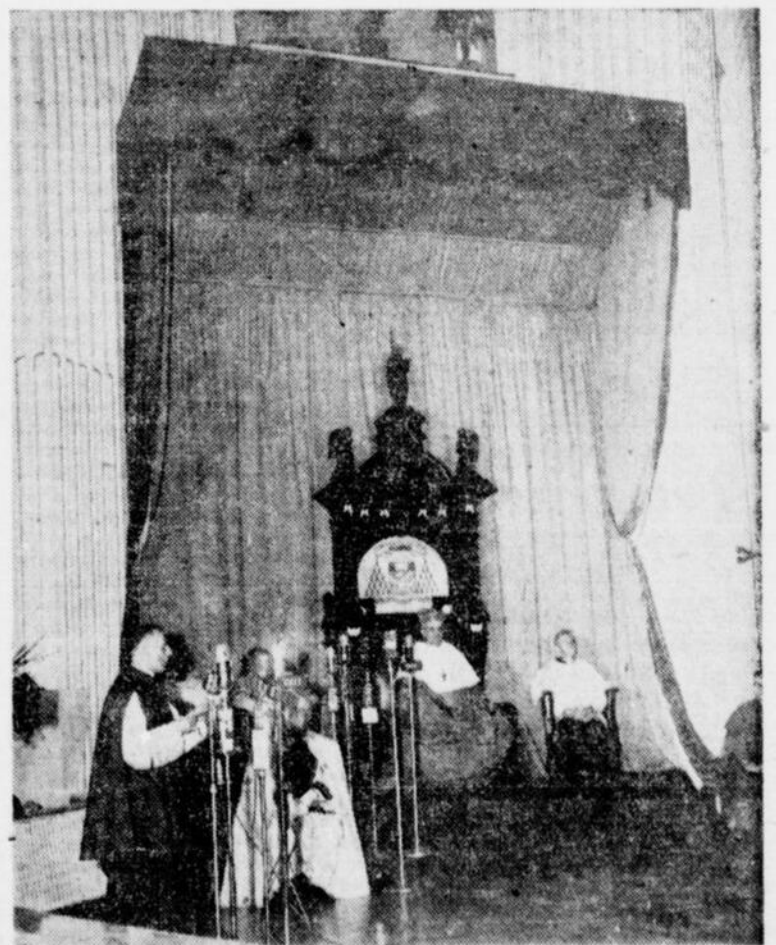
— Les communautés religieuses et les éducateurs: Dieu seul sait toutes les prières qu'il a faites pour elles et pour eux, tout le temps qu'il leur a consacré pour faciliter la solution de tant de problèmes internes. Sans compter les circonstances plus solennelles où sa présence était une joie. Il donne le panégyrique de Mère Bourgeois. Il préche au centenaire du Collège Bourget, au centenaire des Soeurs de Sainte-Anne, au cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Espérance, à la bénédiction du Séminaire des Saints-Apôtres. Il donne de lumineuses allocutions à l'association des bibliothécaires, au 3ème Congrès des éducateurs de langue française... Vraiment ces éducateurs peuvent se dire: "Notre évêque, s'il vit, c'est d'abord pour nous!"

(Suite à la page 12)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

M. ERNEST LÉGER BAISE L'ANNEAU DU CARDINAL — Au cours de la réception intime, qui s'est déroulée au Palais Cardinalice, hier soir, après les grandes cérémonies de l'arrivée de Son Em. le Cardinal Léger, son père, M. Ernest Léger, s'est avancé pour baiser l'anneau du Cardinal.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

ALLOCATION DE SON EXC. Mgr CHAUMONT — Immédiatement après que Son Em. le Cardinal Léger eût pris place au trône archiépiscopal, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, ci-haut, à gauche, a prononcé une allocution de bienvenue. On voit aux côtés du Cardinal M. le chanoine Raoul Drouin et Mgr Adolphe Sylvestre, P.D., ainsi que le chevalier gentilhomme, Son Exc. M. Emile Grothé.

Surplus de \$325,000,000 de notre commerce extérieur

OTTAWA, 30. — (P.C.f.) — Les sommets qu'ont atteints les exportations en 1952 ont transformé un déficit dans le commerce extérieur en surplus se chiffant par \$325,000,000, soit le plus élevé depuis quatre ans, mande l'Office de la Statistique.

Les exportations ont atteint un sommet sans précédent de \$4,355,000,000, soit une hausse de presque \$400,000,000 par rapport au record précédent de 1951 qui était de \$3,963,400,000, ajoute l'Office.

Les importations ont fléchi de \$54,000,000 à \$4,030,900,000 du record de \$4,084,900,000 enregistré en 1951.

Le rapport de l'Office est fondé sur les chiffres compilés pour les premiers 11 mois de 1952 et les chiffres préliminaires pour le mois de décembre.

Il démontre les détails que voici:

1. Les exportations et les importations ont augmenté en décembre fournissant un surplus commercial mensuel de \$48,400,000, portant ainsi le total des 12 mois à \$325,000,000. C'est la somme la plus élevée depuis le surplus de \$473,000,000 établi en 1948, et comparativement au déficit de \$121,000,000 accusé en 1951.

2. Les exportations de décembre à la Grande-Bretagne sont passées de \$64,700,000 en décembre 1951 à \$47,800,000 pour le même mois en 1952, tandis que les importations ont augmenté de \$19,400,000 à \$28,000,000. Cependant, pour l'année entière, les exportations ont été plus élevées, soit, \$751,200,000 comparativement à \$635,800,000 en 1951, tandis que les importations ont fléchi de \$421,000,000 à \$359,700,000.

3. Dans le commerce avec les Etats-Unis, il y a eu des gains en décembre dans les exportations aussi bien que dans les importations. Les expéditions aux Etats-Unis sont passées de \$193,200,000 à \$224,500,000, tandis que les importations ont grimpé de \$203,100,000 à \$266,300,000.

Cependant, pour l'année entière il n'y a eu qu'une légère augmentation d'exportations vers les importants marchés américains. Les expéditions sont passées de \$2,333,900,000 à \$2,349,100,000, tandis que les importations ont augmenté de \$2,812,900,000 à \$2,978,000,000.

Il y a naturellement une raison pour cet état de choses et c'est l'embargo américain imposé en février dernier sur les bestiaux canadiens et sur les viandes qui ont forcément fermé un marché de \$130,000,000 annuellement au Canada. Cet embargo doit être levé le 1er mars prochain.



INITIATION DES CHEVALIERS DE COLOMB A VILLE ST-PIERRE. — M. Emile Gauthier, Grand Chevalier du Conseil No 3567, Ville St-Pierre, qui présidera l'initiation aux premier et deuxième degrés qui aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 45 a.m., à l'Académie Martin, 2 angle de la rue St-Jacques et de la 2e Avenue, à Ville St-Pierre. Une messe sera célébrée à 8 h. pour tous les candidats et les membres au sous-sol de l'église St-Pierre-aux-Liens. L'initiation au troisième degré débutera à 2 h. p.m. et sera conférée par Me Roger Beaulieu, député du district No 2.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

En réfléchissant aux enchères, le déclarant de cette donne aurait réussi son contrat et gagné le robe. Donneur: Ouest Nord et Sud vulnérables Nord

7
R 5 3
10 7 6
R V 10 8 7 6

Ouest Est
R D V 10 3 2 9 5 4
D V 10 8 9 7 6 4
A 2 V 5 4
A 2 D 9 3

Sud
A 8 6
A 2
R D 9 8 3 2
5 4

Les déclarations: Ouest Nord Est Sud

1-▲ passe passe 2-◇
2-▲ 3-◇ passe passe
3-◇ passe passe 4-◇
4-◇ passe passe 5-◇
contre passe passe passe

Ouest entama de la dame de coeur, que le déclarant fit prendre par le roi du mort, duquel il joue le sept de pique vers son as. Sud fit ensuite couper son six de pique par le mort et Sud reprit la main par l'as de coeur pour faire couper son dernier pique par le mort. Sud fit ensuite jouer le dix de carreau du mort. Est joua le quatre et Sud mit le roi. Ouest prit la levée de son as singleton, puis Sud perdit éventuellement une autre levée au valet de carreau d'Est, la levée de chute.

Sud commit une sérieuse erreur. D'après les enchères, Ouest tenait six piques et quatre coeur, puisqu'il redéclara ses piques avant de parler de ses coeurs. Ouest avait aussi les deux as aux couleurs mineures, car Est n'aurait pas passé la déclaration d'ouverture s'il avait eu un as. Ainsi, douze des treize cartes d'Ouest étaient repérées, la treizième étant une des sept cartes non visibles aux couleurs mineures. Faire l'impasse du dix de carreau ne réussit que si cette treizième carte d'Ouest était le valet de carreau, seulement une chance sur

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

VENDREDI							
P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Nouv. et Carr. de la chanson	Bon. nouvelles	Nouv.-Sport	Supper club	Chansonnettes	Nouv.-Sports	Nouv.-Ballroom
6:15	Nouv. (8.55)	Sports	Pantaisie	Nouvelles	" "	Rawhide	" "
6:30	" "	Sports	Ski	Nouvelles	" "	Interlude	Denny Vaughn
6:45	" "	Nouv.	Une femme et	Crosby's clas.	Sport (8.55)	" "	" "
7:00	Metropolitaine	Cross. rosaire	Les Plouffe	Top hits	Qui parle?	Roundup	Nouv.-Ballroom
7:15	Ronde d'amour	Oncle Paul	Métropole	Glenn Miller	Chansonnettes	Road show	Showcase
7:30	Nouv. (7.55)	Contes	Tamb. battant	Make mine m...	Nouv. (1.55)	Choeur	Hospitality time
7:45	" "	Colette & Roll.	Revue	" "	" "	Conference	Frank Starr
8:00	Opérette	A déterminer	Orchestre	Life begins at	Le survenant	Firestone	Line-up
8:15	Raconteur	Rue des rig'n.	Boite aux	eighty	Dr Claudine	Concert symph.	" "
8:30	Nouv. (8.55)	Votre chance	chansons	Treasure craft	Zézette	" "	20 questions
8:45	" "	Nouv. (8.55)	" "	" "	Nouv. (8.55)	" "	Johnny Dollar
9:00	Plaisirs de la	Soucoupe vo-	Studio	Théâtre Ford	swing in	" "	" "
9:15	musique	lante	Carte blanche	" "	daquaise	Eric Wild	" "
9:30	" "	Imprevu	" "	" "	Nouv. (9.55)	" "	" "
9:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
10:00	" "	Tourbillon	Nouv.	Sports	Paris swing	News	Nv.-P. Brooks
10:15	" "	Théâtre R.D.F.	Conférence	" "	Le monde...	Passé to Utopia	Jo Stafford
10:30	" "	Nouvelles	Nouveautés	" "	Nouv. (10.55)	Bob McMullin	Nouv.-sports
10:45	" "	" "	dramatiques	" "	" "	" "	Good old days
11:00	Heure polonaise	Sports	Adagio	Nouv.-Sports	Manchettes et	Orchestre	Nouv.-Sports
11:15	Jeune à Mont'	chant de genre	Fin du jour	Tennessee	hit parade	Théâtre	Prélude
11:30	Nouv. (11.55)	Orchestre	" "	" "	Nouv. (11.55)	" "	" "
11:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
MINUIT	L'heure précise	Nouv. et mus	Fin	Fin	Musique	Fin	Fin

SAMEDI							
A.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6:00	Messe du jour	Messe du jour	Nouvelles et	Cultivateur	Breakfast	Nouv.-Farm &	Nouv.-Farm &
6:15	Réveil provin.	Réveil provin.	Sinclair show	Prière	" "	Home Wake Up	Home Wake Up
6:30	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
6:45	(6.50) ouvert.	" "	" "	" "	Nouv. (6.55)	" "	Sacré-Coeur
7:00	Revue metropolitaine	Nouvelles	Nouv. et opera	Nouvelles et	Reveil	Nouv. et concert	Nouvelles
7:15	Journal et sport	Guy Darcy	de 4 sous	Sinclair show	" "	" "	Musical clock
7:30	" "	Marche du jour	" "	" "	Nouv. (7.55)	" "	Nouv. et mus.
7:45	" "	Oratoire	" "	" "	" "	" "	" "
8:00	Sacré-Coeur	Nouv. du jour	Nouv. et sport	Nouv.-Sports	Reveil	Nouvelles	Nouv. sport
8:15	Revue metrop.	Louis Bélanger	Elevat. matut.	Sinclair Show	" "	Devotions	Musical Clock
8:30	Nouv. (8.55)	Bon goût 8.55	Rythme et mé-	" "	(8.55) Nouv.	Fanfare	" "
8:45	" "	" "	lodie	" "	" "	" "	" "
9:00	Chanson du	Nouvelles et	Nouvelles et	No school today	Charlotte	Nouv.-musique	Nouvelles et
9:15	souvenir	Casino des	fantaisie	Howdy Doody	(9.55) Nouv.	" "	Judy Canova
9:30	Nouv. (9.55)	jeunes	" "	" "	" "	" "	" "
9:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
10:00	Vivre et laissez	Nouvelles et	Tante Lucille	" "	Qui me unele	Hits & Encores	Hits & Ballroom
10:15	vous vivre	Piano	Contes	Théâtre pour	" "	" "	" "
10:30	Coin des enf.	Sous les ponts	Concert	" "	Nouv. (10.55)	All children	Dick Haynes
10:45	Nouv. (10.55)	" "	" "	" "	" "	" "	" "
11:00	Opérette	Act. et amis de	" "	Nouv. - What's	Par. ch. franç.	Calling children	Nouvelles et
11:15	J. Hélan	l'art	" "	" "	(11.55) News	" "	Little players
11:30	Nouv. (11.55)	Pour les jeunes	Boite à musique	" "	" "	Jazz	From the movie
11:45	" "	" "	Méodies	" "	" "	" "	" "
12:00	Votre goût	Nouv.-Nv. agr.	Concert	Nouv. - Hits	Chansonnettes	Nouvelles	Nouv.-Chant
12:15	" "	Intermède	Réveil rural	Hollywood	" "	Divertimento	New Quiz
12:30	" "	Musique	" "	Grey Cup final	Nouv. (12.55)	Stamp club	Nouvelles
12:45	" "	" "	" "	" "	" "	Chant	Parade
P.M.	Nouvelles et	Nouvelles	Piano	Nouv. - Pers.	Chansonnettes	Radio-journa	Nouvelles et
1:00	Reveil	Fleurs et jard.	Radio-journal	Home & school	" "	This week	théâtre
1:15	" "	Vos étudiants	Amis de l'art	T. B. A.	Sur le vit	Religieux	The Chicagoans
1:30	Nouv. (1.55)	chez nous	" "	" "	Nouv. (1.55)	Short stories	" "
1:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
2:00	Heure polonaise	Nouvelles et	Opéra: -	Opéra: -	bits of the day	"The Prodi-	Nouv. - Orch.
2:15	" "	Club 730	"Carmen"	"Carmen"	" "	gious Snob"	Way for youth
2:30	Votre goût	" "	Bizet	Bizet	Nouv. (2.55)	" "	" "
2:45	Nouv. (2.55)	" "	" "	" "	" "	" "	" "
3:00	Votre goût	Nouvelles et	" "	" "	Rodeo	" "	K. Kyser
3:15	Charles Autel	Club 730	" "	" "	" "	" "	Nv. - T. Beate
3:30	Votre goût	" "	" "	" "	" "	" "	F. Devo
3:45	Nouv. (3.55)	" "	" "	" "	Nouv. (3.55)	" "	J. Garber
4:00	Radio N.-Dame	Actualités et	" "	" "	Samedi swing	Musical Com.	Nouv.-Opus 500
4:15	" "	événements soc.	" "	" "	" "	" "	" "
4:30	Grands succès	Club 730	" "	" "	Chansons	" "	" "
4:45	Nouv. (4.55)	" "	" "	" "	Nouv. (4.55)	" "	" "
5:00	Grands succès	Actualités et	Rythmes &	Western swing	Par. ch. franç.	Bandstand	Nv. - Tarzan
5:15	" "	Club 730	chansons	" "	" "	" "	Ballroom
5:30	" "	" "	" "	" "	Nouv. (5.55)	" "	" "
5:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
6:00	Nouvelles et	Club de police	Nouv. - sports	Supper Club	Par. ch. franç.	Nouv. - sports	Nouvelles et
6:15	Grands succès	Bon appétit	Notre français	Nouvelles	" "	Interlude	Ballroom
6:30	" "	Forum sports	de la NBC	Crosby's classics	Sport (6.55)	Musique	" "
6:45	Nouv. (6.55)	Forum sports	" "	" "	" "	" "	" "
7:00	Un peu de tout	Cross. rosaire	" "	hit parade	Par. ch. franç.	John Fisher	Nouvelles et
7:15	" "	Vaises et chan.	Trois de Québec	Corlias Archer	Nouv. (7.55)	Suit Yoursen	Théâtre
7:30	" "	" "	" "	" "	" "	Roy Rogers	" "
7:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
8:00	Bonne chanson	Leo Lesieur	Conc. intime	Ozzie & Harriet	Secrets de la...	Art. Godfrey	" "
8:15	" "	Trio des petits	Sports	I was a com-	Etoules de dem.	Share the w'ith	Christian faith
8:30	Veillée du terr	Théâtre pop.	" "	munist	Nouv. (8.55)	" "	" "
8:45	Nouv. 8.55	Nouvelles	" "	" "	" "	" "	" "
9:00	Concert CHLP	Bon vieux	Nouvelles et	Top Guy	Chansonniers	Nouv.-Hockey	News-Gunsmoke
9:15	" "	temps.	Hockey	" "	Danse à Paris	" "	Square dancers
9:30	Saludos Amigos	Succès amér.	" "	Your F B I	Nouv. (9.55)	" "	" "
9:45	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
10:00	Chant de genre	Gilbert Darnie	" "	Mystery is my	Charles Antel	" "	Allen Show
10:15	Ronde d'amour	Conférence	Mus. légère	Special	Le monde c. soir	Orgue	Nouv.-Sports
10:30	Nouvelles	Nouvelles	" "	Sports	Nouv.	" "	Le parlement
10:45	Sport (10.50)	" "	" "	" "	" "	" "	" "
11:00	Danse à Mont'	Sports	Adagio	Nouv.-Sports	Nouvelles et	Ballroom	Nouv.-Sports
11:15	" "	Chant de genre	" "	Spain à record	" à party	" "	Prélude
11:30	Nouv. (11.55)	Orchestre	Fin du jour	" "	" "	" "	" "
11:45	" "	" "	" "	" "	Nouv. (11.55)	" "	" "
MINUIT	Musique	Divers	Fin	Divers	Musique	Fin	Fin

La place du textile

M. F.-Ryland Daniels, vice-président et directeur-gérant de la Compagnie Dominion Textile Limited, sera le conférencier invité à la séance régulière de la section de l'Est de la Textile Society of Canada, demain à l'hôtel Ritz-Carlton. La réunion débutera à 6 h. 45 du soir.

M. Daniels a intitulé sa causerie: "La place du coton dans l'industrie".

Télévision

CBFT

(Canal 2) — (Montréal)

VENDREDI, 30 JANVIER

- 2.30-3.30—Réve, réalité
- 3.30-4.00—Women's Program
- 5.30-6.00—Small Fry Frolics
- 8.00-8.15—L'Actualité
- 8.15-8.30—Club de ski
- 8.30-10.00—Long métrage français
- 10.00-11.00—Rope (théâtre - anglais)

SAMEDI, 31 JANVIER

- 5.00-5.30—Ed's Basement (Pour les enfants - anglais)
- 5.30-6.00—Tic-Tac-Toc
- 8.00-8.30—Johns Hopkins Science Review
- 8.30-9.00—Cue for Music
- 9.00-9.30—Le Nez de Cléopâtre
- 9.30-10.30—Hockey (Boston-Canadiens)
- 10.30-11.30—Boxe N.-Y. Parkway Arena

sept de réussite. Sud n'avait aucune raison de jouer contre de telles probabilités. Il n'avait qu'à laisser filer le dix du mort plutôt que de couvrir du roi de sa main.

Deux blessés

Pour une cinquième journée consécutive, la police n'a rapporté hier aucun décès enregistré à la suite d'un accident, et par surcroît, seulement deux blessés — deux enfants — ont dû être hospitalisés pour des blessures qui ne mettent aucunement leur vie en danger.

Robert John Blundell, un bambin de six ans, a subi une fracture du bras gauche et de légères blessures à la tête lorsqu'il fut renversé par une auto près du domicile de ses parents, sis à 4100,

avenue Northcliffe. Il fut subseqüemment admis à l'hôpital Queen Elizabeth.

Cécile Maurice, dix ans, 4880, rue St-Denis, a été admise à l'hôpital Ste-Justine, pour des lésions subies lorsqu'elle fut heurtée par une auto, rue Laurier, près de la rue Berri.

Légalisera-t-on la viande de cheval bientôt à Verdun?

Le conseil municipal de Verdun sera prochainement saisi d'un rapport que soumettra le directeur du service de santé de cette ville auquel il vient de référer un amendement projeté par l'échevin Joseph Lareault au règlement concernant la vente de la viande de cheval.

L'amendement en question aurait

pour effet, s'il était adopté par le conseil, de permettre aux boucheries chevalines de vendre d'autres aliments.

Il est d'autre part question que la Ville de Verdun construise un stade sur le côté sud du parc Auditorium. Les plans préliminaires sont déjà prêts, rapporte-t-on. Une délégation composée de S. H. le maire, M. Edward Wilson, et des échevins Jannette, O'Reilly et Wilcox, demandera bientôt au gouvernement provincial de contribuer au coût de la construction d'un tel stade.

Par suite de décisions prises par le conseil, on compte quatre promotions au sein du service des incendies: les lieutenants A. Vallée et L. Brébeuf deviennent capitaines, puis les pompiers Walter Yound et O. Vallée deviennent lieutenants.

Le débat se continue sur la loi électorale

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 30. — La séance d'hier fut plus calme à l'Assemblée législative où l'on continuait la discussion des amendements à la loi électorale.

La Chambre siégeait en comité plénier. Les interruptions furent moins nombreuses et il n'y eut qu'un appel d'une décision du président. Le vote la maintint par 59 voix contre 20.

M. Tellier, le président, avait rappelé à l'ordre le député de Ste-Marie, M. Yvon Dupuis, qui faisait allusion à un bref de prérogatives pris dans "un comté voisin du sien".

Le président "Le député est hors d'ordre".

Un débat s'est engagé sur le point d'ordre, cinq ou six députés de l'opposition soutenant le point de vue de M. Dupuis. M. Tellier, ayant maintenu sa décision, l'opposition demanda le vote.

M. Marler protesta de nouveau contre le fait que l'énumérateur cesse d'être officier d'élection dès qu'il a fini la liste électorale.

M. Duplessis répond que c'est lui qui a mis cela dans la loi, afin que l'énumérateur puisse agir comme représentant dans les bureaux de vote. Il connaît ses électeurs, qu'il a visités pour faire la liste, et comme le grand mal doit souffrir les élections dans la province c'est le "télégraphe", et que le gouvernement veut à tout prix y mettre fin, on a cru que ce moyen serait excellent. Le premier ministre ajoute qu'il y aura trois personnes dans le bureau de vote pour empêcher les "télégraphes".

M. René Hamel, député de St-Maurice, rappelle que, parmi les douze apôtres, il y eut Judas. Si on applique le même pourcentage aux 40.990 officiers d'élection qui ont dirigé la consultation populaire de 1952, on arrive à un chiffre possible de plus de 3.000 personnes qui pourraient ne pas remplir leur devoir, en dépit de leur serment d'office. M. Hamel affirme qu'il y aura plus d'impartialité avec deux énumérateurs qu'avec un seul nommé par le président des élections.

M. Duplessis répond que le gouvernement a pris cette décision parce que certains énumérateurs ne veulent pas coopérer et compliquent le travail, soit en ne se rendant pas dans les maisons pour faire la liste, soit en refusant de signer cette dernière. L'amendement met fin à cet ennui.

M. Cournoyer soutient que le recours aux brefs d'injonction était basé sur l'expérience du passé.

M. Duplessis: "Le député n'a rien compris à l'article. Il a pour but d'éviter qu'on empêche la tenue de élections, ou qu'on entrave le travail de l'énumérateur. Ce que l'opposition ne dit pas, c'est qu'a-

vant l'Union Nationale, la liste électorale était faite tous les deux ans. Et l'électeur ne votait qui si son nom était sur cette liste vieille de un ou deux ans. Cela équivalait à défranchiser un grand nombre d'électeurs. L'Union Nationale fait confectionner la liste à chaque élection".

Une innovation à la Compagnie de téléphone Bell

Une nouvelle section administrative sera formée au sein de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, le 1er mars, pour assumer la direction de l'interurbain et des services spéciaux, annonce-t-on aujourd'hui.

Les bureaux de cette nouvelle section, qui sera connue sous le nom de "section administrative de l'interurbain et des services spéciaux", seront établis à Montréal. Ce sera la troisième section administrative principale de la compagnie. Les deux autres ont la responsabilité des affaires courantes de la compagnie pour la région est, soit le Québec et l'est de l'Ontario, et pour la région ouest, qui comprend presque tout l'Ontario.

M. H.-G. Young sera directeur général de la nouvelle section. Il sera aidé de MM. G.-M. Crossgrove, directeur général adjoint; A.-J. Groleau, ingénieur en chef; A.-G. Lester, directeur de l'outillage; et John Rhind, directeur du commercial.

Les services qui relèveront de la responsabilité de la nouvelle section administrative comprennent le service interurbain, le service de télétype, le service pour les agences gouvernementales, le service aux compagnies bénéficiant de droits de passage, le service de téléphone routier et les facilités de réseau pour la radio et la télévision.

La formation de cette nouvelle section administrative a été rendue nécessaire à cause de l'accroissement formidable des appels interurbains au cours des dernières années. La compagnie Bell achemine présentement, durant une journée ordinaire, deux fois plus de communications interurbaines qu'en 1945 et quatre fois plus qu'en 1939.



PROTECTION CONTRE LA NEIGE. — Les autorités de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont eu recours à la science pour éviter l'enneigement de leur cour de stationnement. Cette cour, d'une superficie de 31.000 pieds carrés, est réchauffée sous terre et la neige disparaît comme par enchantement, n'apportant aucun problème de déblaiement. La photo ci-dessus, prise au cours de la tempête d'hier, démontre les résultats de cette mesure. Alors que les toits des voitures en stationnement sont recouverts de neige, la chaussée est libre. Pendant ce temps, les automobilistes, dans les rues de la ville, faisaient avancer de peine et de misère leurs voitures.

5e anniversaire des Anciens de Laval

L'Association des Anciens de Laval célébrera son 5e anniversaire à Québec, les 13 et 14 février. On profitera de la circonstance pour rendre hommage aux promotions de 1903 et de 1928.

Le vendredi, 13 février, l'inscription se fera, à partir de 10 h. du matin, à 50, rue Sainte-Ursule, en la maison des Anciens. A 12 h., se fera la réunion préparatoire des groupes de promotions: les premiers jusqu'en 1925, au restaurant chez Marino; de 1926 à 1938, au restaurant Kerhulu; de 1939 à 1945, à l'hôtel Saint-Louis; de 1946 à 1953, à l'hôtel Victoria.

A 5 h. de l'après-midi, il y aura réception de l'Université au Pavillon Mgr Vachon. Les dames seront invitées. A 8 h. du soir, se déroulera un festival sportif au Colisée: joute de hockey entre l'équipe de l'Université Saint-François-Xavier, d'Antigonish, et le Rouge et Or.

Samedi, le 14, à 10 h. du matin, le conseil d'administration se réunira à la maison des Anciens. A 12 h., une deuxième réunion des promotions. A 3 h. de l'après-midi, un thé pour les dames à la maison des Anciens. A 7 h., réception au Château Frontenac. A 8 h., dîner de clôture dans la grande salle de bal au Château. Il y aura discours du président sur l'état de l'association.

L'Hôtel-Dieu possède une cour chauffée de 31,000 pieds carrés

Elle est entièrement libre de glace — Première réalisation du genre au pays — Pavage maintenu à une température d'environ 40 degrés — Pour servir les malades

Au moment où les Montréalais subissent les effets de la récente tempête de neige, ils jettent les yeux avec étonnement sur la vaste cour intérieure située entre les nouveaux pavillons de l'Hôtel-Dieu.

Cette cour pavée de 31.000 pieds carrés ne garde pas de neige. En fait, la neige fond dès qu'elle touche le sol à cet endroit. C'est que la cour dont il s'agit est chauffée à une température d'environ 40 degrés F.

La cour chauffée a été aménagée l'été dernier. On a installé sous le pavage des tuyauteries d'acier noir. Les tuyaux sont reliés entre eux et il y circule un liquide anti-gel, chauffé à une température variant, entre 125 à 140 degrés F., selon la chute de la neige ou la température extérieure.

Cette manière d'éviter les inconvénients de notre climat est encore nouvelle au pays. On a déjà essayé le système pour des entrées de garage ou de certaines résidences. Mais c'est la première fois que la

méthode est appliquée pour un immeuble aussi important qu'un hôpital — et sur une superficie aussi grande de terrain.

Certains se sont demandé quelles raisons avaient poussé les religieuses, propriétaires de l'hôpital, à une dépense aussi importante que celle-ci? Il existe deux raisons:

1) Les Soeurs ont d'abord pensé aux malades. Jusqu'à maintenant, ces derniers étaient réveillés, aux petites heures du matin, par le bruit des machines servant à l'enlèvement de la neige. Pour certains malades, ce bruit devenait un véritable cauchemar. Il est aujourd'hui disparu.

2) Il est impérieux que le mouvement des ambulances ne subisse aucun retard, même les jours de tempête. Les médecins doivent aussi pouvoir garer leurs voitures ou décoller sans difficulté; puisque la vie d'un homme peut en dépendre, parfois. Avec une cour intérieure perpétuellement libre, ce but est atteint.



LES DIRECTEURS DE LA SECTION DUVERNAY, DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE — La Section Duvernay de la Société St-Jean-Baptiste organise, pour le 10 février prochain, un dîner-causerie "En hommage aux Messieurs de St-Sulpice". M. René Guénette, secrétaire adjoint de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, prononcera la conférence. M. le juge Roger Brossard la présentera et M. le juge Charles-Auguste Bertrand le remerciera. On remarque ci-haut les directeurs de la Section Duvernay, de g. à d., MM. Georges Cherrier, Georges-Etienne Houde, Gérard Lépine, Ulric Laurencelle, avocat, le président de la Section, Adélar Constant, Léopold Gagner, Jean-Louis Cousineau et Émile Pigeon.

HOMMES D'AFFAIRES [MARCHANDS, GERANTS, etc.]

TABLE des MATIERES

Principes d'organisation • La vente et la publicité • Organisation de l'emploi • Crédits et recouvrements • Prospection de la clientèle, etc., etc., etc.

Un volume est donné gratuitement avec l'achat d'un volume.

A VOTRE PORTEE: COLLECTION FRANÇAISE RELIÉE.

René BROUSSEAU
Représentant
BELISLE EDITEUR
C.P. 1223 — Tél. MA. 8585
Place d'Armes, Montréal.

TITRE DORES — 12 vol. contenant les précieuses méthodes pour le maximum d'efficacité dans le commerce et l'industrie. Pour plus de renseignements, sans aucune obligation, postez ce coupon sans tarder.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée. Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: Lan-easter 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS: Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 30 JANVIER 1953

La fin d'un triomphe

Par Léon GRAY

Hier soir, elle était dense, cette foule pressée qui empruntait la rue Windsor, pour gagner la gare du *Canadien Pacifique*, dite aussi Windsor, telle la maison régnante de *Buckingham Palace*. Or, tout passant voyait le Dôme de Saint-Jacques lancer des éclairs dans la nue, imité en cela par les gros projecteurs de l'Armée; la cathédrale maintenant cardinalale, emportant les imaginations vers Saint-Pierre-au-Vatican, basilique dont la nôtre est une miniature ou une réduction, le modèle romain ayant été conçu à l'échelle géante.

C'était en vérité grande fête, particulièrement à l'épicentre de la Place Dominion; et tout se passait comme en plein midi: le midi artificiel de *Concordia*, puisque la Cité avait prodigué les foyers de lumière à un minimum de distance. Et c'était justice, car notre Prince de l'Eglise, le premier de la série métropolitaine, projetée sur Montréal des feux auprès desquels les ampoules électriques ne deviennent plus que chandelles de suif. Et c'était bien à la gare Windsor, que le premier contact avec l'Archevêque anobli allait s'amorcer, dans une parure de haut ton.

Le *Canadien Pacifique* avait si joliment fait les choses, que tout cardinal, délicat d'office et par vertu, devait en complimenter qui de droit. Autant dire que notre Eminence a dirigé des éloges bien sentis sur le Président de la grande compagnie: son commissaire du trafic (M. P.-E. Gingras) était allé jusqu'à la coupée du paquebot, à New-York, pour voir au confort du Cardinal et de sa suite, dorénavant obligée. Un Prince de l'Eglise, même le plus simple d'abord, est essentiellement représentatif, du fait de son anoblissement; et, fût-il aussi sédentaire que le 7e titulaire de notre Eglise métropolitaine en Canada, il doit, à un signe du Saint-Père, prendre la route et devenir alors la bouche même du Grand Vicaire de Jésus-Christ ici-bas.

Les Amériques et la vieille Europe ont vu passer le cardinal Villeneuve, — premier citoyen, baptisé à Montréal, que nous ayons encore donné au Sacré-Colège. Une fois même, mandaté par le Pape, le fin et disert Oblat se trouva dans le Douaire de Marie, en cette France où les cardinaux ne manquent pourtant pas. Il présidait, en qualité de *Légitime à latere*, les émouvantes fêtes de Domrémy, berceau de la Pucelle. Il fallait à notre Archevêque cette qualité nouvelle, et la voix du Père commun, pour rajuster les itinéraires, rigoureusement diocésains jusqu'ici, d'un Métropolitain tout à ses fonctions, même alourdies par l'Apôtre de Jésus-Christ, rendu infatigable par la Vierge tutélaire (on reconnaîtra ici les devises de Mar Léger).

Il est une autre devise, rappelée hier, que Lucain appliquait à César et que de grands Français ont faite leur: — Croire n'avoir rien fait, aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire (*Nil actum reputans, si quid superesset agendum*). Les vénérables parents de notre Archevêque acceptent héroïquement les privations que leur impose par ricochet l'accomplissement d'obligations épisco-

pales aussi captivantes, et offrent à Dieu le soir de leur vie, abstinences comprises, pour le succès du fils glorieux, si vite parvenu à l'ultime palier de la hiérarchie. Cette attention de Dieu, pour une famille démocratique, la famille Villeneuve l'avait également sentie et appréciée: attention, en circuit, de la Providence, car elle fait le tour du foyer survivant: ascendants, descendants, collatéraux et alliés.

Et quel spectacle à la gare Windsor, hier soir! Disons, tout d'abord, que la vénérable *douairière* de nos voies ferrées avait fait peau neuve, et emprunté avec bonheur un cadre ecclésiastique. Le buffet d'orgue, mais sans console, rutilait de tous ses ors, face à la grande tribune des orateurs; et des carillons multipliés évoquaient, même dans leur mutisme, le concert de tous les clochers urbains, à la gloire du Pasteur anobli: car Rome a parlé, et définitivement parlé! Un ancien de la «Patrie» (M. Raoul Clouthier), et ses adjoints du C.P.R., avait probablement pensé au symbolisme de ces orgues et cloches sans voix, mais fort belles. Car il est, dans les Catacombes soviétisées, les Cardinaux du Silence, mais combien éloquent! N'atteignent-ils point à la hauteur du *marture*, les Archevêques de Varsovie et de Zagreb, d'Esztergon et de Pékin (ce dernier—Thomas Tien—étant de l'avant-dernière promotion)?

Enfin, S. Em. le cardinal Léger nous est apparu, dans sa Pourpre canonique. Souriant et bien en voix, au terme d'un itinéraire long et semé de tangentes: étapes triomphales d'une même apothéose. Notre Archevêque s'est désigné le *Cardinal du Chapelet*, mais en se référant aux œuvres et projets de charité: les *Chantiers du Cardinal*, quoi! Rosaire, d'une part, et miséricorde, d'autre part: voilà bien les pôles fixes de son ministère. Son Honneur le Maire, bilingue comme son Archevêque, a commenté finement un proverbe connu, mais sans le nommer: *Suaviter in modo, fortiter in re*; ou, ferme pour la doctrine, et doux dans les procédés!

Nous ne pouvons évidemment, commenter tout ce chapitre glorieux de notre histoire religieuse, commencé à Rome, continué à Paris et à New-York, puis signé hier soir, à Montréal, et associant le Vieux Monde au Monde Nouveau. Autant dire qu'il faudra remettre la main à la plume...

La grève du rail n'aura pas lieu

La menace de grève qui pesait sur tout notre système de transport par rail est heureusement écartée. A la suite d'entretiens longs et difficiles, les deux parties ont finalement réussi à s'entendre, grâce à l'intervention des autorités fédérales qui ont fait porter le poids de leur influence en faveur d'un règlement à l'amiable. Nous nous réjouissons, avec tous les Canadiens bien-pensants, de la conclusion de ce différend. Nous croyons devoir offrir des félicitations tout à fait particulières à l'exécutif de la Fédération des employés de chemins de fer, qui a su faire taire certaines de ses exigences et témoigner d'une clairvoyante modération. En effet, ces travailleurs, qui réclamaient d'abord une augmentation de 35 pour cent de leur salaire, ensuite une majoration de 20 pour cent, ont finalement consenti à accepter 12 pour cent. Ce résultat est excellent à un double point de vue. En premier lieu, il indique que les recommandations du rapport majoritaire ont été respectées et nous sommes d'avis que la procédure de l'arbitrage devient à peu près vaine si le rapport majoritaire ne lie pas les parties qui ont consenti à y avoir recours. Ce devrait être en effet l'équivalent d'une décision judiciaire, à laquelle les justiciables se soumettent, tout en réservant un droit d'appel exercé dans certaines conditions. De plus, une plus forte augmentation aurait entraîné fatalement des charges plus lourdes pour le public voyageur de même que pour le transport du fret. Tout ce que l'on peut accomplir pour freiner l'inflation contribue à l'équilibre économique de notre pays.

Les Festivals de Montréal

par Roger DUHAMEL

Les Festivals de Montréal poursuivent activement leur œuvre de rayonnement artistique dans notre milieu; nous en avons comme témoignage les récentes déclarations du président de cet important organisme, Monsieur Paul Gouin. De nombreuses personnalités locales travaillent déjà à l'élaboration du programme pour l'été 1953, plus particulièrement le mois d'août; parmi ces fervents spécialistes, on relève les noms de musiciens comme Alexander Brott, Douglas Clarke, Lionel Daunais, Pauline Donald, Charles Goulet, Roland Leduc, Wilfrid Pelletier, Ethel Stark, d'hommes de théâtre comme Jean Gascon, Grafien Gélinas, Paul L'Anglais, le Père Émile Legault, Louis Mulligan, des animateurs zélés comme Mme Constant Gendreau et Honoré Parent.

Montréal est reconnu comme l'une des plus importantes villes du continent, comme un centre de culture et d'art. C'est peut-être légèrement exagéré, c'est peut-être trop flatteur; il n'empêche que nous devons avoir à cœur de nous montrer dignes de cette réputation. Notre ville, placée au carrefour des routes universelles, dotée d'une civilisation anglo-française unique en Amérique, attire chaque été un grand nombre de touristes. Elle a aussi à sa disposition des richesses intellectuelles et artistiques qui font l'admiration des connaisseurs canadiens et étrangers. Les différentes manifestations de l'été prochain, variées et marquées au coin du bon goût, devraient contribuer à nous faire prendre conscience du rôle que nous sommes en mesure de jouer.

Fondée en 1936, la Société des Festivals a aidé au progrès de nos talents, elle a fait connaître à l'étranger les beautés naturelles et les trésors artistiques de la métropole canadienne. Elle a vécu grâce à l'appui financier des individus et des entreprises animés d'un esprit vraiment civique, de même que des subventions provinciales et municipales dont elle a bénéficié. Il est bon de souligner au passage que notre province, souvent critiquée par ceux qui la connaissent mal, est la seule à consacrer annuellement des sommes imposantes pour favoriser l'essor de toutes les initiatives artistiques et intellectuelles.

Il faut encore davantage: c'est la raison de la campagne de souscription annuelle actuellement en cours et qui prendra fin le 9 février. La Société des Festivals est un groupement sans aucun but lucratif; ses dirigeants travaillent bénévolement, au nom et au bénéfice de la population montréalaise. Notre ville y trouve son avantage, tant du point de vue des arts que des affaires. C'est un double aspect de la question à ne pas négliger et qui doit encourager la générosité de tous.

L'erreur du pain blanc

par Alonzo CINQ-MARS

Enfin, après quatorze ans de pain noir, les gens de Grande-Bretagne vont enfin pouvoir manger du pain blanc. Le ministère de l'Alimentation vient en effet d'annoncer la levée prochaine du contrôle qu'il exerçait sur les grains, ce qui permettra la fabrication du pain blanc tel que les Britanniques et tant d'autres peuples le préfèrent, c'est-à-dire provenant de la farine blutée au maximum. Dès le début de la dernière guerre mondiale, le pain blanc fut banni des tables en Grande-Bretagne. Ce pays étant incapable de suffire à son alimentation, et ses importations étant forcément restreintes, le Gouvernement dut, entre autres mesures de rationnement, réduire le blutage de la farine de blé disponible. Depuis lors, les Britanniques ont dû se passer de pain blanc. Ce n'était toutefois là qu'un bien léger sacrifice en regard du rationnement des nombreux autres aliments, tel le bacon et le thé. La situation économique de la Grande-Bretagne a obligé son

gouvernement à maintenir les rationnements longtemps après la fin de la guerre. Plusieurs aliments sont encore rationnés. Aussi l'annonce de la suppression prochaine des restrictions sur le blutage de la farine a-t-elle été accueillie avec joie là-bas.

Faut-il vraiment plaindre les Britanniques d'avoir été obligés de se passer de pain blanc durant si longtemps? Soit dit en passant, le pain de guerre qu'ils ont mangé n'était pas si noir qu'on le dit. Il était plutôt gris parce qu'il provenait de farine incomplètement blutée, et il n'était nullement mauvais. Et surtout il était plus nourrissant que l'autre. Il est établi scientifiquement que la farine blutée au point de donner un pain parfaitement blanc perd de ses qualités nutritives.

Il y a déjà longtemps qu'il se fait, dans notre pays et ailleurs, un mouvement en vue de mettre fin à ce qu'on a appelé la grande erreur du pain blanc. Malgré la propagande faite à cette fin, la plupart des gens préfèrent encore ce pain à l'autre. Les Britanniques ont d'autant plus regretté le pain blanc qu'ils en étaient privés. Ils ont hâte d'y retourner, sans se préoccuper des qualités nutritives du pain moins blanc qu'ils délaisseront volontiers.

Que voulez-vous, c'est une question d'apparence. Il est à peu près certain que la majorité des gens ne consentiront jamais à se passer du pain blanc, si beau à voir! L'oeil avant l'estomac! Seuls les adversaires convaincus de la grande erreur du pain blanc accorderont la préférence à un pain provenant d'une farine qui a gardé toutes ses qualités nutritives, et qui est d'ailleurs tout aussi bon. Ils ne seront probablement toujours que la minorité.

L'Indonésie a accepté de faire partie de plein droit de l'organisation du Plan de Colombo, programme adopté par le Commonwealth britannique pour aider les nations insuffisamment développées. L'Indonésie est le sixième pays situé hors du Commonwealth qui se joint au Plan de Colombo. Les cinq autres sont la Birmanie, le Népal et les trois Etats de l'Indochine. N'est-il pas naturel que les grands aident les petits?

LE PLAN DE COLOMBO EN MARCHÉ

La Semaine Nationale de Santé, pour la neuvième année consécutive, sera observée par tout le pays, du 1er au 9 février prochain. Le Service fédéral de Santé, les services provinciaux et municipaux, la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec, les Unités Sanitaires de la province donnent leur pleine coopération à ce mouvement destiné à convaincre la population que la prévention vaut mieux que la guérison, que la Santé c'est l'affaire d'un chacun. Le gouverneur-général, dans un message adressé à l'occasion de cet événement, invite la population à donner son meilleur appui à l'effort entrepris par la Ligue canadienne de Santé, dans sa campagne éducative. Dans toute la province il a été distribué une abondante littérature traitant de questions de santé et d'hygiène, et il y a lieu d'espérer que les adultes et les enfants bénéficieront de l'effort collectif des sociétés médicales, d'associations intéressées au développement de l'hygiène, et des conseils fournis hebdomadairement par les services fédéral, provinciaux et municipaux. Dans nombre de localités de la province, des conférenciers traiteront de divers sujets concernant la santé. Nous souhaitons succès à cette campagne annuelle qui vise à la conservation de la santé, ce trésor inestimable.

— Alors ils m'appelleront et je ne leur répondrai pas, ils me chercheront et ne me trouveront pas; parce qu'ils ont haï la science et qu'ils n'ont pas recherché la crainte de Jéhova. (Prov. 1, 28-29). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— Il n'y a qu'une fouissance, le beau, car le beau seul nous fait vibrer.—La Bruyère.

En marge de l'actualité

Tendances musicales

(par Maurice HUOT)

La musique d'aujourd'hui, la musique sérieuse, ou dite sérieuse, offre de drôles de caractéristiques. Dans maints cas elle évite la mélodie un peu comme la peinture moderne évite le sujet. Qu'on écoute attentivement des concertos comme ceux de Milhaud, de Prokofiev, entendus récemment aux concerts symphoniques et on constatera que ces oeuvres sont tissées de difficultés techniques que seuls des virtuoses de grande classe peuvent vaincre. On nous dira que le concerto se doit de faire valoir la virtuosité du soliste, d'accord, mais dans les concertos classiques, ceux de Bach, de Mozart, de Beethoven, il y a place pour de romantiques mélodies à côté des passages de virtuosité.



Dans la musique ultra-moderne ou dite futuriste quoique actuelle, les mélodies, quand il y en a un peu, sont fugitives. Les compositeurs semblent se récuser de faire valoir les dons de l'expression personnelle et du coeur. Ils cachent leur moi sous une armature cérébrale, et semblent vouloir faire de la musique un sec théorème où seuls les froids calculs du cerveau ont droit de cité.

La foule aussi semble déroutée à l'audition de ces oeuvres revêches où le compositeur paraît faire travail d'alchimiste en combinant laborieusement des formules qui donnent des sonorités étranges, sans grand lien et sans signification spéciale. C'est, selon nous, de l'art pour l'art.

La musique classique et romantique pénètre facilement tous les milieux. Le moindre élève peut faire chanter une mélodie de Schubert ou de Beethoven, mais je défie les élèves d'aujourd'hui de donner un sens aux grimoires de Stravinsky, de Prokofiev, de Milhaud et autres tenants de ce que j'appellerais l'hermétisme musical contemporain. Et comment le simple mortel peut-il se rappeler "l'Air" du concerto de violon de Milhaud, de la Sonate pour violon seul d'Hindemith, puis-que dans ces oeuvres le style cursif, récitatif, domine?

Pour beaucoup cet art est trop savant, trop calculé pour venir du coeur et tout ce qui ne vient pas du coeur a peu de chance de plaire à la foule. Les musiciens contemporains écrivent pour eux et ceux qui veulent les suivre. C'est une attitude singulière, une attitude de caste intellectuelle, une attitude superbe dans le sens orgueilleux du mot.

La musique a toujours bercé la foule, mais dans les pages obscures et sans mélodie de nombre d'oeuvres d'aujourd'hui, la foule trouvera bien peu de consolation. Cette musique ne s'adressera qu'à des spécialistes, des virtuoses curieux de mesurer leur technique avec les difficultés à vaincre, à des compositeurs à la recherche d'effets nouveaux, subtils, raffinés même, mais froids, précieusement comme des "Emaux et Camées" d'ordre sonore.

EXTRACTION SANS DOULEUR

Louise Springer, de Chicago, a avoué avoir volé à six dentistes la somme de \$2,000 pendant qu'ils lui réparaient les dents.



AUX FUNERAILLES DU SÉNATEUR DAVID. — Ces deux photographies ont été prises, ce matin, aux funérailles de l'hon. sénateur Athanase David. En haut, les membres de la famille du défunt. A l'avant du cortège, ses trois petits-fils, Janin et Pierre David et David Brodeur; en arrière, ses fils, le docteur Paul David et Me Nantel David; Jean Raymond, Hector Lamontagne et Guy Brodeur, ses gendres. En bas, des amis du défunt qui lui rendent un dernier hommage. De g. à d., les hon. juges Roger Brassard, Elphège Marier et Claude Provost, le sénateur Vincent Dupuis, le maire Camillien Houde et M. Raymond Dupuis.

Aux imposantes funérailles de l'hon. Athanase David

Ce matin ont été célébrées, en l'église St-Léon de Westmount, les funérailles de l'honorable sénateur Athanase David, décédé à Montréal, le 26 janvier, à l'hôpital St-Luc, dont il était président du conseil d'administration.

Précédé de quinze landaus de fleurs, le cortège funèbre quitta la demeure de la fille de l'honorable David, Mme Jean Raymond, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où la levée du corps fut faite par le R. P. Paul Laramée, S.J., du collège Jean de Brébeuf.

Le service fut célébré par le curé de la paroisse, M. l'abbé J. Brosard, assisté, comme diacre, du R. P. Laramée, S.J., et comme sous-diacre, du R. P. Hubert Falardeau, S.J.

DANS LE SANCTUAIRE

On remarquait, dans le sanctuaire, M. l'abbé George Jodoin, aumônier de l'hôpital St-Luc; le R. P. Luc, des Trinitaires; M. l'abbé Jacques Garneau, sous-secrétaire de l'université Laval, représentant Mgr Fernand Vandry, recteur; le R. P. Pierre Laramée, S.J.; le R. P. G.-H. D'Auteuil, S.J.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Paul Trottier, maître de chapelle, rendit la messe de Requiem de Perosi. Mlle Fleurette Trottier touchait l'orgue.

Conduisant le deuil, les fils du défunt; Me Nantel David, avocat, et le Dr Paul David; ses trois gendres: Me Jean Raymond et MM. Hector Lamontagne et Guy Brodeur; ses petits-fils, Janin et Pierre David et David Brodeur; ses neveux: MM. Jean et Philippe Clerck, Louis Rainville, Maurice Leclerc, Guy Rainville, Jean Létourneau, Henri Clément; ses cousins J.-O. Larivière et L.-C. Parent.

DANS LE CORTÈGE

On remarquait, dans le cortège, l'honorable Alcide Côté, représentant le T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; les sénateurs Vincent Dupuis, Thomas Vien et Léon Mercier-Gouin; M. Georges LaPalme, chef du parti libéral provincial; les hon. juges Louis Boyer, Claude Prévost, Roger Brassard, Elphège Marier et Hector Perrier; son honneur le maire Camillien Houde; Me Honoré Parent, Me Guillaume St-Pierre; l'honorable Gustave Lemieux, conseiller législatif; Me

Jean-Pierre Charbonneau, batonnier de Montréal; Son Excellence Henri Laureys, ancien ambassadeur du Canada; les docteurs Rubin Laurier, Jules Prévost, J.-R. Boutet, Raymond Simard, Réal Chénier, Ernest Charron, Paul Letondal, R. Décarie, Charles Hébert, Henri Charbonneau, Auguste Hébert, Gérin Lajoie, Paul-René Archambault, Paul Dontigny, J.-B. Prince, Zénon Lesage, A. Frappier, Paul Chicoine, J. Bateau, Léopold Morissette, Jacques Léger, J.-A. Rouleau, H. Fortin, A.-D. Smith, Jean Gratton, A. MacKay, Gaétan Baril, Albert Deguise, Réal Doré, Jules Brault, André David, E. Fortin et W. Tremblay.

On remarquait également MM. Roland Bock, J. S. Bock, Pierre Daigle, Hector Authier, Me Wilfrid Brodeur, C.R., Me Léonce Plante, C.R., MM. Alex. Gour, Ephraïm Bégin, Jean Bouscat, Jean B. Langevin, L.-P. Lussier, Jules Larault, Lester Mercier, J.-W. Lévesque et Yves Lévesque, notaires, Maurice Leclerc, Antonio Savard, Adjuvator Savard, Ernest Savard, Bernard Contant, E.-W. Soumis, Hervé Plante, Jacques Bock, Jacques Maurois, Bernard de Massy, Bernard Le Gris, Guy Panet-Raymond, Jean Laureys, Claude-M. Ostiguy, Anatole Descarie, Jean Tellier, Raymond Choquette, Jean Latour, Paul-E. Ethier, G. Rainville, Maurice Barbier, Jean Rinfret, Michel Pasquin, Marcel Pasquin, Guy Désaulniers, Raymond Lavoie, Bernard et Hector Langevin, Armand Desmarais, Jacques Poirier, Louis Gélinais, Jean Donohue, George Beausoleil, Léopold et Joseph Bergeron, Anatole Péloquin, Eugène Lefrançois, député, Willie Chevalier, Paul Daigle, Claude Ostiguy, Jean Morin, F. Ménard, Charles Maillet, A. Lajeunesse, L.-C. Parenteau, Alban Flamand, Louis Lang, Me Roger Beaulac, Marcel Ouimet, Laurent Lajeunesse, Jean St-Germain, A. Lajeunesse.

Guy Mongenais, Raymond, Jean et Wilson Brodeur, Georges Legault, Georges Alepin, Pascal Duchesne, Jean Paillette, André Leman, Jean-Paul Bousquet, Albert Berthiaume, Auguste Therrien, L. LeTellier,

Claude Provost, J. Brault, R. Brais, M.-G. Duhamel, Auguste Vachey, Jean-Pierre Savary, Paul Archambault, Hubert Legris, André Pascal, René Granger, Hubert Lachance, Marcel Robitaille, Yvan Villeneuve, Paul Grenier, A. Duchesneau, F. Leprovost, Lucien Cornez, Joseph Beaubien, Son Excellence Jean Désy, Louis Tassé, Yvon Desrochers, Claude Jodoin, Paul Despierres, An-

dré Giraldeau, Simon Léger, Edmond-P. Gariépy, et de nombreux d'autres. Après le service, le cortège se reforma pour se diriger vers Ste-Agathe-des-Monts, où, après un Libéra en l'église paroissiale, l'inhumation aura lieu dans le cimetière local, selon les dernières volontés du défunt exprimées dans son testament.

Vacances comblées à l'Académie française

PARIS, 30. — (Reuters f) — L'élection de deux historiens et d'un poète à l'Académie française a comblé les vacances chez les 40 "immortels" qui veillent sur la pureté de la langue française et rédigent le dictionnaire français officiel.

L'historien Pierre Gazotte a écrit des ouvrages sur la révolution française ainsi que sur les histoires de France et d'Allemagne au 18e siècle.

Il s'était associé à Charles Maurras, cet écrivain décédé l'an dernier et dont la place à l'Académie a été remplie aujourd'hui par le duc de Lévis-Mirepoix.

Le duc, officier de cavalerie au cours de la première guerre mondiale, a publié des ouvrages sur François Ier et au sujet de la France à l'époque de la renaissance.

Le troisième nouveau membre est le poète Fernand Gregh qui, depuis plusieurs années, a tenté mais en vain d'entrer à l'Académie.

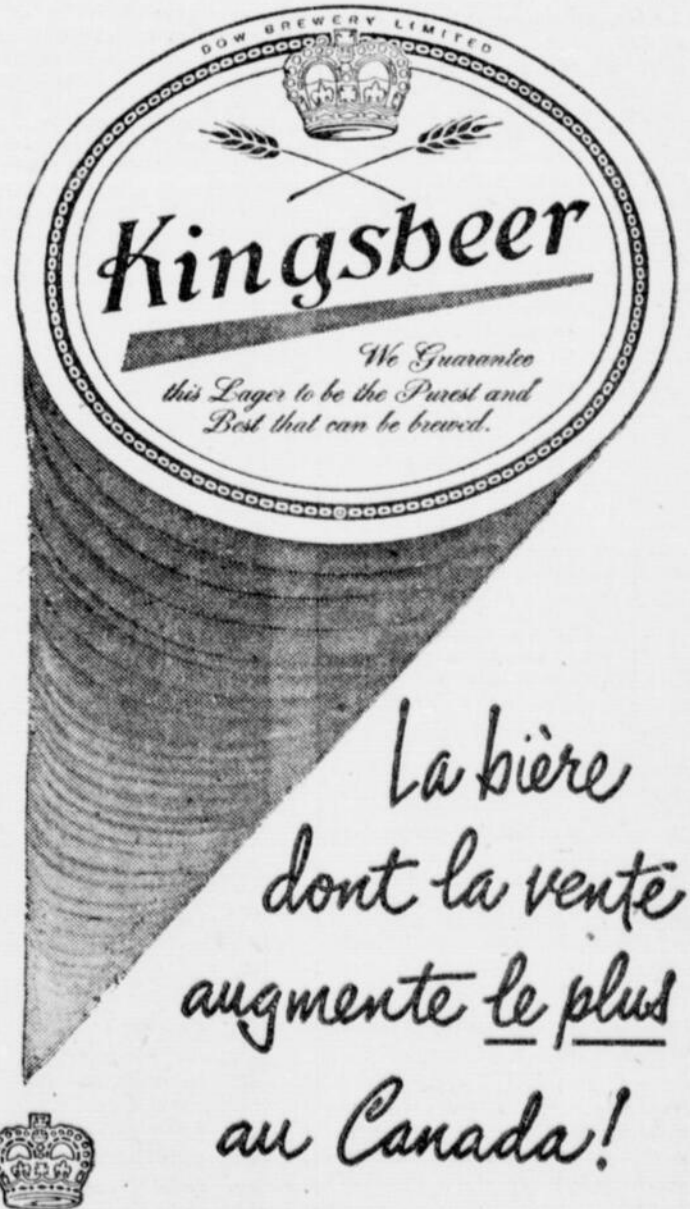
M. Gregh, âgé de 79 ans, est devenu directeur du journal français "Ventres" peu après le début de sa carrière dans le journalisme.

Il a écrit plusieurs volumes de poésies et ses oeuvres dramatiques ont été présentées à l'Opéra ainsi qu'à la Comédie Française, à Paris.

Il a tenu la critique dramatique dans plusieurs journaux français et dans des revues et a été président de la Société des hommes de lettres de 1949 à 1950.

BARDE FAMEUX

Geoffrey Chaucer, qui mourut en 1400, fut le premier à porter le titre de lauréat en poésie en Angleterre.



La bière dont la vente augmente le plus au Canada!

La meilleure bière de riz jamais brassée

Réponse à tous

6Q.—Vous semblez douter du fait que le recours aux annonces matrimoniales, la correspondance entre inconnus puissent favoriser les bons mariages. Mais je puis vous citer des cas où une rencontre fortuite, une lettre ouverte par erreur, une amitié spontanée, formée du cours d'un voyage, ont donné suite à des mariages fort bien assortis.

Et puis, après tout, les personnes qui agissent comme intermédiaires pour organiser des rencontres et vanter les candidats ou candidates de leur choix, ne jouent-elles pas, en quelque sorte, le rôle de la discrète petite annonce glissée dans un journal? D'ailleurs le mariage n'est-il pas toujours une loterie?

DAME DE COEUR

R.—Admettez tout de même que si la question de l'adaptation des caractères, demeure toujours un problème mystérieux et complexe, la personne qui prend sur elle la classique présentation connaît du moins les gens qu'elle souhaite faire rencontrer, leur honorabilité et celle de leurs familles respectives. Et c'est quelque chose.

Et puis le mariage est une loterie pour ceux qui confient tout au hasard, qui ne se préoccupent pas d'étudier le caractère du futur partenaire, ses goûts, ses antécédents, qui ne se demandent pas s'ils sont, eux-mêmes, vraiment appelés à cet état de vie.

Cependant, comme chacun est libre de mettre le plus d'atouts possible dans son jeu ou de s'élancer à l'aveuglette, rien ne s'oppose à ce que vous agissiez d'après vos idées personnelles. Bonne chance.

POT-AU-FEU

Pour égayer cette nouvelle cuisine dont les dimensions seront plutôt vastes, une série d'images encadrées représentant des fruits au vif coloris tranchera bien sur la couleur jaune, grise ou verte des murs.

Q.—Depuis le début de l'année j'ai, comme tout le monde, modifié quelque peu mon régime habituel d'alimentation.

M'étant laissé tenter par toutes les fantaisies que l'on nous offre au cours des réunions de famille et des réceptions je m'aperçois qu'il est temps de revenir à des habitudes plus sobres si je ne tiens pas à voir ma silhouette s'empâter démesurément et mon teint perdre de sa limpidité.

Pour me remettre daplomb sans me déprimer par une transition brusque, auriez-vous une diète quelconque à me suggérer?

CREVETTE

R.—Evidemment aucun traitement de beauté, aucun exercice spécial ne vous rendra élégance et fraîcheur, si vous ne commencez d'abord par enrayer les causes qui minent intérieurement votre organisme. Il est d'ailleurs reconnu que la suralimentation non seulement augmente le poids, mais élargit l'estomac et peut le rendre insatiable.

Préoccupée de ce problème qui est celui de bien des femmes à l'heure actuelle, une experte en soins de beauté préconise une diète dans laquelle entre une proportion quotidienne de vitamines.

A cette fin, elle suggère la consommation d'une gaufrette spéciale, riche en vitamines et qui puisse sans inconvénients être dégustée entre les repas pour apaiser la faim, lorsque celle-ci se fait trop sentir.

Ainsi, nous dit-on, le goût pour une nourriture simple et frugale vous reviendra naturellement et vous renoncerez sans trop d'effort aux saucis riches et aux douceurs dont la consommation excessive détruit les rouages digestifs et épaissit la silhouette.

A certains comptoirs de produits de beauté, on offre, paraît-il, en vente, avec les crèmes, lotions et produits de toilette, un paquet de gaufrettes vitaminées susceptibles de rendre vos yeux clairs, vos muscles fermes, votre épiderme rosé, et de restaurer l'éclat de votre chevelure. C'est que les vitamines et une alimentation saine, constituent la base du parfait régime de beauté.

Fervente de la télévision:

Un candélabre à trois ou cinq branches placé au centre de la table à café vous fournira un éclairage suffisant pour vous permettre de déguster un goûter avec vos invités tout en suivant les émissions télévisées.

Amie

LE ROYAUME des Femmes

Un moment de détente

La ville de Rome parviendra-t-elle à déclasser Paris comme capitale de la mode féminine? Bien que la chose semble prématurée, un tel défi a quand même été lancé à la "ville lumière" récemment. En effet, à l'occasion de la dernière présentation de la haute mode italienne au château médiéval de Pitti, les créateurs de modes romains ont laissé sous-entendre, aux acheteurs venus des quatre coins du monde que "tous les chemins de la mode mèneront à Rome avant longtemps". Il est vrai que la mode italienne a pris un essor considérable, depuis quelque temps, mais de là à supplanter le cœur même de l'élégance... il y a un pas de géant à franchir. Néanmoins, la richesse des coloris et les détails de coupe vraiment exclusifs des vêtements italiens — des plus modestes aux plus riches — ainsi que la qualité des tissus utilisés à la confection des modes féminines leur vaudront, assurément, d'éclatants succès.

Mais laissons Rome et Paris continuer leur magnifique travail, dans ce domaine cher aux femmes, et voyons un peu ce qui se passe, actuellement, chez nous. A bâtons rompus, touchons un peu à tout ce qui fera les délices de l'élégante dans les mois à venir:

La mariée du printemps sera mi-débutante, mi-petite fille, avec sa robe de tulle de nylon et dentelle, à jupe très ample, se terminant très souvent en dents de feston. Son corsage ajusté avec empiècement de dentelle et collet à pointes donnera beaucoup de fraîcheur à son visage.

LES COSTUMES ET MANTEAUX

Nous verrons de plus en plus de deux-pièces accompagnés de blouses assorties à la doublure des vestons. Les tailleurs à cravate, les costumes se portant en-dessous d'un manteau ample, taillé du même tissu, se verront adopter par plusieurs. Les manteaux ne connaîtront pas de juste milieu, cette année. Ou bien ils seront très amples, ou bien très ajustés. La redingote sera à l'honneur.

LE CHAPEAU DE MADAME

De la, paille, tant et plus, mais traitée de plusieurs façons. Qu'elle soit unie, tressée ou brodée, elle se prête à merveille à la confection des chapeaux de toutes formes, convenant à tous les facies. Le petit coiffant de ruban, si doux à porter, accompagnera souvent les toilettes plus habillées.

SA ROBE

Une grande versatilité dans la ligne nouvelle des robes printanières. Il y aura autant de corsages ajustés montés sur jupes bouffantes qu'il y aura de rondeur dans les hauts de robes se continuant en ligne effilée vers le bas. Les imprimés seront tantôt effacés, tantôt éclatants. Le noir et blanc, le gris, le rouge et tous les demi-tons de vert et de bleu primeront.

Mais comme la femme canadienne se doit d'être belle des pieds à la tête, nous reprendrons cette conversation — faite à bâtons rompus — un autre jour et nous parlerons alors de l'importance du choix dans les accessoires.

Suzanne PIUZE

Roger Viau à la société d'étude

M. Roger Viau, peintre et écrivain canadien, présentera une causerie devant les membres de la Société d'étude et de conférences, mardi le 3 février prochain. Il a choisi comme thème "Réalités et illusions de la vie". Pour rappeler la part importante que joue dans toute existence, l'imagination, le conférencier se propose de souligner différents épisodes de la vie où l'homme devient la proie et souvent aussi le bénéficiaire du rêve.

Auteur des "Contes en noir et en

couleur" et du roman "Au milieu, la montagne", M. Viau est également connu pour son talent de peintre. Il a travaillé durant plusieurs années avec les maîtres canadiens et français et un de ses tableaux a même figuré à l'exposition mondiale de New-York en 1939. Rappelons que M. Viau, homme d'affaires montréalais, est aussi membre du Conseil de la Société des Écrivains, et fait partie de la Société des Concerts Symphoniques et du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Sa conférence aura lieu dans le Salon Prince de Galles, à 3 h. m. On peut se procurer des billets à l'entrée.



DE L'HARMONIE EN TOUT! — On reconnaît le bon goût de la femme à la minutie qu'elle apporte à soigner les détails. Elle doit toujours utiliser un rouge à lèvres s'harmonisant parfaitement à la teinte de son poli à ongles.

Pour les gourmets...

OIGNONS A LA CREME

6 à 8 oignons
1 tasse de crème
Sel, poivre
1 tasse de lait
3 c. à table de farine
Eau bouillante.

Mode de préparation.—Cuire les oignons à l'eau bouillante salée. Apprêter une sauce avec ingrédients mentionnés. Déposer les oignons dans plat, masquer de sauce et servir très chaud.

BISCUITS BLANCS

2 oeufs
1 tasse de sucre
1 tasse de lait
3/4 tasse de beurre et de graisse
1/2 c. à t. de soda dans le lait
Farine

3 c. à t. de poudre à pâte
Mode de préparation: Batta les oeufs avec le sucre, incorporer la graisse et le beurre défaits. Tamiser la farine et la poudre; mélanger en alternant avec le lait. Lorsque la pâte est d'une bonne consistance, la fraiser sur la table farinée, l'abaisser; tailler à l'emporte-pièce. Saupoudrer le dessus de chaque biscuit de sucre granulé et déposer 2 ou 3 raisins.

La parole est aux Parisiens

(PCF) — Après New-York et Rome, Paris présentera, le 1er février, ses collections printanières. Une atmosphère toute de fièvre et de mystère enveloppe les milieux de la haute couture parisienne... Quelques indices révélateurs, tirés de déclarations de Dior, Heilm et Balmain, permettent d'espérer une ligne nouvelle, un printemps gai, une saison élégante.

Le premier, le grand-maitre de la haute couture française, a déclaré: "La mode nouvelle exprimera la joie de respirer librement les effluves de la saison printanière". De cette déclaration et d'autres détails qui ont franchi les portes de son atelier, il est permis d'espérer des tailles plus étroites, des jupes de longueur peu modifiée.

Il y aura abondance de gais imprimés qui voleront peut-être la vedette lors des présentations. Les décolletés seront prononcés plutôt à l'arrière qu'à l'avant, tandis que les jupes conserveront une ampleur modérée.

La semaine nationale de santé du 1er au 9

Le Service fédéral de Santé, les services provinciaux et municipaux, la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec, les Unites Sanitaires de la province donnent leur pleine coopération à ce mouvement destiné à convaincre la population que la prévention vaut mieux que la guérison, que la santé c'est l'affaire d'un chacun.

Le gouverneur général, dans un message adressé à l'occasion de cet événement, invite la population à donner son meilleur appui à l'effort entrepris par la Ligue canadienne de Santé, dans sa campagne éducative.

Dans toute la province il a été distribué une abondante littérature traitant de questions de santé et d'hygiène, et il y a lieu d'espérer que les adultes et les enfants bénéficieront de l'effort collectif des sociétés médicales, d'associations intéressées au développement de l'hygiène, et des conseils fournis hebdomadairement par les services fédéral, provinciaux et municipaux.

Dans nombre de localités de la province, des conférenciers traiteront de divers sujets concernant la santé.

Poétesse honorée

(PCF) — La France honorait récemment une poétesse canadienne, Mme Emma Boivin-Vaillancourt, en lui remettant par l'intermédiaire de son vice-consul à Québec, M.

Robe crochetée



726

PATRON NO. 726 — Vous aimez à crocheter, voici un patron de robe facile à réaliser. La jupe d'un seul morceau est exécutée au point de pétale et de mailles tirées. Le corsage aux mêmes points est rehaussé d'un ruché formant un empiècement.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et vous est offert dans les grandeurs suivantes: 2, 4 et 6 ans. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Pierre Lefebvre, un diplômé de l'Ordre de l'élite française avec médaille. La cérémonie s'est déroulée à la Maison des Anciens de Laval, à l'occasion d'une réunion des Judo artistiques.

Mme Vaillancourt est née à Baie Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix. Après de solides études universitaires et musicales, elle fut successivement directrice et co-bibliothécaire de la Société des Poètes, où elle était admise en 1924. Elle est également membre de l'Association des écrivains et de l'Académie de la ballade, de France.

Un manuscrit de 6.000 vers, "De l'aube au couchant", lui mérita plusieurs prix, dont un diplôme de lauréat et une médaille d'or de la Société des poètes.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Taille forte?



Pas d'ampleur à l'arrière

Corsage ajusté et jupe à plis

Mondanités

A l'Oeuvre de la Soupe

Mme Jean Désy, nouvelle présidente, présentait hier après-midi, son Conseil à une assemblée de comité, tenue chez les Fusiliers Mont-Royal. Elle félicita et remercia les anciennes de leur dévouement et accueillit avec joie les nouvelles arrivées. La présidente était présente et les conseillères suivantes: Mmes Jeanne Grisé-Allard, Emile Allyson, Benoit Bertrand, Edouard Berthiaume, Jean-Paul Bourque, Joseph Barsalou, Miles Marie-Anne Barbeau, Léonie Bourgeois, Mmes Maurice Castrerau, Arthur Campeau, Dollard Dandreaux, Albert Davignon, Conrad Despault, Mlle Fleurette Desnais, Mmes Tarence Flahiff, Armand Guilbault, Arthur Gariépy, Gratien Gélinas, Alcide Gagnon, Claude Hurtubise, Tancredé Lebel, Laurent Laurendeau, J.-L. Leblond, Hubert Lépérance, Stephen Langevin, Jean Lafontaine, J.-O. Leduc, Georges Lapensée, J.-O. Massicotte, André Montpetit, André Marcell, Léon Prévost, Miles Madeleine Pagnuelo, Claire Pelletier, Mmes Jean Raymond, André Rolland, Hervé Savard, Claude Simard, Léonard Thibault, Rachel Tucker, Ed Trickey. Trésorières: Mme J.-L. Perron, Mlle Fedora Corbeil. Secrétaires: Mmes Omer Renaud, sec. générale, Louis Morrisset, sec. propagandiste à la radio, Dollard Dansereau, publiciste aux journaux, Joffre Deschênes, assistante.

Femmes universitaires

Au thé-causier de la Société des Femmes universitaires de Montréal, qui aura lieu, demain, le 31 janvier, à 3 h. p.m., au salon "E" de l'hôtel Windsor, la conférencière invitée sera Mlle Marie-Claire Kirkland, avocate, qui parlera de "La femme moderne d'Amérique". Parmi les personnes qui y assisteront, on mentionne: Mme Mireille Fortier-Kingsbury, Me Pauline Caselais, Mme Rose du Tilly, Mme J.-A. Millet, Mme Alfred Thibaut, Mmes Georgette Lemoyne, Marie-Paule Charest, Mme Jean-Paul Fugère, Mmes Cécile Maillet, Mariette Prud'homme, Yolaine Bourbonnais, Germaine Cornez, Marie-Paule MacIver, Thérèse Crompt, Gabrielle Labbé, Lucie Robitaille, Marie-Antoinette Baboyant, le Dr Lise Fortier-Leclerc, Mme Simone du Commun, le Dr Rachel Beaudoin, Mlle Mariette Gosselin, Mme Eva-R. Ducharme, Mmes Jeanne Cypriot, Françoise Vanasse, Yvette Vanier, Thérèse Galipeau, Monique Meloche, Gisèle Robert, Anne-Marie Dionne, Fernande Rioux, Solange Geoffroy, Françoise Gagnon et Monique Lambert.

Coquetel

Mmes Omer Côté, Marcel Faribault, Albert Mayrand, Jean-Luc Trempe, W. C. J. Meredith, George S. Challies, G. B. Foster et A. J. Campbell recevront les invités d'honneur à un coquetel donné au salon vert de l'hôtel Ritz-Carlton



Mlle PAULINE DUSSAULT, fille de M. Paul Dussault, décédé et de Mme Dussault, de Longueuil, et M. PIERRE DUGAS, fils de M. et de Mme Rodrigue Dugas, de Longueuil, dont on annonce les fiançailles.



avant le bal des disciples de Thémis, qui aura lieu en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, vendredi le 6 février, sous la présidence d'honneur de l'hon. juge et de Mme Gérald Fauteux.

Fiançailles

M. et Mme Pierre Beaubien, d'Outremont, font part des fiançailles de leur fille, Mimi, à M. John-Carlaw Bain, fils de M. J.-T. Bain et de Mme Bain, décédée. Le mariage aura lieu le samedi 28 février.

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Trudeau, fille de M. et de Mme Alfred Trudeau, de Sainte-Julie de Verchères au docteur Julien Blain, fils de M. et de Mme Théodore Blain, également de Sainte-Julie. M. l'abbé R. Latour a béni les fiançailles.

Le R.P. Conrad Morin, O.F.M., a béni dernièrement les fiançailles de Mlle Suzanne Bourque, fille de M. et de Mme Roland Bourque et de M. Pierre Foisy, fils de M. A. Foisy, de Cartierville.

Les fiançailles de Mlle Pauline Dussault, fille de M. Paul Dussault, décédé et de Mme Dussault, de Longueuil, et de M. Pierre Dugas, fils de M. et de Mme Rodrigue Dugas, de Longueuil également, sont annoncées.

M. et Mme J.-R. Lachance, de Notre-Dame-de-Grâce, font part des fiançailles de leur fille, Janine, à M. André Charland, fils de M. R.-A. Charland, décédé, et de Mme Charland, de Montréal. Les fiançailles ont été bénies par le R.P. de la Sablonnière, S.J.

Desjardins-Charbonneau

Récemment, en l'église de Saint-Eustache, a été célébré le mariage de Mlle Agathe Charbonneau, fille de Mme Georges Charbonneau, de Saint-Eustache, avec M. Fernand Desjardins, fils de M. Alcide Desjardins, d'Oka. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Henri Charbonneau, curé. L'église était alors décorée de fleurs d'arrière-saison. M. W. Wellen ser-

vait de témoin à son neveu et M. Alcide Desjardins accompagnait son fils. La mariée portait une robe de velours bleu pâle rehaussée de pierres d Rhin, un court voile de tulle de même ton maintenu sous un béguin de velours bleu pâle clouté de pierres du Rhin et une gerbe d'oeillets rouges et blancs.

Mme Charbonneau, mère de la mariée, portait une robe de crêpe-faille noir, un manteau de mouton de Perse, un chapeau d'antilope noir brodé de perles et un bouquet d'oeillets rouges. La soeur du marié portait une robe de crêpe faille gris, un manteau de mouton de Perse, un chapeau de plumes grises et un bouquet d'oeillets rouges. La cérémonie fut suivie d'une réception chez la mère de la mariée. M. et Mme Desjardins partirent ensuite pour Québec. Pour voyager, Mme Desjardins portait une robe de taffetas-nylon turquoise, des accessoires assortis et un manteau de phoque d'Hudson garni de mouton gris. M. et Mme Desjardins habiteront à Oka.

QUEBEC

M. Maurice Boisvert, M.P., et Mme Boisvert sont retournés à Ottawa, après avoir passé la fin de semaine à Québec.

Mme H.-C. Atkinson a reçu à l'heure du thé hier après-midi, au club de la Garnison.

Mme Percy Flynn et Mme Harold Braff ont reçu hier soir à la résidence de cette dernière, chemin St-Louis, en l'honneur de Gérard Souzay, à l'issue du concert de dames au Club Musical des Dames.

Mlle Claire Amyot a reçu à déjeuner au Pavillon Fleur de Lys du Château Laurier, récemment, en l'honneur de Mlle Huguette St-Pierre, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et Mme Réal Riendeau ont reçu à un cocktail de sept à neuf heures hier soir, chez Kerhulu.

Mme Camille Boisvert a reçu à l'heure du thé, lundi, au Pavillon Fleur de Lys au Château Laurier, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

Mmes Marguerite Paquette et Céline Bureau, d'Ottawa, ont offert un shower en l'honneur de Mlle Carmel Chartrand, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et Mme J.-M. Godbout, d'Ottawa, étaient de passage à Québec, en fin de semaine, à l'occasion du congrès du Barreau.

M. et Mme Louis Langlais, d'Asbestos, ont passé la fin de semaine dans notre ville.

M. et Mme A.-F. Miller sont partis pour St-Petersburg, Floride, où ils passeront trois mois.

M. et Mme Georges Roy sont retournés à La Tuque après un séjour à Québec, à l'occasion du congrès du Barreau de la Province.

Me Albert LeBlanc ainsi que Mlle Françoise LeBlanc, de Sherbrooke, ont fait un bref séjour à Québec, récemment.

Mme Jos Vogel, de San Diego, Californie, était de passage à Québec ces jours derniers.

M. et Mme Robert Vézina sont retournés à St-Joseph de Beauce après un bref séjour à Québec, à l'occasion du congrès du Barreau.

A la Société d'Archéologie

L'artisanat au pays du Québec

Lors de la première réunion de 1953 de la Société d'Archéologie et de Numismatique, mercredi dernier, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, a parlé de l'artisanat dans le Québec.

"Le fait de m'adresser aux membres de cette belle société et au château de Ramezay, n'est pas que variation sur un thème ancien, parce que tout de même ce château reste jeune dans ce qu'il enseigne", dit en souriant le conférencier. L'artisanat est un thème national parce qu'il s'identifie avec la fondation du pays, et lorsqu'on parle de la colonie à Colbert s'adressant à Talon, "qu'il fallait que toute colonie suffise à ses besoins".

ANCETRES

Nos ancêtres ont fait preuve de grands talents dans tous les domaines, et cette réputation est devenue proverbiale. Mgr de Laval avait fondé sur des bases solides le grand et le petit séminaire de Québec, puis une petite école d'arts et métiers à St-Joachim. On a formé nalement à la sculpture sur bois et autres professionnels et tous s'adonnent aujourd'hui nous sommes fiers de nos églises, en particulier celles du bas du fleuve: témoignages de la civilisation canadienne française.

Cependant un facteur économique s'est produit au début de la colonie. La pauvreté. Avec courage et patience on a tout de même développé des traditions en perdissant sous l'égide des gouvernements.

TRIANGLE

L'artisanat peut être symbolisé par un triangle dont l'angle culturel est relié à l'angle social et économique. Ces relations sont d'ailleurs essentielles pour sa survivance. Au point de vue culture, notre goût a été quelque peu gâché par le machinisme. Dans l'ameublement, la céramique, l'orfèvrerie, le tissage on trouve tout, mais tout se ressemble. C'est ce qui a attiré l'indifférence sur l'esthétique. Voilà qui est grave souligne M. Gauvreau. On a évolué sans doute, mais il faut que notre art gravisse un palier de plus, d'où l'importance de former des chefs. Il importe de savoir choisir des élèves cultivés, même pour l'art de la menuiserie pour avoir comme disaient nos ancêtres: "de l'ouvrage bien faite". Il y a dit-on à Ottawa, un groupement, une association de gens qui influencent la bonne production. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager dans leurs efforts. La partie sociale de l'artisanat consiste

à développer assez de métiers afin que les nôtres deviennent leur propre maître. Autrefois, l'orfèvre était obligé de faire une à une toutes les opérations de son travail. Aujourd'hui, un artisan pour chacune d'elles. Mais pour cela il faut connaître le métier à fond. "La main c'est l'outil, la tête c'est l'esprit" et dans l'art surtout ajoute le conférencier.

Du côté économique on a accusé les écoles de vouloir commercialiser l'artisanat. Il y a moyen de donner des directives à nos artisans. On peut leur demander de produire de la petite série, d'où l'on sentira que la main de l'artiste y a été de toute son âme. Ici M. Gauvreau ouvre une parenthèse pour souligner le cas de M. Ménard Bourgault de St-Jean-Port-Joli, qui a inauguré, au cours de ses loisirs en 1928, l'industrie de la sculpture du bois. Aujourd'hui, cet art est devenu le gagne-pain d'une fraction de la population.

"Pour favoriser chez nous l'art dans tous les domaines, il faudra, termine le conférencier, "que définitivement nous nous occupions de nos propres affaires".

Présenté par Mme Suzanne Paquette-Goyette, présidente de la société, M. Gauvreau a été remercié par Mme Jean-Pierre Charbonneau, membre du Comité d'organisation de la même société.

MARIE-OLIVE PINTAL

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON NO. 4538 — Une jolie robe d'après-midi pour le printemps. Le corsage ajusté est boutonné sur le devant et forme un collet à basques, les manches sont courtes et la jupe est taillée de plusieurs panneaux donnant de l'ampleur. Une dentelle contourne le col, le bord des manches et les deux poches incluses dans les coutures de côté.

LE PATRON NO. 4538 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert 4 1-2 vgs d'un tissu de 35 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.



Mlle SUZANNE BOURQUE, fille de M. et de Mme Roland Bourque et M. PIERRE FOISY, fils de Mme A. Foisy, de Cartierville, dont les fiançailles ont été bénies par le R.P. Conrad Morin, O.F.M., cousin de la fiancée.



Vive le Cardinal...

(Suite de la page 5)

— Les professionnels: on ne saurait compter le nombre de fois qu'il les a rencontrés, soit dans des réunions plus intimes, soit dans des occasions plus démonstratives. Il préside, chaque année, l'ouverture des tribunaux. Il donne ses directives au XXème Congrès des médecins de langue française, aux délégués de "Pax Romana", aux auditeurs des Semaines Sociales. A maintes reprises, il précise la mission de l'Université... Vraiment les professionnels seraient bien portés à se dire: "Notre évêque, c'est pour nous d'abord, qu'il oriente ses activités rayonnantes!"

— Les industriels: il comprend mieux que tant d'autres, leurs difficiles problèmes. Il les reçoit en délégation, il s'assoit à leur table, délibère, il mange avec eux, et toujours sa parole précise: droits et devoirs. Le savent tous les groupes qui l'ont apprécié: les clubs Richelieu, les Chevaliers de Colomb, les Chambres de commerce, le Comité catholique des hommes d'Affaires, les dirigeants du centre d'apprentissage du bâtiment, les Marchands détaillants, les membres de l'Association professionnelle des industriels... Vraiment ces industriels doivent réfléchir en eux-mêmes: "Notre évêque, c'est d'abord de nos problèmes qu'il est surtout préoccupé!"

— Et les autres associations du diocèse: il les porte toutes dans son cœur. Il rencontre les Ligues du Sacré-Coeur et les Congrégations mariales dans leurs assemblées. Il encourage les Lacordaire dans la lutte. Il incite scouts et guides à poursuivre leur idéal. Il recommande les intentions mensuelles de l'Apostolat de la Prière. Il fait l'éloge du Tiers-Ordre. Il écrit une lettre d'encouragement à l'occasion du centenaire des Dames de Sainte-Anne. Il multiplie sa présence aux réunions d'action catholique où il donne des directives, dans un esprit très large qui est celui du Pape. Sa condescendance le conduit jusqu'aux petits de la Croisade Eucharistique à qui il confie ses projets, ses intentions particulières et ses espérances sans limites. Vraiment chaque groupement, quand il possède Son Excellence, doit avoir la tentation de se dire intérieurement: "Notre évêque, c'est nous évidemment qu'il aime le plus!"

— Et le peuple: peuple anonyme des ouvriers, des pauvres, des malades... Son Eminence trouve, tout au long de ses journées, le temps de sévader pour le rencontrer. Son peuple, il lui parle à la radio et lui confie la grande Campagne du Chapelet, cette campagne mariale en qui il a mis toute sa confiance. Il le rencontre, son peuple, dans les splendides manifestations religieuses des Congrès eucharistiques, des visites paroissiales, des démonstrations au Forum, au Gesù, à l'Oratoire Saint-Joseph, au sanctuaire de la Réparation. Il fonde pour lui le Foyer de Charité, qui a été l'une de ses principales préoccupations, tant son cœur de prêtre compatissant veut soulager toutes les misères, connues ou cachées. Son peuple, il le rencontre sur la rue, il le salue, il lui parle amicalement. Et le peu-



LA FOULE MASSEE A LA PORTE DE LA CATHEDRALE — On voit ci-haut une faible partie de la foule immense qui s'est pressée hier

soir sur le passage de Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger. La foule que l'on voit ci-haut attend à la porte de la Cathédrale St-Jacques.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

ple de se dire tout spontanément: "Vraiment, c'est notre évêque!" comme il répétera maintenant: "Vraiment, c'est notre cardinal!"

Eminence, nous prions sincèrement pour que Dieu continue de vous donner la santé au milieu de vos activités débordantes; pour que l'Esprit Saint continue de vous multiplier ses lumières; pour que le Sacré-Coeur continue de vivifier de son amour votre cœur inlassablement orienté vers le bien de son diocèse et pour que la Sainte Vierge vous récompense d'avoir fait fleurir la si belle dévotion du chapelet dans les familles.

Chers diocésains, remerciez Dieu et le Pape de nous avoir donné, en ces heures difficiles, l'homme qui, selon une parole de Pie XII, veut "faire apparaître au monde la bonté de Dieu": Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Eminence, pour vous manifester notre joie profonde et notre attachement inaltérable, nous avons voulu vous présenter une bourse; il vous sera possible de constater l'insigne générosité des cœurs.

ALLOCUTION DE Mgr WHELAN

"Nous avons, dit-il, en langue anglaise, attendu avec impatience ce jour mémorable dans les annales de notre histoire, l'heure du cœur de toutes les émotions, le temps d'une chaleureuse bienvenue et de sincères félicitations. Les yeux du cœur ont scruté les événements étonnants, qui se sont déroulés dans la Ville Eternelle. Mais encore, y avait-il le désir ardent d'avoir Votre Eminence parmi nous. Maintenant, est arrivé

le grand jour de la jubilation, de l'action de grâce où les chants du Magnificat et du Te Deum émergent comme d'un hymne de gratitude pour les bénédictions qui nous inondent.

Deux sentiments surgissent en nous: notre profonde gratitude envers notre Saint-Père, pour le don qu'Il nous a fait, et nos cordiales félicitations à vous, Eminence, dans notre vœu de "bienvenue chez vous".

Il y a près de trois ans, le Saint-Père nous a donné votre Eminence, comme de son don personnel, un don qui a enrichi Montréal et par le donateur et par le donné. Nous avons déjà exprimé notre gratitude au Saint-Père et, plus encore, il a souhaité nous rendre son don plus précieux encore, il nous a donné un Cardinal. Notre joie est sans bornes et, lorsque la coupe semble déborder, elle jaillit encore dans son plus nouveau témoignage de son affection à notre égard. Nous ne pouvons trouver de mots plus puissants pour exprimer notre gratitude de que de dire: "Gratias agimus tibi" — nous vous remercions!

A vous, Eminence, nos souhaits de bienvenue et nos félicitations se comptent par le million d'âmes, qui constituent votre vaste diocèse, et se multiplient par l'affection qui réside dans le cœur de chacun au sein de votre troupeau. Un grand hosanna s'élève de Ville-Marie, à travers votre cœur, et retentit aux pieds de Notre Saint-Père.

Il y a tellement de manières d'exprimer ses sentiments, mais il n'y a qu'une voie, par où ils peuvent passer: le cœur. Et, c'est là où résident les éléments de notre bonheur et tous les ingrédients de notre joie. La pierre d'angle de la demeure de notre jouissance ne peut se trouver ailleurs que dans la prière au dispensateur de toute joie. Nos prières alors demandent que Dieu vous donne, Eminence, d'innombrables bénédictions et des grâces infinies; qu'Il vous accorde nombre de consolations, et, dans vos grandes responsabilités, la force de faire Son travail, dans le salut des âmes."

REPLIQUE DU CARDINAL

"O mon Eglise, mon Epouse, disait Son Eminence, tu as revêtu ta robe de fiancée pour recevoir ton Pasteur et ton Père! Et pour me dire ton affection tu as empunté la voix de deux évêques qui me sont chers et que je remercie de tout cœur pour les sentiments si délicats qu'ils viennent de m'exprimer. Permettez-moi, Monseigneur l'Evêque d'Arena, de vous exprimer ma plus vive reconnaissance pour l'office d'administrateur que vous avez rempli si dignement et avec tant de zèle durant ces 3 mois. Mais pourquoi faut-il que dans cette parure je distingue une fleur qui bril-

le comme une larme... Ce trône que j'inaugure ce soir c'est le vénéré curé de cette cathédrale qui en a conçu le premier les plans. Il me disait dans un dernier message, daté du 20 décembre: "Eminence je vous envoie cette lettre afin de n'être pas le dernier à vous souhaiter la bienvenue". Il est déjà dans la gloire du Seigneur et notre joie est moins pure, ce soir, parce qu'il n'est pas là pour nous introduire dans cette Basilique où son zèle sacerdotal se dépensa durant près de 50 ans.

Mes chers frères,

La cérémonie de ce soir n'a rien d'officiel. C'est dimanche que nous recevrons l'expression de vos hommages. Mais en prenant contact avec vous, je ne pouvais pas taire la joie que j'éprouve de vous retrouver. Et c'est aux pieds de Jésus Hostie que ces échanges d'affections se feront.

Dieu a toujours été bien bon pour moi, mais depuis le 29 novembre dernier, cette bonté est royale. Le Seigneur a daigné regarder ma petitesse et il a fait de moi un Prince de Sa Maison. Aussi l'action de grâce jaillit de mon cœur avec l'impétuosité de l'eau de la source qui sourd de terre. Mes Frères, ce manteau de gloire il est assez ample pour vous couvrir tous.

Je voudrais y placer, dès ce soir, tous les petits enfants avec la tendresse et la sollicitude de la mère-poule qui étend ses ailes sur ses poussins. Oh! mes chers petits, venez

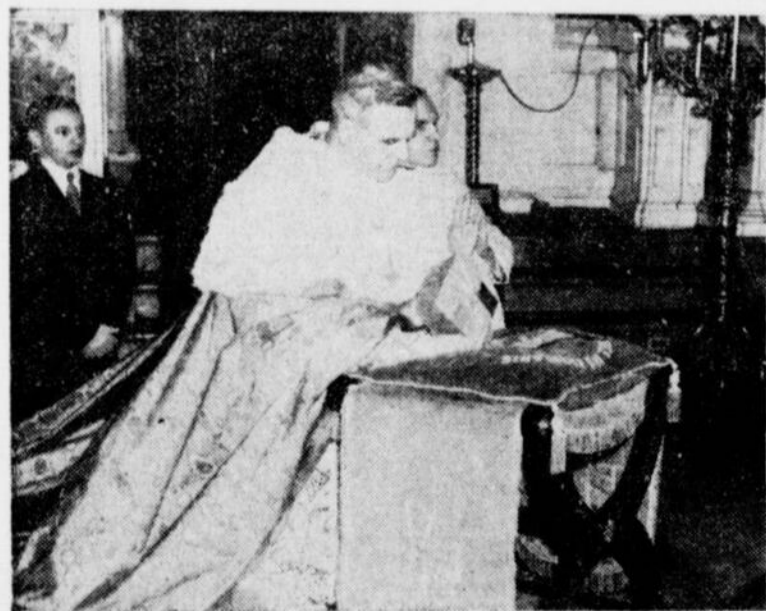
vous blottir sous ce manteau afin que vous soyez protégés contre les impuretés du siècle et contre les ruses de Satan! Avec ce manteau, je veux également envelopper tous les malades de mon diocèse. A eux, en ce moment, ma pensée, mon affection et mes labeurs de demain! Mais vous tous qui souffrez et qui travaillez, venez à votre Pasteur, car par la grâce du Seigneur son cœur s'est dilaté et il veut vous apprendre à porter vos fardeaux comme le Christ-Jésus a porté sa croix. Il n'y a pas d'autre chemin pour goûter la paix du cœur et pour accomplir son salut. Merci au Seigneur et merci à la Vierge sa Mère! Ville-Marie est le douaire de la Vierge et cette pourpre je veux la déposer sur les épaules de sa Reine! Mais avant de nous incliner sous la bénédiction du Cœur aimant du Sauveur dans son Sacrement d'amour, je veux exprimer ma gratitude émue à tous les pasteurs du passé, à ces évêques de Montréal qui, dans les labeurs, les sacrifices, les épreuves les plus crucifiantes, ont bâti cette Eglise de leurs sueurs et du meilleur sang de leur cœur. A tous, je veux dire que cette pourpre, ils l'ont méritée avant que je ne la porte.

Que notre prière leur accorde la plénitude de la paix!"

ATMOSPHERE CORDIALE

Lorsque Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, atteint Ville-Marie, les cloches de toutes les églises

(Suite à la page 13)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU PIED DE L'AUTEL DE LA VIERGE MARIE. — Le premier geste de Son Em. le Cardinal Léger, lorsqu'il arriva au sanctuaire de la Cathédrale Saint-Jacques, hier soir, fut de s'agenouiller sur un prie-Dieu, au pied de l'autel de la Très Sainte Vierge Marie.



DANS LE WAGON DU PACIFIQUE CANADIEN — Dans le wagon spécial du Pacifique Canadien, mis à la disposition de Son Em. le Cardinal Léger, pour son retour de New-York à Montréal, on voit ci-haut, de gauche à droite, Son Exc. Mgr L.-P. Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, Son Eminence et M. Maximilien Lacombe, P.S.S., supérieur provincial de Saint-Sulpice.

Accueil enthousiaste au cardinal Léger

(par HERVE LEPINE)

Jamais une réception publique n'a été aussi enthousiaste que celle qui a été faite à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, hier soir, dans la métropole. Ce fut réellement celle que l'on réserve aux princes. Tous les éléments de notre population lui ont manifesté un enthousiasme débordant atteignant un degré qui faisait dire à plusieurs: "Comme cet homme doit être aimé!"

Dès six heures, hier soir, la basilique-cathédrale était bondée d'une foule nerveuse dont une partie récitait à haute voix le chapelet. A la même heure, il était impossible de pénétrer à la gare Windsor. Sur l'immense parc qui sépare la gare de la Basilique, la foule commençait à se presser.

La température était froide mais magnifique. Ce coin de Montréal n'a jamais été aussi féérique. La Basilique illuminée découpait dans le ciel son dôme majestueux qui étincelait sous les plus puissants projecteurs fournis par l'armée et l'aviation.

C'est la première fois que ces projecteurs sont utilisés pour une réception civile. Le parc tout entier était entouré d'une bande lumineuse composée de cercles d'un pied de diamètre décorés de lumières jaunes, avec au centre une croix de lumières rouges.

Au milieu de toute cette lumière la foule s'amenait toujours ne sachant si elle devait opter pour la gare ou la Basilique. Au centre du parc, une haute tour métallique couronnée de dix haut-parleurs lançait aux quatre coins une musique religieuse puissante de haute qualité.

Après avoir empli nos yeux de ce spectacle qu'il ne nous est pas donné de contempler souvent, nous avons accompli le prodige de pouvoir entrer dans la gare et de nous rendre jusqu'au pied de l'estrade, au centre. Encore là, une foule dense, grouillante, impatiente, que retenaient difficilement nos braves policiers avec des cables, était prête à recevoir le cardinal chaleureusement, même si le train était en retard d'une heure.

La gare Windsor était décorée comme jamais elle ne le fut. Un personnage des relations extérieures du Pacifique Canadien nous a déclaré que les dépenses encourues atteignaient plusieurs mille dollars.

Vers les huit heures le vénérable père du Cardinal fit son entrée au milieu des acclamations de la foule qui le reconnut, car son fils lui ressemble, comme nous disons chez nous, "comme deux gouttes d'eau." Puis ce fut le maire de Montréal,

M. Camillien Houde, puis un groupe d'évêques.

Enfin à 8.40 h., le Cardinal Léger, sous les feux des projecteurs et les éclairs du magnésium, montait sur l'estrade aux acclamations délirantes de l'assistance. On entendait crier la foule: "Vive le cardinal."

C'était comme un tableau de musée. Ce cardinal, vêtu de rouge clair, levait les bras, saluait, souriait. La foule, un moment muette pour mieux contempler ce tableau, reprit son enthousiasme ému en voyant le cardinal serre dans ses bras son vieux père. La musique religieuse perçait à travers tout ce bruit. Puis les premières notes de notre "O Canada" furent écoutées religieusement. Mais sur les mots: "Car ton bras sait porter l'épée..." la foule n'y tint plus et chanta fortement tout le reste de l'hymne national.

Jamais, nous n'avons entendu chanter si bien "O Canada".

Lorsque la réception fut terminée, le cardinal traversa la salle dans toute sa longueur, lentement, prodiguant ses saluts de tous côtés. Et ce fut le défilé. Par un miracle, nous avons réussi à quitter la gare par une porte de l'entrepôt et voir un peu le défilé. La voiture réservée par la ville au Cardinal avait une toiture en plastique avec réflecteur, ce qui permettait de voir très bien le cardinal.

Nous avons vu des jeunes gens, pris subitement d'enthousiasme crier à pleins poumons: Vive le Cardinal. D'autres lançaient leur chapeau dans les airs. Cette foule parlait français, anglais, et bien d'autres langues. Nous avons entendu un petit bonhomme qui disputait sa mère en disant: "I want to see the Cardinal."

Ceux qui reconnurent le mauvais choix de leur poste d'observation, décidèrent de trouver mieux et ce fut une course à travers le parc, vers un endroit hélas où la foule était encore aussi nombreuse.

Le Cardinal fit son entrée à la Basilique sous les applaudissements et les acclamations de la foule qui attendait depuis deux, trois et même quatre heures.

Montréal n'oubliera jamais l'arrivée du Cardinal Léger.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE DEFILE DE LA SORTIE DE LA CATHEDRALE — Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger bénit l'assistance, au cours de la procession solennelle de sortie de la Cathédrale, après la bénédiction du Salut du Très-Saint-Sacrement. Le suivent Son Exc. M. Emile Grothé, chevalier gentilhomme, l'abbé Louis Aucoin, secrétaire du Cardinal, et M. le chanoine Raoul Drouin, l'un des diacres d'honneur.

Vive le Cardinal...

(Suite de la page 12)

ses, dans la métropole, firent retentir à toutes volées les notes de joie, qui étreignaient le coeur de tous les fidèles.

Au cours de la cérémonie du Salut du Très-Saint-Sacrement, lorsque M. l'abbé Victor Savaria demanda à tous, dans la Cathédrale, dans les Maisons religieuses, dans les foyers, de chanter d'un commun accord le "Magnificat", la famille du Cardinal, en particulier M. Ernest Léger, son père, Mme Jules Léger, sa belle-soeur, Miles Francine et Hélène Léger, ses nièces, dans le premier banc de la nef, du côté de l'Evangile, ne purent retenir leurs larmes.

Le Cardinal Léger est maintenant dans sa ville archiépiscope. Ce matin, il a célébré la messe à la Cathédrale, aux intentions des prêtres du clergé diocésain, régulier et séculier.

Conseiller technique au sénat américain

WASHINGTON — Me Robert L'Heureux, de Manchester, a accepté un nouveau poste d'aviseur en chef et de directeur de l'équipe professionnelle du comité sénatorial du commerce entre Etats et à l'étranger.

Le Cardinal a créé de nouveaux prélats

Au cours de la messe basse, qu'il a dite, ce matin, en la Cathédrale Saint-Jacques, aux intentions de son clergé diocésain, régulier et séculier, Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a honoré quelques membres du clergé.

"Les princes ont accoutumé de faire des largesses et d'accorder des faveurs à l'occasion de leur avènement", dit-il en remettant les honneurs.

"Tout d'abord j'ai voulu honorer une Institution qui donne à notre diocèse un éclat tout particulier. J'ai nommé notre Université Pontificale. Celui qui la dirige depuis près de quinze ans a en toutes circonstances un Recteur Magnifique. J'ai cru n'étonner personne en obtenant pour Monseigneur Olivier Maurault la dignité de Protonotaire Apostolique ad instar.

A côté de lui, nous avons distingué un collaborateur discret mais combien précieux. Monsieur le Chanoine Georges Deniger a bien mérité d'être inscrit sur la liste des Prélats de la Maison de Sa Sainteté.

L'administration d'un grand diocèse est efficace dans la mesure où les différents offices ont à leur tête des prêtres dévoués et compétents. Je remercie la Providence de m'avoir donné des collaborateurs intimes qui partagent avec moi le fardeau de l'administration avec un dévouement discret et une reconfortante loyauté. Tous les prêtres du diocèse seront heureux, j'en suis convaincu, de traiter à l'avenir des problèmes de la Chancellerie avec Monseigneur Robert Mitchell, Prélat de la Maison du Pape.

Dans un diocèse, il est une oeuvre d'une importance capitale, parce qu'elle est aussi précieuse que les racines le sont à l'arbre. C'est celle de la formation de l'enfance.

Nous avons obtenu pour le visiteur-en-chef des Ecoles de Montréal, l'abbé Irénée Lussier, le titre de Prélat de Sa Sainteté.

Nous avons voulu souligner le zèle de deux prêtres qui exercent depuis longtemps un ministère fructueux en obtenant pour eux le titre de Prélat Domestique.

Monsieur le curé Arthur Champagne est un vétéran du sacerdoce. En honorant ce vieux curé, encore en fonction et encore actif, j'ai eu l'impression de reconnaître les mérites de tous.

Monsieur le curé Donat Godin accompli à St-François d'Assise une oeuvre qui dépasse les limites de la paroisse. Monsieur Godin a souvent refusé des postes convoités afin de mener à terme l'oeuvre que la Providence lui avait confiée. Ses paroissiens et les Artistes seront fiers de l'appeler Monseigneur.

Ne voulant pas épuiser en une

fois la puissance pontificale, et voulant exercer une première fois ma juridiction en ce domaine, c'est dans le Vénérable Chapitre de la Cathédrale que j'ai cueilli les autres faveurs à distribuer.

Puisque les Chanoines ont été institués par l'Eglise afin de servir l'Evêque j'ai cru bon de nommer Chanoine titulaire de notre Cathédrale Monsieur l'abbé Victor Savaria, procureur de l'Evêché.

"A l'extérieur de l'Archevêché, j'ai voulu honorer ceux qui dirigent des institutions ou des paroisses avec un zèle que nous citons en exemple:

M. l'abbé Marcel Beaudry, supérieur du Collège de l'Assomption, M. l'abbé Joseph Théorêt, curé de Notre-Dame-de-Lourdes,

M. l'abbé Aurèle Parrot, curé de la Nativité d'Hochelaga,

M. l'abbé Jasper Stanford, curé de St-Willibrord,

M. l'abbé Emmett Carter, membre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Les indemnités sont toutes augmentées

QUEBEC, 30. — (D.N.C.) — En vertu d'un bill déposé hier après-midi, à l'Assemblée législative, le premier ministre de la province retirera une indemnité totale de \$22,000 par année. C'est une augmentation de \$4,000 sur l'indemnité actuelle.

Maitres, conseillers législatifs, présidents des deux Chambres, et députés bénéficient également l'une augmentation de traitement de \$2,000 à \$4,000 selon le cas.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative aura \$16,000, soit le même salaire que les ministres avec portefeuille. Cela représente une hausse de \$4,000.

Les ministres sans portefeuille voient leur indemnité portée de \$8,000 à \$11,000.

Le président du Conseil législatif et celui de l'Assemblée législative auront désormais \$15,000, le leader du gouvernement et le leader de l'opposition à la Chambre Haute, \$10,000.

Les députés reçoivent une augmentation de traitement de \$2,000, ce qui porte leur indemnité à \$6,000. Les conseillers législatifs reçoivent le même traitement.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

IL SALUE LA FOULE — Au moment de quitter la gare Windsor, où s'est déroulée la réception civique, Son Em. le Cardinal Léger s'est rendu à la Cathédrale Saint-Jacques, où NN. SS. Conrad Chaumont et L.-P. Whelan lui ont souhaité la bienvenue. On le voit ci-haut lever son chapeau pour saluer la foule, qui se presse autour de lui, au moment où il s'apprête à monter en voiture.



EN ROUTE VERS L'HOTEL-DIEU. — Les grandes démonstrations de sa réception en sa ville archiépiscopale terminées, hier soir, Son Em. le Cardinal Paul-Émile Léger s'est rendu auprès de sa mère, Mme Ernest Léger, allée à l'hôpital Hôtel-Dieu. On le voit dans une voiture, en compagnie de Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal.

Etude du rapport Currie en comité

OTTAWA, 30. — (P.C.f.) — Le comité parlementaire des crédits de la défense a consenti hier à mettre de côté, du moins pour le moment, la plus délicate section du rapport Currie.

Les 26 membres de ce comité ont décidé de commencer mardi prochain à entendre M. George S. Currie, comptable montréalais et ancien sous-ministre de la Défense, et d'accorder préséance à trois des quatre sections de ce rapport qui a provoqué une vive controverse. Cependant, il appert que certaines allusions se glissent à certains extraits désormais célèbres de la première section.

Les trois dernières sections sont surtout consacrées aux nombreux détails fournis par M. Currie pour améliorer les services des travaux de l'armée. C'est dans la première section que M. Currie emploie des expressions générales pour mettre en relief ce qui s'est produit dans ce service de l'armée, à savoir, "un relâchement général" de la surveillance, de "graves" faiblesses dans le domaine de la sécurité, de "l'indifférence" à l'égard de l'administration, ainsi qu'une attitude de hâte irraisonnée, et les événements qui se sont déroulés au camp de Petawawa, provoquant une enquête qui a été suivie de 15 poursuites, et enfin les pertes subies au même endroit.

C'est cette première section qui a fourni les détails qui ont envenimé le débat pendant deux semaines aux Communes. C'est précisément cette section qui contenait des extraits auxquels s'est opposé le lieutenant-général G. G. Simonds, chef de l'état-major général, qui a réclamé des explications.

Cette entente de remettre cette section à plus tard et de s'attaquer directement aux autres sections moins explosives d'abord, a été conclue lors d'une réunion d'un sous-comité représentant tous les partis et a été ratifiée par le comité plénier.

Le colonel David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, a dit que ceci n'empêchera pas les membres d'aborder d'autres "questions qui surgissent inévitablement", mais qu'il est "confiant" qu'elles porteront sur les trois dernières sections. Ceci laisse entendre que les membres du comité pourront faire allusion à des extraits de la première section en étudiant les sujets susceptibles d'améliorer la situation, mais la section proprement dite ne sera pas étudiée article par article.

Cependant, un membre du comité, après la réunion, a fait remarquer que les membres peuvent fort bien référer à la première section quand ils auront terminé l'étude des autres.

Deux membres du comité, un libéral et un oppositionniste, ont dit privément que le sous-comité a décidé théoriquement que les fonctions du comité ne sont pas de faire grand état des erreurs du passé, mais bien de trouver une formule pour que ces erreurs ne se répètent pas.

Le premier témoin a été le brigadier W.-J. Lawson, chef du contentieux au ministère de la Défense. Il a donné l'historique des cas de Petawawa et a fait les précisions que voici:

1. En plus des 12 soldats et civils condamnés par les tribunaux à la suite de la conspiration et des vols perpétrés, le major F.-G. Pumble a été chassé de l'armée pour "mauvaise conduite" à Petawawa, et cinq sous-officiers ont été réprimandés. Le major a été reconnu coupable par le major-général Howard Graham d'avoir irrégulièrement transigé des affaires avec un entrepreneur privé et, étant de service dans l'armée, de s'être servi de matériaux et de fournitures de l'armée pour son propre usage.

2. Les pertes à Petawawa se sont chiffrees par \$54.143 dont \$18.300 ont été recouverts, y compris \$6.780 de la solde de deux officiers reconnus coupables, et \$4.000 d'une société privée quand elle a découvert une erreur dans un contrat. De 1949 à 1952, le détachement des travaux de l'armée devait répondre de dépenses se chiffrant par environ \$10.000.000 pour des immeubles et l'entretien.

3. Le ministre de la Justice étudie actuellement la possibilité d'interdire des poursuites pour tenter de recouvrer plus d'argent de la part de civils impliqués.

4. L'armée était à faire le point dans le système de comptabilité au détachement des travaux de l'armée à Petawawa quand une lettre anonyme signalant des irrégularités a été expédiée à la Gendarmerie fédérale en octobre 1951. C'est la police, agissant sur réception de cette lettre, qui a éventé la conspiration.

5. Un rapport erroné de la police militaire a fait dire d'abord que des chevaux avaient été inscrits sur les listes de soldes à Petawawa, détail compris dans le rapport Currie, mais qui a été formellement démenti par le gouvernement. L'erreur de la police militaire a été découverte plus tard. Cependant, le brigadier Lawson n'a pas précisé si l'erreur a été découverte avant ou après l'enquête Currie.

6. Le raisonnement principal pour laquelle la conspiration n'a pu être éventée par l'armée est que tous les dirigeants du détachement des travaux de l'armée à Petawawa, sauf un lieutenant, y étaient impliqués.

7. Le raisonnement principal pour lequel la conspiration n'a pu être éventée par l'armée est que tous les dirigeants du détachement des travaux de l'armée à Petawawa, sauf un lieutenant, y étaient impliqués.

Réélection de René Constant

M. René Constant a été réélu, hier, par une majorité de plus de 700 voix, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Les autres membres du conseil d'administration de ce syndicat, affilié à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, élus également hier, sont: 1er vice-président, René Rochon; 2e vice-président, Vianney Séguin; directeur du secrétariat, Armand Cou-



M. René CONSTANT

ture; vérificateurs, Ernest Caron et Roland Dubuc; les directeurs, pour les divers services, sont: contentieux, J.-C. Belleville; finances, Maurice Normandin; travaux publics, Rosaire Delorme, Raynald Romeo Gentile, Robert Langlois et Guérin et Roger Mayer; secrétariat, Aurore Berry; santé, Arthur Germain; police, Henri Le Rouze; bien-être social, Raoul Roy.

Dans un referendum, tenu en même temps, que l'élection, les fonctionnaires ont décidé de rejeter le projet de porter à deux ans le mandat du nouveau conseil d'administration du syndicat.

Etudiants américains à Ottawa

Cinquante étudiants en science politique de l'université du Vermont sont arrivés à la Gare Centrale par le Canadien National, en route pour Ottawa où ils étudieront sur place le système politique du Canada.



LE CHAPEAU CARDINALICE. — Voici le chapeau que porte Son Em. le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, pour se rendre aux grandes cérémonies qui marquent sa tâche apostolique.

Protestations de M. Cresthol

OTTAWA, 30. (P.C.f.) — M. Leon-D. Cresthol, député libéral de Montréal-Cartier, a protesté contre les amendements projetés à la loi des élections dans la province de Québec en vertu d'un bill présentement devant l'Assemblée législative.

Se levant sur une question de privilège, M. Cresthol a dit que ses droits de Canadien naturalisé fussent "une grave atteinte" en vertu du projet de loi québécois.

Les amendements feraient une distinction entre les Canadiens d'origine et les Canadiens naturalisés. Un citoyen naturalisé devrait produire des papiers de citoyenneté avant de pouvoir voter.

M. Cresthol est d'avis qu'on devrait prévenir le gouvernement de Québec que les problèmes de citoyenneté tombent sous la juridiction exclusive du Parlement fédéral.

Concordia œvra payer \$1,143.22

Les dommages de \$1,143.22, avec les dépens, viennent d'être accordés à M. Marcel Lapierre, proprié-



REFORMES PEDAGOGIQUES. — Parlant devant la Chambre de Commerce de Montréal, M. Esdras Minville, directeur des Hautes Etudes commerciales, a déclaré que cette institution responsable de l'éveil de la pensée économique au Canada français avait besoin de réformes pédagogiques et d'agrandissement de ses locaux. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Charles Aubry, président de l'Association des anciens H.E.C., M. Charles Goulet, M. Esdras Minville, M. J.-A. Lalonde, président de la Chambre; et M. Stuart Findlayson, trésorier du Board of Trade.

taire de taxi, par l'hon. juge Roger Brossard, de la Cour supérieure, à la suite d'une action en dommages prise par lui contre la ville de

Montréal. Il s'agissait d'une collision survenue le 25 juillet 1950 entre un taxi appartenant au demandeur et un camion de Concordia.

La faute est imputée au préposé de la ville qui voit le même juge rejeter sa contre-action au montant de \$723.75.



Une carrière de CHEF au service du Canada!

Un pays libre et riche, mais militairement faible, est une proie facile pour les agresseurs communistes. C'est pourquoi le Canada, pays libre et riche, prend aujourd'hui ses précautions et renforce son armée.

La nouvelle armée canadienne, l'une des mieux formées et des mieux outillées du monde, offre aux jeunes gens qui ont les qualités requises des carrières de tout premier ordre dans le domaine technique.

En tout premier lieu, l'armée du Canada forme des hommes dans toute l'acceptation du terme. Elle forme leur caractère, leur donne le sens des responsabilités, leur apprend à prendre des décisions. Enfin, notre armée forme des chefs, des meneurs d'hommes.

Mais elle les achemine aussi vers la maîtrise de spécialités techniques fort intéressantes. Graduellement, le jeune homme se perfectionne et devient un véritable expert non seulement dans son métier purement militaire mais aussi dans la spécialité technique qu'il a choisie. De plus, il reçoit des augmentations de solde au fur et à mesure qu'il monte en grade.

C'est notamment le cas du sous-officier qui figure dans cette illustration, un sergent-instructeur des Transmissions. Avec les Transmissions, nous entrons dans la sphère fascinante de la T.S.F., de l'électronique, des divers moyens de communication.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS

- Sous-officier breveté de 1^e classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 900 hommes)
- Sous-officier breveté de 2^e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)
- Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)
- Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)
- Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Écoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

La Verte Erin veut garder sa jeunesse sur la terre

DUBLIN — (UP) — Le gouvernement irlandais et les autorités de l'Eglise, sérieusement inquiets de l'exode continu de la population des régions agricoles d'Irlande, ont lancé une campagne concertée pour maintenir la jeune génération sur les terres.

Ce mouvement vers les villes et les cités de la part des jeunes gens a été graduel durant plusieurs années, mais il représente maintenant une sérieuse menace au progrès économique de la nation, qui compte aujourd'hui 50,000 personnes de moins qu'il y a cinq ans dans l'agriculture, l'industrie primordiale du pays.

Afin d'en venir à une solution de ce problème, les autorités en ont étudié en détail les causes. Le premier ministre Eamon de Valera a lui-même pris la situation en mains.

LES RESPONSABLES

Une des principales raisons de cet exode des jeunes gens à la recherche de salaires plus élevés a été le refus des propriétaires de payer des salaires raisonnables quand ils ont passé l'âge d'exploiter eux-mêmes effectivement leurs fermes, ou de remettre à leurs fils le bien familial.

Travailler pour "de l'argent de poche" ne donne aucune chance aux fils aînés de se marier et de s'établir, et ceci a un effet naturel sur les jeunes filles qui font leurs bagages et se dirigent vers les villes à la recherche de l'aventure romanesque qui pourra éventuellement se terminer par un mariage.

De Valera a longtemps fait campagne, mais sans succès, pour obtenir des vieux fermiers qu'ils remettent à leurs fils leurs fermes lorsqu'ils ne peuvent plus les exploiter efficacement.

L'ELECTRIFICATION

Avec plusieurs régions du pays encore sans électricité, le gouvernement a activé son programme d'électrification rurale, qu'il étend aux régions les plus reculées du pays. Le premier de deux énormes générateurs a été installé comme partie d'un projet qui ambitionne de donner au pays 200,000,000 d'unités d'électricité de plus par année.

Un autre problème est le suivant: dans les régions agricoles, les commodités et les divertissements font pratiquement défaut.

Les communautés rurales qui voient de l'avant, aidées par leurs curés et leurs prêtres, font l'impossible pour rendre l'Irlande rurale plus attrayante pour les jeu-

nes gens avec l'ouverture de salles de danse, de cinémas, de salles de lecture et la fondation de sociétés locales.

LES INDUSTRIES

Mais la disette la plus sérieuse, en ce moment, est le manque d'industries rurales capables d'offrir de bons salaires aux jeunes gens qui désirent demeurer dans leurs villages.

Un projet qui a une haute priorité auprès du gouvernement est la décentralisation des industries pour procurer de l'emploi à des salaires attrayants loin des villes et des cités trop peuplées. On a promis aide et assistance aux usines qui iront s'établir dans les centres ruraux. Et les experts du gouvernement font des expériences avec les produits bruts de la nation pour activer l'industrie. Les chimistes étudient particulièrement les moyens de fabriquer, avec la tourbe qui abonde dans le pays, du papier-journal.

A la Société Médicale

La Société Médicale de Montréal tiendra mardi, le 3 février, à 9 heures du soir, en l'hôtel Général de la Miséricorde, 1051, rue St-Hubert, une séance clinique, sous la présidence du docteur J.-Henri Charbonneau.

A cette occasion, les médecins suivants seront mis en nomination comme membres titulaires de la Société: Docteurs Guy Gignac, Maurice-B. Lavoie et Joseph St-Laurent, après quoi l'on procédera à la présentation des travaux scientifiques, dont le programme est ainsi élaboré: a) Placenta praevia; Docteurs Robert Cailloux et Berthold Bourgie; b) Dystocie de la contraction utérine; Docteurs Hector Ricard et Maurice Gagnier; c) Traitements dans l'éclampsie et l'éclampsie; Docteurs Léon Journet et Jacques Lebel.

Après la séance, un goûter sera gracieusement servi aux membres présents par les autorités de l'hôtel Général de la Miséricorde.

Tous les membres de la Société Médicale de Montréal sont cordialement invités d'assister.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA MESSE BASSE DU CARDINAL POUR LES MEMBRES DE SON CLERGE — Ce matin, Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger a dit une messe basse aux intentions de son clergé diocésain. On voit ci-haut, au cours du défilé dans l'allée centrale de la Cathédrale Saint-Jacques, Mgr Paul Touchette, C.S., M. l'abbé Louis Aucoin, Son Em. le Cardinal Léger et Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, qui a également prononcé une allocution.

Le rôle comprend 4 procès pour meurtre

L'hon. juge Wilfrid Lazure inaugurera, le 2 février, la prochaine session des Assises criminelles.

Le rôle, tel que rendu public aujourd'hui, prévoit l'instruction de 265 procès, dont quatre pour meurtre, 12 pour vols à main armée, 5 pour viol et 4 pour vol avec violence.

Ceux qui subiront leur procès pour meurtre sont: les deux frères Bédard, Yvon et Robert, accusés de meurtre et de tentative de meurtre; la femme R. Martel et le Dr Léon Azoulay, tous deux accusés de meurtre.

Des statistiques de M. Wilfrid Brodeur

M. Wilfrid Brodeur, greffier de la Cour de Pratique de la Cour supérieure, donne une idée du travail accompli par le personnel de ce tribunal au cours du mois de janvier.

Un total de 993 procédures ont été présentées. Sur ce nombre on a disposé de 622 d'entre elles, alors que 371 autres ont été continuées.

Ces statistiques ont été établies pour les deux semaines à compter du 8 janvier. Le rapport mentionne le nombre de procédures mises sur le rôle, et celles instruites, alors qu'elles étaient hors du rôle du tribunal.

On sait qu'à l'heure actuelle, on tente d'établir un système qui éliminerait, en grande partie, ces procédures placées hors du rôle et qui doivent être instruites par la division de Pratique.

Plus de beurre et moins de fromage

D'après la division agricole du Bureau des Statistiques de la Province, la fabrication du beurre, en décembre, a été de 4,194,000 livres de beurre à mettre en regard de 3,031,000 livres en décembre 1951. Au secteur de l'industrie fromagère, décembre montre un volume de fabrication de 273,000 livres, se comparant à 428,000 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Au total, la production du beurre, en 1952, à 102,436,000 livres, accuse une augmentation de 11% sur le volume produit l'année précédente et l'industrie du fromage à 10,959,000 livres, une baisse de 30%.

Nous commençons l'année courante avec des stocks de beurre et de fromage, dans les entrepôts du Québec, s'établissant à 19,300,000 livres dans le premier cas à rapprocher de 14 millions de livres au 1er janvier 1952. Dans le cas du fromage, des réserves de 13,900,000 livres au 1er janvier accusent un surplus d'un million de livres sur les stocks qui étaient entreposés au 1er janvier 1952.

11 accusés comparaitront dans cette affaire de vol

Onze accusés, tous de la province de Québec, devront comparaitre en Cour dans l'affaire de fraude et de vol, pour un montant de \$83,000, à l'usine montréalaise de la British American Oil Company.

Cinq des accusés comparaitront pour leur examen volontaire le 4 février. Un sixième, Maurice Beauchamp, 31 ans, subira son enquête préliminaire mercredi prochain sous l'accusation d'avoir volé pour \$25,000 d'huile en 1952 et d'avoir accepté \$12,000 en pois-de-vin.

Beauchamp, de la 53e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, est un ancien employé de la British American Oil.

Ceux qui comparaitront le 4 février sont: Paul Corbeil et Jean-Jacques Corbeil, tous deux de St-Jérôme; Philippe Barrette, de St-Barthélemy et Léo Rioux et Raymond Gauthier, ces deux derniers de Montréal.

Les parcomètres malmenés par les camions lourds

SUDBURY, Ont. (PC) — Les parcomètres installés au marché municipal de Sudbury au cours de l'automne dernier ont été malmenés par les lourds camions. Un rapport au conseil de ville indique que seulement 14 des 24 compteurs sont demeurés intacts.

Départ pour Moscou du R.P. G. Bissonnette

NEW-YORK — Le R.P. Georges Bissonnette, A.A., a quitté l'aéroport international Idlewild, Queens, New-York, pour se rendre à Moscou où il succédera au R.P. Arthur Bras-

sard, A.A., qui était à Moscou depuis 3 ans.

Le Père Bissonnette, âgé de 31 ans, est le fils de M. et Mme Georges Bissonnette, de Central-Falls, Rhode-Island. Ordonné il y a trois ans, il étudiait le russe et la philosophie aux universités Georgetown et Fordham.

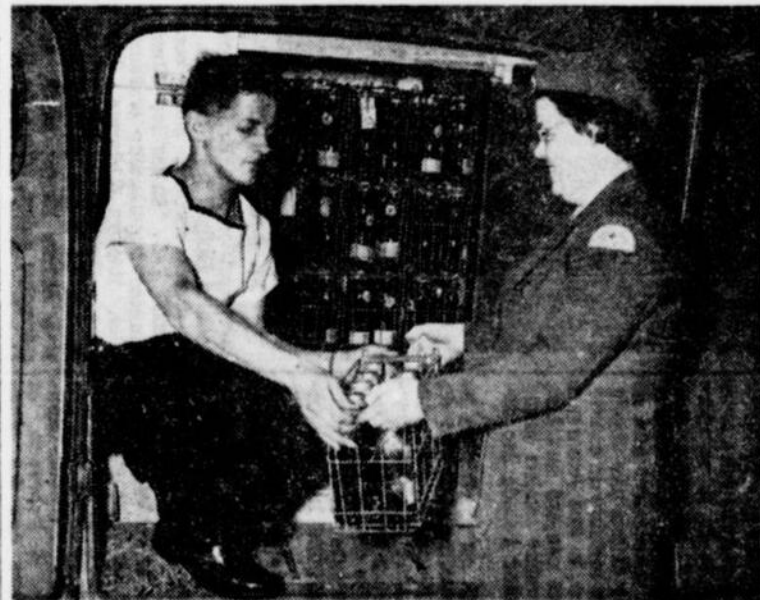
Le R. Père Henri-J. Moquin, A.A., provincial, était à l'aéroport.

Les caniches, une industrie prospère

LONDRES. (PC) — Ce sont les petits caniches qui, au dire du "British Kennel Club", rapportent le plus aux commerçants de chiens. Les caniches a supplanté l'épagneul qui était autrefois le chien anglais favori des acheteurs américains.



FELICITATIONS DU PRESIDENT — Le nouveau président des Etats-Unis, le général Dwight-D. Eisenhower, félicite le nouveau secrétaire de la Défense et Mme Charles-E. Wilson peu après la cérémonie d'assermentation de M. Wilson, à la Maison Blanche. M. Eisenhower a déclaré: "J'ai maintenant un secrétaire de la Défense et je suis fier de lui".



LA CROIX-ROUGE CANADIENNE fut très heureuse récemment, de sa visite à Cornwallis, le centre d'entraînement de la Marine royale canadienne près de Digby, N.-E. car les matelots répondirent à son appel en donnant 919 chopines de sang. Dans la photo, le matelot Allan Elliott, de Trenton, Ont., aide Mlle Louise Jordan, de Sherbrooke, à placer les bouteilles de sang dans un camion-réfrigérateur spécial pour le transporter à Halifax.

(Photo de la Défense nationale).

Canadian Pulp and Paper

M. Fraser élu président de la section technique

Médailles d'or et récompenses

La section technique de la Canadian Pulp and Paper Association, qui tient présentement son congrès à Montréal, a élu, hier, son conseil d'administration pour 1953.

M. R. L. Fraser, de Toronto, adjoint du gérant de la production à l'Abitibi Power and Paper Company Limited, a été élu président.

M. J. B. Jones, adjoint du gérant de la fabrication à l'Ontario Paper Co. Ltd., a été élu vice-président.

MM. W. Galley, de Hull, J. R. W. Grieve, de LaTuque, W. E. Soles, de Québec, G. F. Allo, de Bathurst, et W. S. Cramp, de Dolbeau, ont été élus conseillers.

M. FRASER

Le nouveau président, qui succède à M. H. C. Lee, est né en 1911 à Sydney, N.-E. Dès ses études terminées au collège technique de la Nouvelle-Ecosse, il s'orienta immédiatement dans l'industrie des pâtes et papiers, entrant, en 1935, à l'usine Laurentide de la Consolidated Paper. En 1943, il devint surintendant de l'usine. En 1946, il entra à l'Abitibi Power and Paper, comme adjoint au gérant de l'usine de Ste-Anne-de-Beaupré. En 1951, il passa au siège social de la compagnie à Toronto, comme adjoint au gérant de la production.

M. Fraser est membre de la section technique depuis 1938. Il a été membre du comité du papier-journal pendant plusieurs années et en fut le président en 1942, 1949 et 1950. Il fut élu au conseil d'administration de la section technique en 1951, et en devint vice-président en 1952. Il devient maintenant président du conseil d'administration, le plus haut poste auquel puisse aspirer un membre de la section.

MEDAILLE D'OR

La médaille d'or I. H. Weldon, en mémoire de feu I. H. Weldon, l'un des fondateurs de l'Association et son deuxième président, a été remise par son donateur, M. A. L. Dawe, vice-président et gérant général de Consolidated Paper Sales Ltd., de Montréal, à l'auteur de la meilleure communication présentée à la réunion annuelle de 1952 de la section technique. Le gagnant en est M. Ernest Langins, chimiste en charge des recherches à la Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Mills Ltd., de Corner Brook, Terre-Neuve, pour sa recommandation sur les études de la pâte. M. Langins est un Néo-Canadien, qui est au pays depuis 1948. Né et élevé en Lettonie, il obtint son diplôme en chimie de l'université de Lettonie, en 1941. Il fut au service de cette université jusqu'en 1944, alors qu'il entra à la Baltic Pulp and Paper Mills, à Sloka, en Lettonie, comme chimiste en chef.

La médaille de bronze de la section technique et la citation qui l'accompagne, accordées au membre de la section qui, par son travail, a le plus contribué à l'avancement et au progrès de la section technique pendant l'année écoulée, a été remise par son donateur, M. R. L. Weldon, président de la Bathurst Power and Paper Co., de Montréal, à John Eyton, ingénieur-électricien à l'Abitibi Power and Paper Company Limited, de Toronto, pour le magnifique travail d'organisation qu'il a accompli en tant que président du comité de génie électrique de la section, formé il y a deux ans.

AUTRE MEDAILLE

La médaille d'or C. Howard Smith, donnée par M. Harold Crabtree, président de la Canada Paper Co., de Montréal, en mémoire de feu C. Howard Smith, quatrième président de l'Association, est accordée au membre-junior ou étudiant de la section qui, au cours de l'année, a présenté la meilleure communication sur un sujet technique relatif à l'industrie.

M. Crabtree a remis cette médaille à M. J.-L. Horton, chimiste en chef de la division des pâtes et

Le capitaine Wolfe remplacé, en Corée

SEOUL, 30. (Paf) — Les autorités militaires ont remplacé aujourd'hui l'officier de presse de la 7e division américaine, qui a participé à l'"opération Smack", et ont déclaré que la version complète des faits ne vaudra à l'armée "que des éloges".

Mais elles ne disent pas quand sera publié le récit de cette attaque si vivement critiquée.

Le capitaine Clair-M. Wolfe a dit qu'il a été remplacé comme officier de presse. L'"opération Smack" s'est déroulée, dimanche, à la colline Spud, sur le front occidental de Corée.

Plusieurs membres du Congrès reprochent aux autorités militaires d'avoir distribué le plan de l'attaque aux généraux et correspondants invités à y assister. Ce plan — document secret — était relié de carton en trois couleurs et à l'emblème de la 7e division.

Le capitaine Wolfe décline toute responsabilité.

L'état-major allié à Tokyo a précisé que les troupes de la 7e division américaine ont exécuté l'attaque projetée de concert avec l'artillerie, les éléments blindés et l'aviation.

Après un violent bombardement d'explosifs et de bombes incendiaires, les généraux et les correspondants ont vu les fantassins se lancer à l'assaut de la colline et s'arrêter à 15 verges du sommet devant le feu croisé de l'ennemi et sous une pluie de grenades.

Forrest Edwards, correspondant de la Presse Associée, un des spectateurs, a mandé que trois Américains ont été tués et quelques-uns gravement blessés. L'armée n'a pas donné de chiffres et s'est contentée d'annoncer que 60 pour cent des blessés sont retournés à la ligne de feu dès le lendemain.

Un porte parole du 1er corps d'armée américain a déclaré que le "principal objectif" de l'attaque "était de capturer des Chinois".

Les Américains ne firent pas un seul prisonnier.

Garçon de ferme condamné à mort

PORT-ARTHUR, 30. (P.C.F.) — Edgard Veley, garçon de ferme de 46 ans, a été condamné, hier, à monter sur la potence le 28 avril prochain pour le meurtre de son ancien employeur, le Jour de l'An, M. Wilfred Miller, 59 ans. Le jury l'a recommandé à la clémence du tribunal.

Les 12 jurés ont délibéré pendant près de quatre heures avant de reconnaître Veley coupable. Le juge R. I. Ferguson dit qu'il transmettra la recommandation de clémence du jury aux autorités compétentes.

M. Miller a été trouvé sur le plancher de la cuisine de sa demeure à Murillo, 15 milles à l'ouest de Port-Arthur. On crut d'abord qu'il avait succombé à une attaque cardiaque. On n'a découvert la blessure de balle derrière l'oreille, qu'une fois le cadavre rendu chez l'entrepreneur de pompes funèbres.

La police dit que l'attentat est le résultat d'une dispute entre M. Miller et Veley au sujet d'arrangements de salaires.

Sam Hrenko aurait entendu des "voix"

Sam Hrenko, un immigré d'origine ukrainienne, qui devait subir son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir enlevé un bébé dans le but de le soustraire à l'affection de ses parents, le 21 janvier dernier, devra, auparavant, sur l'ordre du juge René Théberge, subir un examen mental.

Durant les débats judiciaires, le prévenu ne cessa de marmotter des paroles inintelligibles en regardant constamment par la fenêtre. Hrenko, un misérable sans foyer, a confié au détective Nathan Smith, avoir entendu des "voix" lui conseillant d'enlever l'enfant Jablonski pour le protéger du froid.

L'interprète, Alex Mackay, expliqua au Tribunal que le prévenu ne cessait de demander à revoir son enfant.

Le juge a remis au 4 février la tenue de l'enquête, si le détenu est jugé sain d'esprit.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

VISITE DE M. W.-J. BROWNE AU CLUB RICHELIEU-MONTREAL — M. W.-J. Browne, député de Terre-Neuve à la Chambre des Communes, était hier l'invité d'honneur du Club Richelieu-Montréal. Il a parlé des beautés de "la dixième province canadienne". On reconnaît ci-haut, à la table d'honneur, de gauche à droite, M. Jean Brunelle, président du Club Richelieu-Montréal, M. W.-J. Browne, le conférencier invité, et Mme Browne.

Au Club Richelieu-Montréal

Beautés de Terre-Neuve chantées par l'un de ses fils éminents

"C'est un bonheur pour quiconque de parler en bien du pays, où il est né, où il fut éduqué et où il a écoulé la majeure partie de sa vie. Parler de Terre-Neuve, je suis persuadé de m'approcher de mon sujet avec autant d'amour que chacun d'entre vous, si vous parliez de la "belle province de Québec", a dit hier M. W.-J. Browne, député terre-neuvien aux membres du Club Richelieu-Montréal.

M. Browne, un catholique militant et un ami du groupe français à Terre-Neuve et dans tout le Canada, parlait au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen, sous la présidence de M. Jean Brunelle. Présenté par le docteur L.-J. Jackman, médecin à Terre-Neuve, et remercié par M. Jean Richer, il a intitulé sa conférence "La dixième province canadienne". M. Leo Davignon, un des membres fondateurs du club Richelieu-Montréal, a prononcé la conférence publicitaire.

AUTREFOIS DIFFERENTE

"Il y a encore seulement trois ans et demi, disait M. Browne, Terre-Neuve était un pays différent. Il avait développé son propre esprit national, sa fierté et son indépendance nationale. Nous nous sentions différents et nous nous plaisions à entendre les gens nous traiter comme tels". M. Browne a rappelé la longue histoire de Terre-Neuve. Elle fut découverte, par Jean Cabot, seulement cinq années après la découverte de l'Amérique par Christophe-Colomb. Sébastien Cabot l'avait contournée et avait touché la côte du Labrador, trente-six ans avant la prise de possession du promontoire de Québec, par Jacques Cartier. Depuis ce temps, l'histoire de Terre-Neuve se mêle à celle du Québec. L'île commande une position stratégique à l'entrée du Golfe Saint-Laurent. Les Anglais et les Français se sont longtemps disputé sa possession.

Le conférencier a insisté sur le développement industriel de Terre-Neuve. Il a parlé de l'intérêt commun du Québec et de Terre-Neuve au progrès de l'industrie de l'Ungava, à la frontière commune. Aujourd'hui les hommes des deux provinces collaborent à l'extension de routes ferroviaires, à des opérations minières et à d'autres entreprises connexes.

A l'égard de la population, M. Browne déclara que les gens de Terre-Neuve sont nés sur l'île. Il y eut peu d'immigration, depuis les dernières cent années, à l'exception des épouses des soldats revenant de deux guerres, de quelques Allemands et de Lettons, venus travailler à des industries, détenues ou assistées par le gouvernement. La majeure partie de la population est d'origine anglaise; il y a un tiers d'Irlandais et une forte proportion de descendants français, sur la côte occidentale de la péninsule.

VIE RELIGIEUSE

Du point de vue religieux, un

temps, la pratique de toute autre religion que l'Église d'Angleterre était prohibée. Mais, ce temps est révolu. Aujourd'hui, un archevêque catholique réside à Saint-Jean, capitale de la province. Il y a aussi deux évêques catholiques. Nous avons une magnifique cathédrale catholique, bâtie entre les années 1841 et 1855, par Son Exc. Mgr Fleming. Si elle n'est pas la plus grande, elle est l'une des plus immenses du Canada. L'éducation, ajouta-t-il, se fait sur une base de liberté à travers l'île, mais il y a quelques exceptions, spécialement dans les centres de papeteries, à Grand-Falls et à Cornerbrook, où les non-catholiques ont des écoles amaiguées. Nous avons, dit-il, une université, le Memorial University. Il y a, à Saint-Jean, sept couvents; et une vingtaine à travers l'île. Les Soeurs de la communauté de la Présentation et de celle de Notre-Dame de la Merci s'y vouent.

Au sujet des ressources naturelles, M. Browne a signalé les florissantes industries des pêcheries, de la pulperie et de la papeterie.

Il a parlé également du commerce et de l'industrie et de l'agriculture, qui a été longtemps négligée.

Les proprios veulent des candidats à tous les postes à Québec

QUEBEC, 30. (DNC). — M. H.-P. Cimon, président de la Ligue des propriétaires de Québec, a déclaré que la lutte sera faite pour la mairie et pour l'échevinage, à tous les sièges, dans chaque quartier de la ville, lors de la prochaine campagne électorale.

Parlant au cours de l'assemblée générale annuelle de la Ligue des propriétaires de Québec, M. Cimon a affirmé qu'une ligue de propriétaires n'est pas un organisme politique mais que les membres actuels du conseil de ville, par leur incompétence, ont poussé les dirigeants de la Ligue des propriétaires de Québec à organiser la lutte contre eux afin de défendre les intérêts de tous les contribuables. Au cours de cette assemblée, les membres mis en nomination, récemment, pour les fonctions de directeurs de la ligue ont été élus à l'unanimité.

"Nous voulons un système de taxation juste pour tous", a dit M. Cimon qui s'est élevé contre les taxes proposées l'an dernier, par le conseil de ville qui voulait boucler le budget municipal déficitaire.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Eva Baltas, une jeune pianiste grecque, sera l'artiste invitée aux concerts gratuits du dimanche 1er février à la centrale Y.W.C.A., 1355, rue Dorchester. Ce concert aura lieu à quatre heures de l'après-midi.

Keefe Brasselle est l'acteur qui incarne Eddie Cantor dans "The Cantor Story", un film sur la vie du célèbre comique américain qui n'est pas encore mort d'ailleurs, qu'on se rassure! Mais à Hollywood on a décidé de s'élever des monuments de "celluloid" avant de mourir. C'est extrêmement pratique, on peut ainsi humer sa gloire sur place. C'est le comble de la modestie.

On apprend de Hollywood par l'agence BUP qu'Howard Hughes, chef de la compagnie RKO, a l'intention de faire effort pour bannir le plus récent film de Charlie Chaplin, "Limelight", au circuit RKO. On sait que Chaplin, qui séjourne en Europe, n'est plus très bien vu du gouvernement américain et qu'il aura de la difficulté à retourner aux Etats-Unis, pays dont il n'a d'ailleurs jamais été citoyen. On a tenté de relier Chaplin au mouvement communiste, ce qu'il a nié.

Au théâtre et au cinéma, les gens veulent-ils se reconnaître dans les personnages incarnés par les acteurs ou bien veulent-ils s'évader d'eux-mêmes, par le rêve? Là-dessus, les dramaturges ne sont pas d'accord. Nous croyons bien qu'en se reconnaissant dans les personnages des oeuvres, les spectateurs s'évadent d'eux-mêmes et joignent les besoins du réalisme à ceux de l'idéalisme.

Jose Iturbi a refusé \$12,000 pour paraître en télévision au programme de Jimmy Durante. Iturbi va donner une série de récitals en Europe durant les prochains trois mois.

Les Ecoles royales de musique "regrettent" d'annoncer qu'après cet été, elles n'enverront plus d'examineurs au Canada, annonce la Presse Canadienne. Elles cesseront également de décerner les bourses, d'une valeur de plus de \$4,000, accordées aux jeunes musiciens canadiens. En annonçant cette décision, aujourd'hui, les Ecoles royales rendent hommage à la maturité musicale des Canadiens. Leur secrétaire, M. L.-H. Macklin, a dit que les institutions nationales de musique ont fait de tels progrès, au Canada, que l'aide britannique est devenue moins nécessaire.

VERGOR

À l'affiche

AU CHAMPLAIN

Le film "La Vie Secrète de Walter Mitty" sera dès aujourd'hui à l'affiche du Champlain.

Son héros est une espèce de Don Quichote moderne qui vit dans un rêve perpétuel. Ses aventures et ses déboires sont du plus pur comique. Ils vous emportent hors des tristes réalités dans un monde fou. Les deux heures que vous y passez ne sont pas perdues loin de là.

Les rêves de Walter Mitty le conduisent dans les aventures les plus bizarres. Successivement, il incarne le capitaine d'un bateau en naufrage, un médecin éminent en train d'opérer un patient, un aviateur célèbre de la R.A.F. craint de tous les membres de la Luftwaffe, un cowboy, un joueur de cartes.

Sa dulcinée est l'adorable Virginia Mayo, qui joint aux qualités physiques les plus authentiques dons de comédienne. Danny Kaye affirmes dans "Up In Arms" et "The Kid from Brooklyn" mais il est ici à son mieux. On n'appréciera pas moins les Goldwyn Girls qui forment un Choeur angélique ravissant. La musique calquée sur ce scénario est pleine de brio. Elle

sied parfaitement au ton général de ce film capable de dissiper les plus noirs cafards.

Une fois de plus Danny Kaye s'y affirme le plus grand comique du cinéma américain. Une fois de plus, il est irrésistible et inimitable.

Au même programme "La Furie de l'Arctique".

L'HORAIRE DU FILM

CINE DE PARIS—"Le Grand Patron": 11.35, 3.00, 5.20, 7.45, 10.10.
CAPITOL—"Devil Makes Three": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.50.
IMPERIAL—"Captain Scarlett": 10.30, 1.25, 4.15, 7.10, 10.05. "The Thief": 11.50, 2.45, 5.35, 8.30.
LOEW'S—"Prisoner of Zenda": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
ORPHEUM—"City of Violence": 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.10. "Robinson Crusoe-land": 9.50, 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
PALACE—"Plymouth Adventure": 10.05, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
PRINCESS—"Lure of the Wilderness": 10.35, 12.50, 3.05, 5.25, 7.40, 9.55.
ST-DENIS—"La Porteuse de Pain": 12.20, 4.45, 10.25. "Le Grand Robert": 2.15, 8.25.
AMHERST—"Les Mille et Une Nuits": 11.15, 4.20, 9.35. "Les Compagnons de la Gloire": 2.35, 7.50. "Boots Malone": 12.50, 6.10.
ALOUETTE—"Agence Matrimoniale": 11.35, 2.55, 6.20, 9.40. "Mademoiselle Docteur": 10.05, 1.25, 4.45, 8.10.
ELECTRA—"L'Etrangleur": 1.50, 5.05, 8.23. "Le Soleil se lèvera demain": 12.00, 3.15, 6.30, 9.48.



DEUX AMIS. — Pino Turillo, ancien combattant maintenant impresario de son métier, qui présentera de l'opéra du 26 au 28 février au Her Majesty's, cause ici avec René Delacroix, le cinéaste français qui tournera le film "Coeur de Maman", d'après l'oeuvre de Henri Deyglun.

Spectacle éblouissant promis aux Ice-Follies

Le superbe spectacle des "Ice Follies" qui prendra l'affiche du Forum du 8 au 15 février avec matinées dimanche le 8, samedi le 14 et dimanche le 15 est à nouveau rempli de fameux talents, de costumes et de décors d'une rare beauté et d'effets tout nouveaux qui n'ont jamais été offerts encore dans un spectacle du genre.

Contrôle laitier

Le contrôle laitier postal est une institution du Ministère provincial de l'Agriculture.

"Le contrôle laitier postal, déclare M. J.-C. Cimon, agronome et contrôleur de ce service, a été établi dans le but d'améliorer les troupeaux laitiers de la province, par une sélection raisonnée, l'élimination des vaches à faible rendement et l'alimentation rationnelle. Il constitue la base logique de toutes les autres politiques de la production animale.

Présentement, un troupeau dont le rendement moyen est inférieur à 200 livres de matière grasse par année, laisse très peu de bénéfice, s'il y en a. En 1951, la production moyenne de 26.477 vaches sous contrôle a été de 6.131 livres de lait et de 235 livres de matière grasse. Plusieurs de ces troupeaux ont été contrôlés depuis 10 voire même 15 ans. Il faut malheureusement conclure que le rendement moyen des vaches croisées de la province est nettement inférieur à ce chiffre. Pour tirer pleinement profit des avantages du contrôle, il faut que cette pratique se continue tous les ans sans interruption, car le troupeau se renouvelle graduellement chaque année.

Le contrôle laitier n'est pas un but, mais un moyen. Plus de 13.700 cultivateurs répartis dans toutes les régions du Québec se sont prévalus des avantages de cet encouragement. Il ne représente encore qu'une faible proportion des quelque 134.000 agriculteurs de la province de Québec.

Tel qu'il est organisé aujourd'hui, le contrôle laitier postal n'exige pas la somme de travail qu'il nécessitait au début et qui détournait les cultivateurs de cette excellente pratique. Les changements radicaux apportés n'excusent plus l'éleveur de ne pas se prévaloir de ce moyen de dépister ses animaux improductifs. Aujourd'hui, la pratique est plus simple, aussi engage-t-on tous les cultivateurs désireux d'améliorer le revenu de leur vacherie de consulter leur agronome divisionnaire qui leur fournira tous les renseignements concernant cette merveilleuse méthode de sélection des bovins laitiers.

"I Confess" projeté à Québec le 13 février prochain

QUEBEC, 30. (P.C.I.) — La première mondiale du film américain "I Confess", tourné à Québec l'an-

dernier sous la direction d'Alfred Hitchcock, aura lieu le 13 février à Québec, a-t-on annoncé aujourd'hui. Les vedettes de ce mélodrame filmé sont Anne Baxter, Montgomery Clift et Karl Malden.

Nouvelle régionale formée par l'A.P.I.

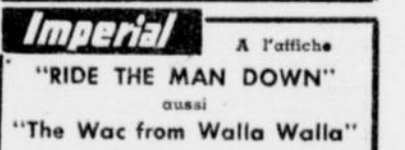
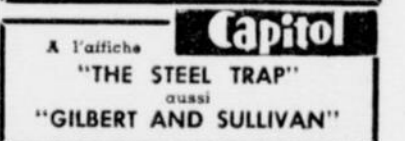
L'Association professionnelle des industriels compte maintenant une septième régionale complètement organisée, celle du Bas-St-Laurent, déjà très prometteuse.

L'assemblée de fondation a été tenue sous la présidence de M. Léon Thériault, de la filature de l'Isle-Verte.

M. Paul Paradis, de Rimouski, a été élu premier président de la régionale. L'honorable M. Jules-A. Brillant a été nommé président d'honneur. Les vice-présidents sont: M. Léon Thériault, de l'Isle-Verte, et M. Jacques Brillant, de Rimouski, qui sera en même temps le deuxième représentant de la régionale au Conseil d'administration de l'A.P.I. Ont été élus directeurs: pour Rimouski: Me Maurice Tessier et M. Eustache Soucy; pour Matane, M. Lucien Mercier; pour Mont-Joli, M. Louis Roussel; pour Luceville, M. Robert St-Laurent; pour Trois-Pistoles, M. J.-H. Duval; pour Rivière-du-Loup, MM. Henri Tétu et Rosaire Gendron; pour Chemin-du-Lac, M. J.-F. Soucy. Le secrétaire de la régionale est M. Raymond Si-rois.

ST-DENIS Climatise

2ième SEMAINE



ARTISTES AU TRAVAIL. — Irène Bourne, Jacqueline Payette et John Asselin sont ici en voie de préparer un programme musical pour le Mardi Gras, le 17 février prochain. Ce programme sera exécuté à l'hôtel Windsor, au profit de l'hôpital St. Mary's.

Les revenus du C.P. toucheront peut-être le demi-milliard

OTTAWA, 30. — (PCF) — Un porte-parole du Pacifique-Canadien a prédit hier que le revenu du chemin de fer de cette compagnie se chiffrait peut-être par près d'un demi-milliard de dollars en 1953, mais que les dépenses augmenteraient elles aussi.

M. S.-J.-W. Liddy, contrôleur-adjoint du CPR, a exposé cette prévision devant les commissaires du Transport, alors que les chemins de fer canadiens se faisaient entendre pour appuyer une hausse de sept pour cent des tarifs-marchandises. M. George Buckingham, gérant général du trafic du CPR, a déclaré que si la commission approuve le relèvement de sept pour cent et l'autre demande de neuf pour cent, la compagnie réalisera un revenu additionnel de \$36,500,000 par année.

Les provinces, toutes à l'exception de l'Ontario et du Québec, qui s'opposent déjà à l'augmentation de sept pour cent, ont protesté énergiquement contre l'allusion à celle de neuf pour cent contenue dans les documents soumis en preuve hier. Le commissaire en chef, M. le juge J.-D. Kearney, a accepté les documents, mais sous la réserve qu'ils seront "sujets à des objections".

M. Kiddy prévoit que le revenu du C.P.R. s'accroîtra de \$35,000,000 en 1953 pour atteindre \$492,263,000. Il était de \$457,809,000 en 1952.

Il prévoit aussi que les dépenses passeront de \$426,986,000 à \$461,170,000, laissant un surplus de \$31,098,000; soit un peu plus que celui de 1952, qui était de \$30,823,000.

MM. M.-A. MacPherson et J.-J. Fraley, procureurs de la Saskatchewan et de l'Alberta respectivement, ont laissé entendre que le C.P.R. n'a peut-être pas réalisé toutes les économies possibles dans l'achat de son outillage et ses matériaux.

La grève des cheminots...

(Suite de la page 3)

bénéficieront de la semaine de 40 heures à compter du 1er octobre 1953, un arbitre étant chargé d'en régler les détails. Cette question avait également soulevé de graves difficultés durant les pourparlers.

3. Les modifications des règlements, dont les salaires dépendent partiellement, seront l'objet de nouvelles négociations.

4. Le nouveau contrat ne comportera pas l'échelle mobile calculée d'après l'indice du coût de la vie, ainsi que le désirait l'union.

L'accord résulte de compromis consentis de part et d'autre.

Au sujet des salaires, l'union avait d'abord demandé une augmentation de 35 pour cent, puis, conformément à la recommandation minoritaire d'une commission de conciliation, elle n'a plus réclamé que 20 pour cent.

Les compagnies s'en tenaient d'abord à la recommandation majoritaire de cette commission, soit une augmentation de 12 pour cent. L'augmentation aurait dépendu des modifications des règlements lors de la rédaction du contrat définitif.

Bien que la question de la semaine de 40 heures ne soit pas claire, les deux parties semblent avoir fait des concessions.

Selon les meilleures sources de renseignements, les ministres ont fait savoir que l'une ou l'autre des parties devaient faire des concessions sur différents points pour en venir à un règlement, sans quoi la loi des pouvoirs extraordinaires de 1951 aurait été appliquée pour empêcher la grève.

Au dire de certains informateurs, le cabinet était prêt à prendre cette mesure et avait investi le premier ministre de toute l'autorité voulue. M. St-Laurent a reçu séparément les représentants de l'union et des compagnies qui avaient été convoqués de Montréal.

On ne sait pas officiellement ce que le premier a dit aux dirigeants de l'union et des compagnies, mais des sources gouvernementales rapportent que le premier ministre aurait laissé entendre qu'il aurait recouru à un arrêté ministériel afin de prévenir la grève, sans formuler nettement cette menace, toutefois.

En Chambre, après la première réunion mais avant la séance où le litige a été réglé, M. St-Laurent a

dû répondre à M. Knowles (député CCF de Winnipeg North Centre) qui lui demandait si le cabinet songeait à recourir aux pouvoirs d'urgence que la loi de 1951 lui confère, pour empêcher la grève.

Parlant au nom de son parti, M. Knowles a déclaré que son groupe s'opposerait à l'adoption d'un arrêté ministériel au lieu de demander la législation nécessaire au Parlement. Les autres groupes d'opposition n'ont point participé au court débat. M. St-Laurent, dans sa réponse à M. Knowles, ne s'est pas engagé.

Alors que les Communes siégeaient, ailleurs dans l'édifice du Parlement, les négociateurs du rail et leurs adjoints entraient et sortaient de la chambre du comité sénatorial du rail sous l'oeil observateur et les vives lumières des caméras de télévision.

Les parties en cause négociaient directement, à huis clos, mais le ministre du Travail, M. Gregg a pénétré à quelques reprises dans la salle.

Après avoir apparemment pris une décision, le groupe des représentants du syndicat et des compagnies s'est dirigé vers le bureau de M. Gregg pour ensuite se rendre chez le premier ministre dont le bureau est tout près des Communes qui siégeaient toujours. Un communiqué a été rédigé dans le bureau du premier ministre et les négociateurs sont alors retournés à leur salle de comité où la nouvelle de l'accord a été annoncée par M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada.

M. St-Laurent a dit, par la suite, que le communiqué de la dispute "est une heureuse page" de l'histoire des relations ouvrières du Canada. Il a ajouté qu'il démontre "que les négociations collectives demeurent toujours l'instrument par excellence pour régler les différents ouvriers dans ce pays".

Hold-up de \$3,000...

(Suite de la page 3)

des vols à main armée de la Sûreté provinciale, les bandits se sont rendus coupables de deux vols à main armée en moins d'une heure. Les deux inconnus ont d'abord fait irruption dans les bureaux de la caisse populaire de Saint-Rémi alors que le gérant-adjoint, M. Maurice Marcotte, était seul dans l'établissement.

Brandissant des revolvers, les deux jeunes gens âgés d'environ 25 ans, non masqués ni gantés, l'ont forcé à se coucher à plat ventre sur le plancher pendant qu'ils s'emparaient du contenu de la caisse et de la boîte, une somme d'environ \$3,000.

L'un des bandits plaçait cet argent dans un sac à magasinage pendant que son complice tenait Marcotte en respect. Celui qui surveillait la victime avait constamment un oeil sur la porte de la banque ainsi que sur son complice, lui ordonnant de ne pas toucher aux chèques, mais seulement à l'argent.

Après trois ou quatre minutes, les bandits prirent la fuite dans une voiture grise, après avoir coupé les fils du téléphone et ligoté M. Marcotte.

La Sûreté provinciale fut immédiatement alertée et les détectives Nick Anderson et René Lanthier dépêchés sur les lieux. Les points furent bloqués et des patrouilles organisées sur les routes d'entrée à Montréal.

Plusieurs personnes habitant sur la route reliant Saint-Rémi à Saint-Constant ont plus tard déclaré à la police avoir vu passer la voiture grise des bandits qui filaient sur la chaussée glacée à une vitesse excédant souvent les 80 milles à l'heure.

Ils firent si bien que leur auto quitta la route à Saint-Constant pour aller s'écraser dans un fossé.

Les bandits ne furent toutefois pas blessés et ils coururent à la maison la plus proche, chez M. Zoé Presseault, à qui ils demandèrent d'aller les conduire au garage le plus rapproché. Chemin faisant l'un des deux hommes arracha le volant des mains de M. Presseault pendant que son complice, lui poussant son revolver dans les côtes, lui ordonnait de descendre: "Nous ne te voulons pas de mal, c'est ton auto qu'il nous faut."

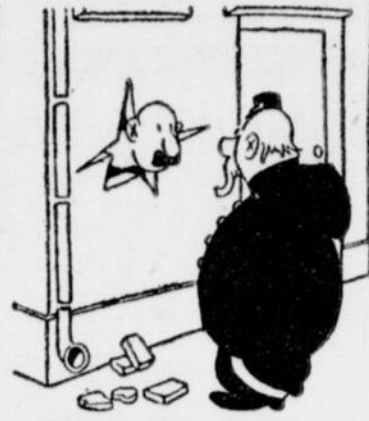
Pendant que les bandits disparaissaient avec sa voiture, M. Presseault courait au téléphone le plus rapproché pour alerter la police à son tour.

Son auto était retrouvée une dizaine

SOYONS JOYEUX **GAZON LA...** **Restons français**
La vie HUMORISTIQUE

PRODUITS D'ORIGINE

Il faut que tu fasses partie de ma ligue, déclara péremptoirement mou ami Carafon.
— Encore une!
— La seule qui soit utile!
— Mais encore...
— Oh! je n'exigerais pas grand-chose de toi; un voeu et... une cotisation.
— Je t'écoute, fis-je, résigné.
— Voilà: j'ai décidé de porter un coup mortel à la fraude en me fournissant des objets et denrées nécessaires à la vie aux sources mêmes de leur production! Ainsi, moi prêchant l'exemple, je commande mes peignes à Chinon et mes brosses à Albi. Pour le costume, je fais venir l'habit d'Auch, la culotte de Pau, les gants de Rennes, les bottines de Vaux. Ma montre fut fabriquée dans le département de l'Eure.
"J'ai fait une scène à ma femme qui s'obstinait à se fournir autrement qu'en écharpes de Tuile et parfums de Lorient. Dans mon nouvel appartement j'ai exigé des papiers de Valres, une table de Nuits, un lit de Caen, une armoire de Noyers. Dois-je ajouter que chez moi l'eau vient du Puy, le pain de Blaye, et la farine de l'Ain et que tu y pourras ingérer une infusion de Fougères même d'authentiques pastilles de Mantes, du vrai sucre de Cannes! Mon rêve maintenant serait d'avoir des chevaux... des chevaux de Blois... et la



MAISON PRE-FABRIQUEE
— Moi, un cambrioleur? Je me suis cogné la tête au mur en éternuant.

croix... la croix de Mamers... Alors, c'est entendu... je t'incris.
Et Carafon me tapa de cent francs.
Jean RIGOLE

de minutes plus tard sur le boulevard Taschereau à environ trois milles du pont Mercier. Une personne qui habite immédiatement en face de cet endroit a déclaré à la police que les bandits avaient sauté dans une voiture noire qui semblait attendre à cet endroit depuis plus d'une heure. A compter de ce moment où les deux hommes sont montés dans l'auto d'un complice, la police a perdu leur trace. Les ponts ont été surveillés toute la soirée et une bonne partie de la nuit, mais en vain.

Nos pertes en Corée

OTTAWA, 30. — (PCF) — Une nouvelle liste de pertes canadiennes en Corée comprend trois militaires du Royal Canadian Regiment blessés au combat. La dernière liste a été publiée le 22 janvier.

Cette nouvelle liste de l'armée porte le total des pertes à 1,295 jusqu'ici en Corée, y compris 245 morts, 934 blessés, 87 accidentés et un prisonnier.

De plus la Marine a signalé trois morts et trois blessés au combat, et le CARC un disparu.

Parmi les blessés aujourd'hui on remarque le soldat Edward Lawrence Moore, du RCR, dont la mère, Mme Catherine Moore, habite à Cantley, Qué.



L'hon. JULES BRILLANT, conseiller législatif, président du comité exécutif de la Société d'Administration et de Fiducie, et vice-président de la même société, vice-président de la Banque Provinciale du Canada et directeur de l'Alliance Nationale, qui vient d'être nommé président honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec pour l'année 1952-53. M. Brillant est docteur en droit (Honoris Causa) de l'Université St-Joseph, N.B., docteur ès-sciences commerciales (Honoris Causa) de l'Université de Montréal. L'Eglise a également reconnu son mérite en lui décernant le titre de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Au pénitencier

Hubert Pucaco, 20 ans, 7041 De-Lorimier, a été condamné à 18 mois de prison par le juge en chef Edouard Archambault. Pucaco avait été trouvé coupable de vol par effraction et de tentative de vol.

Devant le juge Gustave Marin, Albert Berthelette, 22 ans, sans adresse au dossier, coupable d'une tentative de vol par effraction, a été condamné à deux ans de prison, à l'écopé d'une peine de deux ans. Berthelette a un dossier judiciaire indiquant de nombreuses condamnations. Samedi dernier, il avait été condamné à deux autres années de baigne. Les deux sentences seront purgées consécutivement.

Olivier Decelles, 33 ans qui a été reconnu coupable d'avoir blessé, le 27 novembre dernier, Mlle Yvette Lauzon avec l'intention de la défigurer, passera deux ans derrière les barreaux, condamné également par le juge Gustave Marin.

À l'affiche

A L'ELECTRA

"Smith le Taciturne", film de Leslie Fenton joué par Alan Ladd Robert Preston et Brenda Marshall, Donald Crisp, prendra aujourd'hui l'affiche à l'Electra.

Nous sommes en 1890. Smith et Murray sont deux amis. Quand Murray a épousé Maria, la femme qu'il aimait Smith a disparu. Il revient pour lutter contre les trois Barton, qui sont frères, qui pillent les trains, et il les tue de sa main.

Il s'aperçoit alors que Murray s'est associé avec Robtstock, et il comprend que son ami participe aux déraillements et pillages des trains. Smith tente sans succès de ramener Murray dans le droit chemin. Il organise une bataille et met en déroute les bandits.

Murray, blessé, se réfugie chez lui. Smith vient l'y rejoindre. Murray tente de l'abattre par trahison, mais il meurt.

On a fait appel pour cette captivante aventure à toutes les données classiques du Western, depuis l'amitié du brave coeur pour les mauvais garçons jusqu'à l'amour malheureux du dit sympathique jeune homme. On a respecté avec bonheur le genre créé par le premier western.

Alan Ladd est excellent dans le rôle de Smith, Brenda Marshall remplit avec grâce les scènes sentimentales.

Les couleurs sont l'un des meilleurs atouts de ce film, que Leslie Fenton a mis en scène avec beaucoup d'allant et même de virtuosité.

Un autre Technicolor, mais fort différent, "La Mélodie du Bonheur" passera au même programme.

REVE D'AMOUR

VIENNE (Autriche). — Le conseil municipal vient de moderniser l'éclairage des parcs et des squares publics, "afin de leur conserver leur caractère traditionnel, les criminels étant rares à y chercher refuge, alors que les amoureux sont innombrables à y venir rêver dans le calme et dans la pénombre".

A MONTREAL APRES UNE ABSENCE DE DEUX ANS

LA VRAIE — L'UNIQUE —



SALLY RAND

La créatrice de la danse à l'éventail

"FAN DANCE"

et sa troupe

"GLAMOUR SHOW"

pour une semaine seulement

DU

2 au 8 fév.

RESERVEZ DES MAINTENANT

AU

BEAVER

CAFE

LA. 3881

COIN STE-CATHERINE ET BLEURY

FINANCE et COMMERCE

BOURSE de MONTREAL

Profits plus élevés de l'Hôtel Windsor

L'état financier annuel de l'Hôtel Windsor Limitée, pour 1952, révèle une augmentation modérée dans le volume d'affaires enregistrées au cours de cette période, mais, par contre, l'exploitation s'est ressentie défavorablement de la hausse persistante des prix des denrées, des fournitures et du coût de la main d'oeuvre.

Les recettes, après avoir pourvu aux dépenses d'exploitation et aux taxes générales se sont chiffrées à \$376,466. à rapprocher de \$344,965, durant l'exercice financier antérieur, soit donc une augmentation de \$31,501. L'intérêt sur la dette constituée par les obligations a été réduit de \$5,000 à \$2,500 et, après avoir déduit une somme de \$260,000, pour la dépréciation, soit le même montant que précédemment, et après avoir mis de côté \$59,000, comme provision pour l'impôt sur le revenu, le profit net pour l'exercice 1952 figure à \$54,966. au regard de \$39,965 en 1951. Ce profit ajouté au surplus antérieur de \$446,779, et compte tenu d'un ajustement de \$11,437, applicable aux années antérieures, forme un surplus global reporté de \$463,989.

L'actif réalisable au 31 décembre 1952 se totalisait à \$1,005,155, comparativement à un passif exigible de \$208,915, d'où un fonds de roulement net de \$796,240, soit \$176,702, de plus qu'en 1951.

Un dividende intérimaire de 50c par action ordinaire, a été payé le 31 décembre 1952.

Dans son message, transmis aux actionnaires en même temps que le bilan, M. J.-Aldéric Raymond, président, déclare que la propriété, le mobilier ainsi que l'outillage ont été maintenus dans des conditions satisfaisantes, en dépit des difficultés rencontrées pour se procurer les approvisionnement et l'outillage nécessaires qu'il a fallu payer beaucoup plus cher qu'antérieurement.

Anthonian Mining Corp.

Anthonian Mining Corporation, Ltd. a acheté deux nouveaux groupes de terrains au Nouveau-Brunswick, situés non loin des récentes découvertes de minerai dans la région de Bathurst et la compagnie a l'intention de procéder à des travaux de recherches poussés dans un proche avenir. Les travaux d'exploration sur les propriétés Teahan, dans le comté Albert où un relevé géophysique récent a indiqué la présence possible d'un gisement de minerai se continueront sous la direction du Dr Bernard J. Keatnig, géologue conseil. La compagnie entend continuer les sondages au diamant sur sa propriété à Adam Island où l'on a déjà repéré du cuivre.

COURS DE PROSPECTION



Le Ministère des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerai.

Ces cours seront donnés à l'endroit, aux dates, et aux heures qui suivent :

HULL: les 2, 4, 5 et 6 février, à 8 hres p.m.; les 3, 4, 5 et 6 février, à 3 hres p.m.

A l'endroit ci-dessus mentionné, les cours auront lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Le conférencier sera OVIDE MAURICE, Ph.D., ingénieur-géologue du Ministère des Mines.

Mines non inscrites

Table listing various mining stocks with columns for 'Offre' and 'Dem.' and prices.



M. DONAT LANLANDE, déjà gérant général adjoint de la Banque Provinciale du Canada, tout en conservant son titre et ses fonctions actuelles, vient d'être nommé assistant exécutif du président de cette Banque.

Bourse de Montréal

Table of Montreal stock market data with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Form.' and various stock symbols.

Curb de Montréal

Table of Montreal Curb market data with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Form.' and various stock symbols.

MINES

Table of Mining stocks with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Form.' and various stock symbols.

HUILES

Table of Oil stocks with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Form.' and various stock symbols.

Pétroles de Calgary

Table of Calgary oil stocks with columns for 'Offre', 'Dem.', and prices.

Nouvelles inscriptions

Les actions suivantes ont été inscrites à la section hors cote du Curb de Montréal, le 28 janvier 1953: Keyboycon Mines Limited, 3,000,000 d'actions sans valeur nominale, symbole télégraphique: "KB". Grandines Mines Limited, 3,500,000 actions sans valeur nominale, symbole télégraphique: "GRN".

Bourse de NEW-YORK

Alourdissement des titres miniers et industriels en place locale.

(PRESSE CANADIENNE) — La tendance s'est maintenue irrégulièrement à la baisse à l'ouverture des cours à la Bourse et au Curb de Montréal aujourd'hui alors que le virement minier accusait une forte baisse avec celui des séances précédentes et que les prix s'alourdisaient. Aluminium, Consolidated Smelters, International Nickel, Stelco et Gatineau Power ont accusé des pertes.

Hier, 1,349,100 actions changèrent de mains; Nubar et New Larder ont eu des virements de 155,000 actions chacun et ont baissé de 20 cents et 9 1/2 cents respectivement. Sur 258 titres échangés, 76 ont progressé, 84 ont accusé des pertes et 98 n'ont pas varié.

Bourse de NEW-YORK

Début à la hausse et gains fractionnaires à Wall Street.

NEW-YORK, 30. (P.A.) — Pour la quatrième séance consécutive, les cours américains ont débuté à la hausse aujourd'hui, les gains se limitaient aux fractions alors que les reculs étaient peu nombreux sur la liste. Hier, la moyenne de la Presse Associée, pour 60 titres, a gagné 40 cents à \$115.30.

Plusieurs paquets d'actions ont changé de mains dont 1,200 Boeing, en hausse de 1-2 à 46 1/4; 4,000 Continental Motors, en hausse de 1-4 à 10 3/4; 1,000 General Motors, inchangé à 67 3/4; 1,500 Pennsylvania Railroad, inchangé à 23 3/8; 2,900 St. Regis Paper, en hausse de 1-3 à 20; 1,100 New-York Shipbuilding, en baisse de 3-8 à 20; 1,000 U.S. Steel, en hausse de 1-8 à 42 7/8; 5,000 New-York Central, en hausse de 1-4 à 25 3/8 et 5,000 Columbia Gas, en hausse de 1-8 à 14 1/2.

Bourse de Toronto

TORONTO, 30. (P.C.) — Les échanges se sont considérablement ralentis durant la matinée à la Bourse de Toronto alors que les cours affichaient une tendance mixte. Certains titres miniers se sont transigés activement pour accuser de modestes reculs. Nubar a perdu quelques cents sur un virement de 73,000 actions et New Larder a baissé de 10 cents. Les industriels ont retraité et les banques ont fléchi, dans ce groupe, Bank of Toronto a dégringolé de 1 1/2 point. Les pétroles de l'ouest ont affiché un ton ferme, Britalta a haussé de 20 cents. Les métaux non ferreux ont enregistré de légers gains et les titres miniers ont fluctué irrégulièrement.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 30. (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 1/32 de cent à une prime de 3 1/8 pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling a monté de 1/16 de cent à \$2.81 7/8. A Montréal, le dollar américain a débuté à un escompte de 3 pour cent, à \$0.97 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeté d'hier. La livre sterling cotait \$2.73 3/8.

Bourse des mines

Table of Mining stocks on the New York exchange with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'H. h. 15' and various stock symbols.

PRIX DE L'OR

LONDRES, 30. (P.C.) — L'or se cotait, au marché libre européen, aujourd'hui, à \$37.60 l'once en monnaie américaine.

GRANDE INDUSTRIE

La machinerie agricole vendue au Canada en 1951 a atteint un total de \$58,641,000.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous : 2 centins par mot, minimum 15 mots.
Semi-display sur semaine de la ligne ; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme : sur semaine 75c ; le dimanche \$1.00.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, 1813 Dorchester Est, Montréal.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalons, paletots manteaux d'hiver refaits pour enfants. BE 7309, 129 rue Mont-Royal Est.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Medecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, veneriennes, diabète, goutte, obésité 816, rue Sherbrooke est, pres St-Hubert FR 5252

AGENTS DEMANDES

NOUS AVONS BESOIN d'un ou deux hommes, à temps complet ou partiel, qui vendraient nos calendriers, publicitaires et nos spécialités dans la cité de Montréal. Sommes pas objectés à ce que ces hommes aient en mains une ligne de vente dans une autre branche. Commissions payées mensuellement. Hommes bilingues de préférence. En présentant votre demande dites-nous votre âge, expérience, no de téléphone et, si vous avez une autre ligne en mains, dites-nous la sorte. Les demandes doivent être écrites en anglais. Casier 440, La Patrie, Montréal.

Quebec Smelting

Quebec Smelting & Refining Co. annonce au Curb de Montréal que Wedlake Interests Ltd a souscrit 100,000 actions à 10 cents payables au comptant, et a obtenu les options qui suivent: 100,000 actions à 10 cents, 100,000 actions à 15 cents et 100,000 actions à 20 cents, payables par versements mensuels de \$5,000, à compter de 60 jours après la date de l'entente.

Dividendes déclarés

Balanced Mutual Fund of Canada Ltd, 3 cents par action ordinaire payable le 16 février, aux actionnaires inscrits le 30 janvier.

Dominion Oilcloth

Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Ltd., vient d'aviser le Curb de Montréal qu'en vertu de lettres patentes spéciales, en date du 9 janvier, 80,000 actions différées ont été converties en 60,000 actions ordinaires, et que le capital de la compagnie a été porté à un million d'actions ordinaires sans valeur au pair. On compte maintenant 760,000 actions ordinaires en circulation.

Hausse du prix des veaux au marché

(P.C.F.) — Aux marchés des bestiaux de Montréal, des 1,500 bovins offerts en vente cette semaine environ 250 étaient reportés non vendus de la semaine dernière et on prévoit qu'environ 300 autres ne seront pas vendus d'ici la fin de semaine. Les transactions étaient lentes et les prix demeuraient passablement stables sauf dans le cas des taureaux dont le prix a accusé une baisse d'environ \$1. Des bouvillons de bonne qualité et de choix rapportaient de \$23 à \$24, les moyens de \$20 à \$22. Les bonnes vaches valaient surtout de \$14 à \$15, les moyennes de \$12 à \$14, les communes de \$10 à \$12 les très communes (cannons and cutters), de \$8 à \$10. Les bons taureaux se vendaient de \$15 à \$16, quelques-uns jusqu'à \$17. Les communs et les moyens de \$11 à \$15.

Les veaux se vendaient environ \$1 plus cher que la semaine dernière, rapportant de \$31 à \$33, pour les veaux de lait de bonne qualité et de choix, de \$20 à \$30 pour les communs et les moyens. Les veaux d'herbe valaient de \$14 à \$17.

Les quelques agneaux offerts valaient de \$22 à \$23, les moutons de \$8 à \$13.50.

Les porcs se vendaient la plupart à \$26.50, catégorie A, environ 200 furent vendus à \$26. Les truies rapportaient de \$18.

Les arrivages comportaient 1,500 bovins, 1,300 veaux, 225 agneaux et moutons et 3,000 porcs.

Recettes accrues du Pacifique Canadien

Les recettes nettes du Pacifique Canadien ont augmenté de plus de \$4,000,000 en 1952 dont environ \$1.3 million en décembre. Les profits d'exploitation se sont élevés à \$457.8 millions, soit une augmentation de \$28.9 millions sur 1951 et les dépenses ont augmenté de \$24.9 millions, ce qui donne des revenus nets de \$30,822,780.

En décembre, les profits bruts ont été de \$39.5 millions et les dépenses ont atteint \$35.2 millions, soit \$4.3 millions de recettes nettes à comparer à un peu plus de \$3,000,000 pour le même mois en 1951.

Imperial Life Ass.

Imperial Life Assurance Company a vu son chiffre d'affaires nouvelles en 1952 atteindre un sommet dans l'histoire de la compagnie. Les ventes se sont élevées à \$83,378,000 et le total des affaires en vigueur dépassent les \$700 millions. L'actif a augmenté de \$10.4 millions pour s'établir à \$187.4 millions et les revenus provenant des intérêts et loyers ont été de \$6,956,000 qui représentent une hausse du rendement pour la cinquième année consécutive. Les revenus des primes et placements se sont élevés à \$27.4 millions. Les détenteurs de police vivants ont reçu 70 pour cent des paiements dont \$1.7 million en dividendes.

Options accordées par New Larder "U" Mines

Le Curb de Montréal a été avisé par New Larder "U" Island Mines, Limited que Prosher Limited a souscrit 100,000 actions de capital à \$2.00 et qu'on lui a accordé les options suivantes: 100,000 actions à \$2.00 l'action; 400,000 actions à \$2.25 l'action; 400,000 actions à \$2.50 l'action; 400,000 actions à \$2.75 l'action; 400,000 actions à \$3.00 l'action; 200,000 actions à \$3.25 l'action.

Il y a 2,887,135 actions en circulation et 2,112,865 au Trésor.

Assemblée générale de Bonville G.M.

Le Curb de Montréal a appris de Bonville Gold Mines Limited qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la compagnie sera tenue à Toronto, le vendredi 6 février 1953, à 10 h. a.m., aux fins d'étudier un règlement prévoyant l'augmentation du capital autorisé en le portant de 4,500,000 actions d'une valeur nominale de \$1 à 6,000,000 d'actions, par la création de 1,500,000 actions additionnelles d'une valeur nominale de \$1.

Cons. Candego Mines

Consolidated Candego Mines Ltd. a avisé le Curb de Montréal que David Agencies Ltd. a souscrit pour 200,000 actions à 25 cents payables \$25,000 au comptant, et \$25,000 à trente jours, et s'est vu accorder les options suivantes:
100,000 actions à 35c payables à deux mois.
100,000 actions à 40c payables à quatre mois.
100,000 actions à 50c payables à six mois.

David & Frère, Ltée hausse son dividende

Les administrateurs de David & Frère Limitée annoncent le paiement d'un dividende de 25 cents par action "A" ainsi qu'un boni de \$1, soit un total de \$1.25; sur les actions "B", le dividende est de \$1.50 au lieu de \$1 l'an dernier.

En 1951, la compagnie a distribué le dividende annuel de \$1 ainsi que des bonis formant un total de \$2, soit une somme de \$3 par action "A". La seule distribution sur les actions "B" a été de \$1 le 31 mars.

Bandits au Canada?

OTTAWA, 30. (P.C.F.) — La Gendarmerie royale a dit ce soir que deux criminels, un homme et une femme, recherchés pour un vol de banque à Kansas City, Kansas, il y a trois jours, se dirigeaient vers le Canada. On a donné l'avertissement que le couple peut utiliser plusieurs alias. On croit qu'ils voyagent dans une Oldsmobile grise à deux portes et portant licence du Missouri (D-23228).

+ DÉCÈS +

DUROCHER — A Montréal, le 29 janvier 1953, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Louis-P. Durocher, née Anna Bourdon demeurant à 2373, rue Cartier.

Les funérailles auront lieu lundi le 2 février, le convoi funèbre partira des Salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302, rue Ste-Catherine Est, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Chambly-Bassin, de là à la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Ralliement: coin Papineau et Ontario à 8 h. 50 a.m.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est encore soutenu et les prix continuent d'avancer modérément; les arrivages sont peu abondants et les offres sont à peu près suffisantes, tandis que la demande se maintient stable d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages		
(non compris par camions)		
Caisse	Boites	Boites
Mercredi	310
Année dern.	682

Marché du beurre
Pain de 1 livre — 63-63½

Marché des oeufs		
	(a)	(b)
A—Extra Gros	47½	56-57
A—Gros	47½	53-55
A—Moyens	44	48-52
A—Petits	40	45-48
Catégorie B	30	
Catégorie C	34	

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

Chargements de wagons

Les wagons chargés sur les chemins de fer du Canada durant la semaine terminée le 14 janvier se sont chiffrés par 72,089, soit une diminution de 7.3 p.c. au regard du total correspondant de l'an dernier (77,785). Dans la division de l'Est, le trafic est tombé de 50,111 à 46,035 wagons, tandis que dans la région de l'Ouest, il a diminué de 27,674 à 26,054 wagons. Les arrivages d'embranchements étrangers ont aussi diminué durant la semaine pour s'établir à 29,095 wagons contre 34,273.

Option prolongée

Phillips Oil Co. Limited a fait savoir au Curb de Montréal qu'en vertu d'un amendement à l'entente du 9 novembre 1950, Gulf Securities Corporation Ltd. a levé et acquitté 100,000 actions de capital à \$1.50; une option de 125,000 actions à \$1.50 a été prolongée jusqu'au 30 septembre 1953. Si cette dernière option est libérée, l'option de 225,000 actions à \$2.00 sera prolongée jusqu'au 30 juin 1954.

On compte 1,999,990 actions en cours et 1,000,010 au Trésor.

SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "Soumission pour édifice à l'aéroport de La Macaza", seront reçues jusqu'à midi, le MERCREDI 18 FÉVRIER 1953, pour la construction d'un garage d'équipement, de deux logements du personnel et autres travaux connexes à l'aéroport de La Macaza, La Macaza, (P.Q.).

Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.), contre paiement d'un chèque accepté de \$25, fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, une telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, ou d'obligations du Gouvernement du Canada, au pair, ou d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Un tel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il n'est resté, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministre. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 23 janvier 1953.

Production accrue de pétrole brut

La production canadienne de pétrole brut a augmenté de 27 pour cent en octobre 1952 au regard d'octobre 1951, tandis que la production des dix premiers mois de l'année surpasse de 26 pour cent celle de la même période un an auparavant. La production de janvier à octobre surpasse de 5 pour cent la production globale de 1951.

Dans tout le pays, la production du mois s'est établie à 6,145,978 barils contre 4,829,341 en octobre 1951. Durant les dix mois terminés en octobre, elle s'est chiffrée par 49,825,739 barils contre 39,640,911 durant la même période de 1951.

La production de gaz naturel s'est élevée en octobre à 7,668,137,000 pieds cubes contre 6,974,631,000 durant le même mois l'année précédente. Ces chiffres portent le total cumulé de janvier à octobre à 75,743,724,000 pieds cubes contre 62,643,810,000 durant la même période de 1951.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

La Maison de la Source Blanche

par PIERRE ALCIETTE

22
(suite)

Un instant, ils allèrent, silencieux. Puis:

— J'y songe, dit Gratien, suivant le cours de ses pensées, ton frère le séminariste doit bientôt venir. A cause de la soutane et parce qu'il a de l'instruction, on l'écoute volontiers. Peut-être saura-t-il parler comme il faut, lui, à Miguel.

— Peut-être, fit Cattalin, sans conviction.

Les nuées noirâtres s'accumulaient davantage vers le sud-ouest et les grondements de tonnerre devenaient plus fréquents. Le vent soufflait par rafales. Les arbres, en bordure du sentier, abaissaient et relevaient leurs branches avec des plaintes.

— Allons, allons, vite! dit Gratien. Il faut finir avant la pluie.

Tous deux se hâtèrent, ne pen-

sant plus qu'au foin qu'on doit rentrer sec.

— VII —
Août était venu, avec ses chaleurs lourdes alternées d'oranges qui donnaient au sol, par larges ondées, l'eau si utile au laboureur.

Les prairies rutilaient au soleil, comme frottées de safran, à la fois d'un éclat et d'une fraîcheur inégalables. L'herbe repoussait peu à peu pour former le regain, qui bientôt tomberait à son tour sous la faux.

Les blés moissonnés n'étaient plus, dans les champs, que tapis de chaume. Le soc de la charrue, en maints endroits, déjà, les entamait.

Miguel Etchegoïty, aidé de son frère Agosti, le séminariste, était occupé, un matin, à ce travail. Miguel tenait les mancherons et Agosti conduisait les vaches.

— Arrêtons-nous un moment, dit Agosti, comme les deux frères se traînaient une fois de plus l'extrémité d'un sillon. Le soleil tape vraiment trop fort.

Déshabitué de ces travaux, vêtu lourdement d'une soutane de laine dont il avait à peine entrouvert le col, le séminariste, sous le chapeau de paille qui le coiffait d'une étrange manière, ruisselait de sueur. Cinq ans s'étaient écoulés depuis

son entrée au grand séminaire de Bayonne. Cette période avait été coupée par un an de service militaire accompli sans enthousiasme, mais avec un parfait esprit de discipline. Au séminaire, il donnait libre cours à son goût ardent pour l'étude, cultivant l'histoire, les classiques, la théologie.

Pendant les vacances, il redevenait parmi les siens le fils des champs qu'il eût toujours été, si la vocation sacerdotale n'avait dominé en lui l'atavisme paysan.

On le voyait tour à tour, long et mince comme un if dans sa soutane, conduire, l'aiguillon à la main, le troupeau de vaches à l'abreuvoir; remplacer, pour emplir les seaux, Cattalin à la source; aller avec ses frères, des sabots aux pieds et le plus souvent nu-tête, dans la vigne ou le sillon.

Aujourd'hui, il partageait avec Miguel la tâche du labour, dans le champ où, moisson faite, il fallait, selon un perpétuel recommencement, préparer la terre pour une autre récolte.

Miguel, comme toujours, maniait le soc. Agosti, lui, guidait les bêtes. Seulement l'habitude donnait à l'un une résistance qui manquait à l'autre.

Le séminariste s'était assis à l'ombre des noisetiers, en bordure du

champ. Il s'épongeait le front, le cou, de son grand mouchoir blanc.

Debout devant lui, le buste à l'aise dans une ample chemise, dispos, nonchalant et un peu dédaigneux, Miguel roulait une cigarette.

Quand il l'eut bien tournée et retournée entre ses doigts, il colla le papier de sa salive, la mit à la bouche, fit jaillir de son briquet une étincelle sur sa mèche d'amadou, alluma.

— On est moins savant qu'à la ville, nous autres, plaisanta-t-il, mais pour ce qui est du soleil, on n'a rien à nous remontrer.

Il riait, des souvenirs heureux dansant à travers le voile gris que les premières bouffées mettaient devant ses yeux.

Un instant, sans qu'il s'en aperçût, Agosti l'observa tandis qu'il machonnait distraitement sa cigarette. Puis le regard du séminariste alla se fixer un peu plus loin, sur Iturri-Churri.

De la colline où se trouvaient les deux frères on dominait la maison, sa métairie et tous les bâtiments, granges, les dépendances. Cela formait une masse imposante que le soleil, à cette heure, incendiait de ses feux, comme pour une apothéose.

A SUIVRE

RIONS UN PEU



— N'y a-t-il donc personne dans un des dix appartements qui se trouvent entre le nôtre et le toit pour songer à placer un plat sur le plancher?

TRAVERS AMUSANTS



Zébedé, l'aigle du droit, parle au juge avant le procès...

C'est là une cause qui vous convient parfaitement, monsieur le juge. Il n'y a que vous qui ayez assez d'expérience pour juger cette cause.



Mais une fois que le verdict est contre lui...

C'est un idiot! Jamais il n'aurait dû être nommé juge. C'est une grave injustice...

RIPPE KIRIBI

Un regard amoureux

BONHEUR



Nous pourrions nous épouser dans quelques jours. En attendant, maman t'invite à habiter chez nous...
Partez, mes jeunes amis. Vous devez avoir hâte d'être seuls.
Mon cher!



Une fois, il y a une jeune fille qui m'a regardé ainsi. J'ai maintenant une nombreuse famille.
Tu es chanceux, mon vieux. Et maintenant, s'il vous plaît, apportez-moi l'addition.

TARZAN

L'installation des nouveaux membres

LE COMMENCEMENT



Au commandement du chef, les cinq indigènes avalent une boisson d'une odeur diabolique. Ils la boivent jusqu'à la dernière goutte.



Au son du tambour, ils se couvrent la tête de leurs masques.

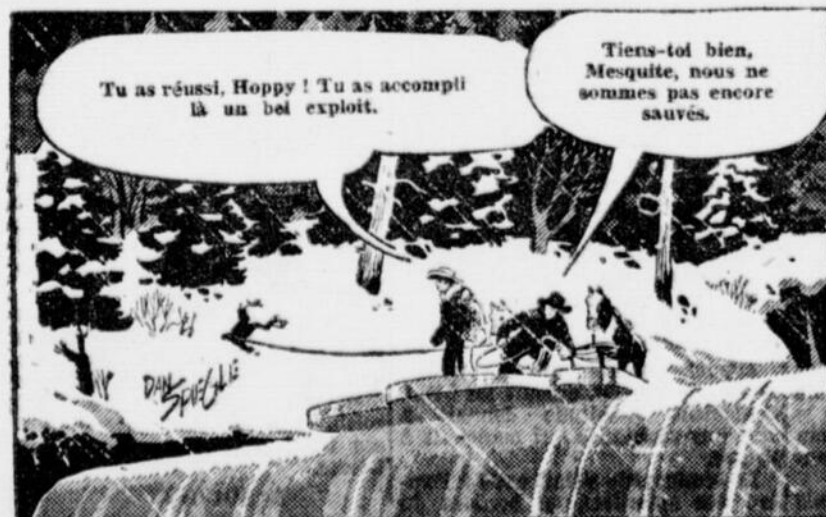


Tarzan sait maintenant ce que signifie cette cérémonie. C'est l'initiation d'un groupe de nouveaux membres de l'Ordre du Crâne.

HOPALONG CASSIDY

Si la corde ne se rompt pas

Sauvés



Tu as réussi, Hoppy! Tu as accompli là un bel exploit.

Tiens-toi bien, Mesquite, nous ne sommes pas encore sauvés.



Nous le serons bientôt si cette corde ne se rompt pas.



Mets-y toute ta force.

PHILOMÈNE

Masque dans la fenêtre

PEUR



JEANNINE ET PATAUD

Proposition malhonnête

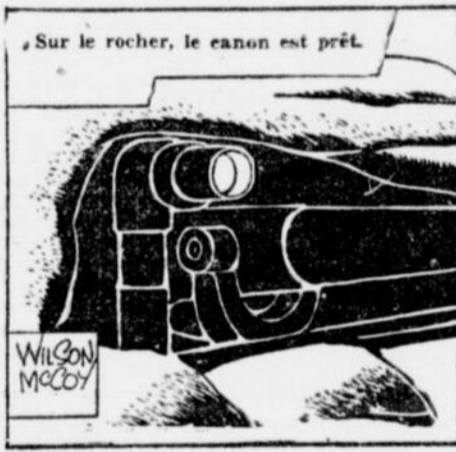
REFUS



LE FANTÔME

S'ils mettent pied à terre

DEFENSE



ROBERT L'INTREPIDE

Le caniveau de torture

CRUAUTE



JOS BRAS-DE-FER

Anne a compris

DECISION



Jones admet avoir été chanceux quand il réussit le "grand chelem"

NEW-YORK, 30. — (P.A.f.) — L'exploit qui fit l'étonnement du monde du golf il y a 23 ans — le "grand chelem" — a beaucoup moins impressionné, semble-t-il, l'homme l'ayant réussi, Robert Tyre "Bobby" Jones fils.

"Il faut beaucoup de chance et un heureux concours de circonstances pour le réussir car le golf est un jeu tellement incertain", a déclaré l'ancien enfant-prodiges d'Atlanta.

"Mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'un exploit fantastique. De fait, je crois que j'aurais dû gagner les quatre grands tournois en 1926 également. Je suis convaincu que d'autres golfeurs répéteront la chose — peut-être d'ici peu de temps".

Les quatre grands tournois de golf en question sont ceux pour les championnats omnium et amateur des Etats-Unis et pour les championnats omnium et amateur de Grande-Bretagne. Jones atteignit le point culminant d'une remarquable carrière en décrochant ces quatre titres en 1930. Depuis, aucun autre golfeur n'est venu près de répéter cet exploit extraordinaire.

Choisi, lors de plusieurs enquêtes comme le plus grand golfeur du siècle, Jones est actuellement à New-York pour assister, samedi, au dévoilement d'un portrait de lui-même à la "Maison Golf".

Il était tout naturel de parler du fameux "Grand Chelem" de Bobby Jones.

"Je croyais que je les gagnerais tous les quatre en 1926", reprit Jones alors qu'il se reposait dans sa chambre d'hôtel. "Je gagnai les omnium des Etats-Unis et de Grande-Bretagne mais je fus éliminé dans le tournoi amateur britannique pour ensuite être battu, 2 et 1 à jouer, par George Von Elm dans la finale pour le championnat amateur américain.

"C'est au cours de cette saison-là que je me rendis compte qu'un golfeur pouvait gagner les quatre grands tournois en profitant de conditions avantageuses. Quatre ans plus tard, je profitais de ces conditions avantageuses."

Jones s'est rappelé son coup chanceux, et célèbre, sur une feuille de néphar lors de la deuxième ronde de l'omnium 1930 à Interlachen, Minneapolis. Son premier coup, à un trou, tomba au beau milieu d'un lac mais la balle frappa, ou plutôt glissa sur une feuille de néphar pour rebondir à quelques pieds du velours. Plus tard, Jones désigna ce coup comme ayant été "le plus chanceux que j'aie réussi lors d'un tournoi de championnat".

Bobby s'est souvenu que Lloyds avait coté ses chances de réussir le "grand chelem" du golf à 50 contre 1 et cette cote, à son avis, "est assez juste".

Arts Graphiques et Centrale triomphent

Les deux équipes qui tiennent la tête des sections A et B, de la ligue de l'Enseignement Spécialisé ont démontré, une fois de plus, leur supériorité en remportant des victoires écrasantes.

Dans la première partie, l'Ecole des Arts Graphiques l'a emporté facilement sur l'Ecole des Arts et Métiers, section Nord, par le compte de 12 à 2.

L'aillier Aubin, champion compteur de la ligue, s'est encore signalé en comptant trois buts. Les autres compteurs pour les Arts Graphiques ont été: Beamier et Larivière avec trois points chacun, Cartier avec 2 et Morin avec 1.

La deuxième partie a mis aux prises l'équipe de l'Ecole Centrale et l'équipe de l'Ecole Technique section B. L'équipe de l'Ecole Centrale a remporté la victoire par le compte de 8 à 0.

Le gardien de buts Bélanger s'est assuré son 1er blanchissage de la saison. Bergeron de l'Ecole Centrale s'est signalé en comptant 4 francs buts tandis que les autres compteurs ont été: Périard avec 2 buts, Trotter et Lortie avec un but chacun.

LOS ANGELES — Billy Graham, 147, New-York, bat par décision Art Aragon, 144, Los Angeles (10).

Accident fatal à un jockey

OLDSMAR, Floride, (P. A.) — Le jockey Edward Danhauer est décédé ici hier quelques minutes après que sa monture eut fait une chute. L'accident est survenu à la 5e course à la piste Sunshine Park.

Danhauer pilotait le pur-sang White Boots dans une épreuve de six furlongs. Agé de 24 ans, Danhauer fut projeté par terre. Le pur-sang se fractura une patte et tomba par-dessus le jockey qui fut transporté sans connaissance à l'hôpital.

Une fracture du crâne et des blessures internes ont causé la mort de Danhauer.

Son père, Alton J. Danhauer, de Nouvelle-Orléans, était au chevet de son fils quand ce dernier rendit le dernier soupir.

Sedgman devance Kramer par 11-6

INDIANAPOLIS, 30. (P.A.f.) — Frank Sedgman a de nouveau vaincu son employeur, Jack Kramer, hier soir, par 6-4, 6-4, dans un autre match de leur tournée professionnelle. Cette victoire donne à l'Australien une marge de 11-6 sur l'Américain dans leur série.

Ken McGregor a rendu la soirée parfaite pour les Australiens en l'emportant par 9-7, 6-2 contre Pancho Segura dans le match d'ouverture. C'était sa troisième victoire en 18 matches contre Segura.

Vessels étudie une offre des Eskimos

EDMONTON, 28. — Le demi-arrière Billy Vessels, étoile des Sooners d'Oklahoma qui a été choisi comme le meilleur joueur de football universitaire l'automne dernier, est actuellement à Edmonton pour étudier une offre du gérant Al Anderson des Eskimos d'Edmonton de la ligue de football de l'Ouest.

Vessels, un colosse de 6 pieds pesant 190 livres, a été "repêché" par les Colts de Baltimore de la ligue Nationale à la fin de la saison 1952, mais ceci n'empêcherait pas les Eskimos de lui faire signer un contrat.

Soirée dansante des quilleurs

Tous les quilleurs de Montréal sont cordialement invités à la deuxième danse annuelle de la LIGUE DE QUILLES du Service des Loisirs d'Ahuntsic, vendredi soir, le 6 février prochain, à neuf heures, au "SYRIAN HALL", 40 est, rue Jean-Talon. Musique au son de l'orchestre réputé "VAN LALONGE".

Billets en vente à l'Académie de Quilles d'Ahuntsic, 10830, rue Lajeunesse ou en appelant VE: 3988, et VE: 3139.

Al Gionfriddo signe son contrat

Gerry Gosselin, gérant général des Royaux de Drummondville, dans la ligue Internationale, a annoncé hier soir qu'Al Gionfriddo a signé son contrat pour gérer son équipe la saison prochaine.

Gionfriddo s'est acquis une réputation enviable comme joueur à Montréal au cours des quatre dernières années, alors qu'il a brillé au champ gauche, avec les Royaux, dans la ligue Internationale.

Ce sera les débuts de Gionfriddo comme gérant d'une équipe de baseball. Il les fera avec une équipe renouée car le club de Drummondville, qui a maintenant une entente avec les Dodgers de Brooklyn et les Royaux de Montréal, aura de nouvelles figures l'an prochain, tant dans son alignement que dans sa direction. Gosselin fera également ses débuts comme gérant-général.

Silverman déclare la guerre à l'IBC

BOSTON — Le promoteur Sam Silverman a déclaré la guerre à l'International Boxing Club hier soir après qu'il eut été obligé de contremander son match principal de samedi prochain qui devait être télévisé. C'est la deuxième semaine de suite que Silverman doit contremander sa rencontre finale.

Joey Cam s'est retiré du combat de samedi, disant qu'il s'est blessé à l'épaule à l'entraînement. Vendredi c'était son adversaire Pat Marcune qui se retirait, disant qu'il était blessé au côté.

Silverman a dit que c'était plus qu'une coïncidence que ses rencontres finales soient détruites deux semaines de suite. Cela lui a porté un dur coup car il désire commencer à présenter des matches sur un réseau national de télévision.

La semaine dernière Paddy DeMarco et Johnny Gonsalves devaient se rencontrer. Ils se sont rapportés blessés cependant. Silverman a déclaré qu'il tenterait une poursuite à l'I.B.C. et qu'il prendrait les mesures nécessaires pour empêcher DeMarco et Marcune de combattre ailleurs avant de respecter leur engagement à Boston.

Mintz malade

PITTSBURGH, 30. — Jake Mintz, gérant de l'ancien champion mondial poids lourd, Ezzard Charles, a été victime d'une légère attaque cardiaque hier soir alors qu'il s'embarquait dans un avion à destination de Détroit où son protégé doit combattre la semaine prochaine.

Mintz était accompagné de Tom Tannas, un co-gérant de Charles, quand il a été victime de l'attaque. Il a été transporté chez lui pendant que Tannas se rendait seul à Détroit. Mintz subira un sérieux examen médical aujourd'hui.

Langlois à New-York

NEW-YORK. — Pierre Langlois, un boxeur français âgé de vingt-six ans, est arrivé à New-York hier matin, et il se remettra à l'entraînement en vue du combat de dix rondes qu'il disputera contre Rocky Castellani, au Madison Square Garden, le 6 février prochain. Langlois et Castellani prennent part au tournoi éliminatoire pour déterminer le successeur de Ray Robinson comme champion poids moyen du monde.

Martinez favori pour battre Fiore

NEW-YORK. — La recrue de l'année 1952, Vince Martinez, commencera sa campagne ce soir dans le but d'obtenir un match pour le championnat mi-moyen du monde alors qu'il rencontrera Carmine Fiore dans un match de dix rondes, au Madison Square Garden.

Martinez a présentement un record de douze victoires consécutives. Il a gagné dix de ces rencontres par K. O. Fiore, un dur coqneur, a livré cinquante-cinq combats professionnels. Il a remporté quinze victoires par K. O.

Martinez, qui a livré vingt-six combats professionnels a aussi décroché quinze gains par K. O. Le boxeur de Paterson, N.-J., est favori à quatre contre un pour l'emporter.

Vince a été établi favori à cause de sa puissance dans ses coups. Il aura aussi l'avantage dans le poids et dans la portée.

Martinez a subi seulement une défaite, soit par décision, en 1950. Il pèsera 150 livres contre 145 pour Fiore ce soir.

A l'arbitrage...

(Suite de la page 3) Montréal 2,104. Plusieurs facteurs, toujours selon le témoignage de M. Lapointe, font de Montréal une ville plus difficile à policer, à cause principalement de ses caractères de port de mer et de ville cosmopolite. N'y a-t-il pas jusqu'au fonds de pension qui coûte plus cher aux policiers de Montréal qui doivent déboursier annuellement la somme de \$290 pour une pension annuelle de \$1,200 après 30 ans de service. A Toronto il en coûte \$200 pour une pension de \$1,500 après 30 ans de service.

M. Lapointe a dit que les policiers de Montréal qui n'ont pas

Mots

Croisés

de la "Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTELEMENT

- 1 — Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.
- 2 — Taffetas rayé — Tout ouvrage de fils entrelacés.
- 3 — Qui se rapporte à un temps déjà écoulé — Gros perroquet.
- 4 — Préfixe — Conjugaison — Chemin bordé de maisons.

Solution du problème d'hier

M A L L E O L E E L
 A R I A U T E N U
 L E S U T A N I
 T L R A G E U R
 E F F I C A C E S E
 U R I A G R U T
 R E L E E L U S
 P A L O S E O
 O V I P I A R E O S
 T E S I E N N E S
 E R E T A O R E E

VERTICALEMENT

- 1 — Bourre de soie — Situé.
- 2 — Oxyde d'uranium — Tentent avec hardiesse.
- 3 — Fatigué — Couverture.
- 4 — Ce qu'on expose au jeu — Bruit d'une sonnette.
- 5 — Sans mouvement propre.
- 6 —
- 7 — Calme complet de l'âme.
- 8 — Art de lancer — Ignorant, sans instruction.
- 9 — Nom du chamouls, dans les Pyrénées — Numéros.
- 10 — Partie dure du corps humain — Deux voyelles — En quel endroit — Le premier dans son genre.
- 11 — Gros nuages épais — Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers.

atteint 25 ans de service, ne peuvent jamais prendre des vacances en été, du moins en juillet et août.

A Toronto, les policiers sont véhiculés par le service de la police, à la relève. Ils n'ont pas à attendre les voitures publiques. Quant aux uniformes, le coût en est sensiblement le même à Toronto comme à Montréal, mais la livraison se fait pour des périodes plus courtes, à Toronto.

Les heures de travail sont plus courtes à Toronto, semaine de 40 heures en 5 jours; Montréal, semaine de 48 heures en 6 jours. Les policiers de Toronto doivent laisser leurs armes au poste en quittant le travail.

L'arbitrage se continuera mardi prochain à 4 heures p.m.

La police devra...

(Suite de la page 3)

pus, à cause de l'insuffisance de l'affidavit. Il ajouta que Gertrude Servant était détenue comme témoin à une enquête ajournée après la mort de McAbbie, à la suite d'un vol à main armée.

L'hon. juge André Demers a fait droit aussi à une autre requête de Me Lucien Gagnon. Ce dernier pourra, dorénavant, communiquer avec sa cliente.

Pas d'augmentation du prix du beurre

OTTAWA, 30. (P.C.I.) — M. Robert McCubbin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, a déclaré hier que les consommateurs peuvent être assurés que le prix du beurre n'augmentera pas par suite du "gel" récent des ventes du beurre gardé en réserve par le gouvernement.

M. McCubbin a expliqué que l'ordre a pour but de faire l'inventaire. Il estime que le gouvernement a présentement en réserve 30,000,000 de livres de beurre.

Les Jeunes Chambres reviseront tout leur programme de l'année

L'exécutif provincial des Chambres des Jeunes se réunira à Montréal demain le 31, alors que dimanche, le conseil provincial tiendra sa plus importante assemblée de l'année.

Sous la direction du président Oswald Parent de Hull, les trente officiers discuteront de l'organisation d'une semaine provinciale d'étude du système scolaire, d'une campagne de sécurité de la route à la fin d'avril, d'un tournoi oratoire auquel participeront les membres des cent trois Chambres de la province, du projet d'une émission radiophonique destinée aux hommes d'affaires, du tourisme, d'un concours d'initiation et de promotion industrielles et de plusieurs problèmes de régie interne. Une révision complète du programme de l'année sera effectuée.

Des délégués viendront d'aussi loin que l'Abitibi, le Saguenay, la Gaspésie pour assister à ces assises, les premières de l'année 1953.

Selon la déclaration du président de la Fédération, M. Oswald Parent, "A la suite de cette réunion, les administrateurs régionaux retourneront dans leurs régions respectives, avec la notion bien nette qu'un travail ardu les attend pendant les prochains six mois et qu'ils devront déployer des efforts constants pour mener à bien les nombreuses initiatives patronnées par la Fédération. Avec le dynamisme bien reconnu des membres des Chambres des Jeunes, il n'y a aucun doute que des succès nombreux seront obtenus d'ici juin tant dans la formation personnelle des individus que dans le domaine civique."

En prix et en finesse

Le Rye Harwood

"Canada's Finest"

★ VIEUX DE HUIT ANS ★

Gavilan prédit qu'il battra Chuck Davey en 7 ou 8 rondes

SUMMIT, N.-J. — Le champion poids mi-moyen Kid Gavilan, de Cuba, a prédit qu'il battra le gaucher Chuck Davey par mise hors de combat à la septième ou huitième ronde, lors de leur rencontre au Stadium de Chicago, le 11 février prochain.

Gavilan a révélé qu'il tentera d'obtenir un combat pour le championnat poids moyen. Le champion, âgé de 27 ans a l'impression que Davey se battra à dis-



Kid GAVILAN

tañce, mais il a ajouté "si l'aspirant s'éloigne, le champion n'a pas à courir après lui".

Gavilan a ajouté que Davey pourrait bien le surprendre et ré-

sister plus de huit rondes, mais s'il réussit cet exploit, le champion est confiant de le mettre hors de combat à n'importe quelle ronde après la huitième.

Gavilan, qui s'entraîne au camp Ehsan, a révélé qu'il pesait seulement 149 livres et qu'il n'aura aucune difficulté à faire la limite du poids qui est de 147 livres.

Le champion a révélé qu'il veut se battre chez les poids moyens après avoir défendu son titre contre Davey parce qu'il n'a pas assez d'opposition dans sa catégorie. Il a dit que seulement Johnny Saxton pourra être considéré comme un sérieux aspirant après qu'il aura disposé de Davey.

Gavilan insiste qu'il peut battre tous les aspirants au championnat poids moyen, même Carl Olson et Randy Turpin, qui ont été considérés comme les deux meilleurs boxeurs dans cette catégorie.

Le champion a fait remarquer qu'il a déjà défait des solides poids moyens comme Paddy Young, Walter Cartier, Laurent Dauthuille et Eugène Hairston. Robert Villemain de France a gagné une décision partagée contre Gavilan, mais le champion insiste qu'il avait battu le boxeur de France.

Rogers rencontrera Watson au Forum mercredi prochain

"Nature Boy" Buddy Rogers, qui entreprend un retour local pour tenter de reconquérir le championnat mondial poids-lourd dévolu par Wladek Kowalski, affrontera Whipper Billy Watson, de Toronto, dans la finale de deux chutes de trois à l'affiche mercredi soir prochain au Forum.

Le promoteur Eddie Quinn a décidé d'opposer ces deux hommes parce qu'il est d'avis que Rogers doit faire ses preuves ici avant d'obtenir le match qu'il désire. "Je sais bien", de dire Quinn, "que Rogers est l'un des candidats les plus logiques et qu'il vient de faire une tournée triomphale dans le sud des Etats-Unis, mais il faut tout de même que je sois juste envers ceux qui ont impressionné ici même depuis quelques semaines. Je ne suis pas pour laisser de côté les Moquin, les Watson, les Hi-Lee, les Dusek et les autres simplement parce que Rogers décide tout à coup de revenir à Montréal. Whipper Watson, champion poids-lourd de l'Empire Britannique qui a bien figuré à Montréal depuis trois semaines, mérite certainement autant de considération que le boulet blond

de Camden, N.-J. La meilleure solution c'est de les opposer l'un à l'autre dans une espèce d'éliminatoire."

Quinn a laissé entendre aussi que les Dusek, après avoir été invincibles depuis trois semaines dans des matches par équipes, désiraient demeurer ici pour s'essayer dans des combats simples. Ils auront la chance de se faire valoir séparément. Pendant ce temps, Bobo Brazile, Ski-Hi-Lee, George Scott ont créé une belle impression et eux aussi méritent d'être considérés.

Le match entre Watson et Rogers sera vraiment quelque chose à voir. Rogers est désireux de rencontrer Kowalski de nouveau et il tentera par tous les moyens de venir à bout du lutteur de Toronto, même s'il lui faut recourir à certaines tactiques un peu moins légales.

Jimmy Carter accepte de venir rencontrer Savoie

NEW-YORK. — Raoul Godbout a finalement réussi à bâcler un combat de dix rondes entre le champion poids-léger du monde, Jimmy Carter et Armand Savoie, champion du Canada dans la même catégorie. Ces deux boxeurs se rencontreront au Forum le 16 février prochain. Le match sera de dix rondes et Carter ne risquera pas son titre.

Godbout a éprouvé de nombreux ennuis à obtenir la signature du champion mondial. Il a fallu que le promoteur de la Canadian Athletic Promotions porte son offre à \$3,500.

Le matchmaker montréalais avait offert \$7,500 à Willie Ketchum, gérant de Carter mercredi, mais cette offre avait été refusée.

Carter deviendra ainsi le quatrième champion poids-léger à venir se battre à Montréal.

Benny Leonard, qui a détenu ce titre durant quelques années, est déjà venu se battre au théâtre

Français en 1919, alors qu'il était à son meilleur. Pour le combat qu'il a livré contre Charlie Pittz, il avait reçu la somme de \$950.00.

Freddy Welsch est un autre ancien champion poids-léger qui a évolué à Montréal. En effet, il a livré trois combats dans notre métropole et il a reçu \$1,000 en chaque occasion. Tony Canzoneri a été le dernier champion de cette catégorie à venir se battre à Montréal.

Carter, qui est devenu champion il y a deux ans, n'a livré aucun

Festival sportif du Catholic High ce soir au Forum

Tous les préparatifs sont terminés pour le grand festival annuel du Catholic High School qui aura lieu au Forum ce soir à partir de 7 h. 30.

L'équipe de hockey du Mont-Saint-Louis espère bien prendre la route de l'an dernier pour prendre les devants par 6 à 4 dans cette série de joutes annuelles pour le trophée J. J. Stanford, les quatre autres parties ayant été nulles. Pour ce faire, les collégiens comptent beaucoup sur leur première ligne d'attaque de Robert, Crevier et Desforges, une ligne qui devrait rivaliser avec celle de Bissonnet, Browne et Groy du C.H.S.

Pas moins de trois autres joutes de hockey au programme de même que les courses annuelles entre les écoles de Montréal, alors que l'école St-François de Laval sera appelée à défendre le trophée T. P. Gorman qu'elle détient depuis l'an dernier.

Les numéros de patin de fantaisie mettant en vedette Claudette Lacaille, Brenda Alderley et Archie Walker seront aussi présentés, de même que des numéros de comédie et de vaudeville d'un genre qui saura plaire à tous. C'est dire que le programme de cette année promet de surpasser tout ce qui a été présenté dans le passé.

Police Jr défait St-Philippe 6-2

Le club de la Police a triomphé du club St-Philippe au compte de 6 à 2, hier soir, dans la première partie d'un programme double régulier de la ligue de hockey Laurentienne junior "B". Dans la deuxième joute au programme le Commodore Y.C. a défait le Parc Extension 5 à 2.

Dans la première joute, Paul Blouin s'est le plus distingué pour les vainqueurs avec deux buts. LaSalle, Tackas, Bourgoïn et Flocks ont compté les autres buts. LaSalle jouait sa première partie dans l'uniforme des policiers hier soir.

Le Commodore Y. C. a consolidé ses chances en première position du circuit Prud'homme-Charbonneau, alors qu'il a défait le Parc Extension 5 à 2. Devau, Hénault, D'Agnoio, Maheux et Chislain Boulanger ont compté les buts des vainqueurs. Al Beaubien et Boyd ont enregistré les seuls buts du Parc Extension.

Sandy Saddler se battra en Allemagne

BERLIN, 30. (P.A.f.) — Le promoteur allemand Joachim Goettert a déclaré, aujourd'hui, qu'il espérait organiser un match, le 20 mars, entre le champion poids-plume Sandy Saddler, soldat américain actuellement posté en Allemagne, et un pugiliste allemand à Berlin. Le promoteur est parti pour Wuerzburg, dans la zone américaine, afin de proposer à Saddler un match contre Werner Handke, champion poids-léger et poids mi-moyen d'Allemagne.

Défi de Virgil Akins au champion Carter

WASHINGTON, 29. (BUP) — L'aspirant poids-léger Virgil Akins de St-Louis a lancé un défi au champion Jimmy Carter pour un match de championnat et il a fait un dépôt de \$3,000 en signe de garantie.

Le colonel Harry J. Landry, trésorier de la National Boxing Association, a révélé que la moitié de cette somme, \$1,500, a été envoyée à la Commission Athlétique de New-York.

La N.B.A. classe Akins comme aspirant logique au titre de Carter.

combat depuis qu'il a perdu dans un match de dix rondes dans l'Etat de la Californie récemment. Godbout a ajouté qu'il avait aussi le privilège d'obtenir 25% des recettes. Le champion sera à Montréal, une semaine avant la rencontre. Quant à Savoie, il est déjà à l'entraînement.

NOUVELLES de B.A.S.E.B.A.L.L

NEW-YORK, 30. — (P.A.f.) — Les Yankees de New-York ont annoncé, hier, qu'ils avaient reçu le contrat signé du receveur Yogi Berra pour la saison 1953. On n'a pas révélé son salaire mais on croit qu'il touchera le même montant que l'an dernier, soit \$35,000.

Allie Reynolds a aussi assisté à la conférence de presse suivant la signature du contrat de Berra mais n'a pas lui-même signé son contrat.



YOGI BERRA

PHILADELPHIE. (P.A.f.) — Les Athlétiques de Philadelphie ont reçu, hier, le contrat signé de leur receveur vétérinaire Joe Astroth, qui frappa pour une moyenne de 249 en 140 parties l'été dernier.

Le gérant général Art Ehlers a aussi démenti la rumeur voulant que le Philadelphie soit à discuter un échange avec les Indiens de Cleveland à la suite duquel le receveur Jim Hegan et le voltigeur Larry Doby passeraient aux Athlétiques.

En retour, ceux-ci céderaient l'arrêt-court Eddie Joost et le premier-but Eddie Robinson au Cleveland. "Joost et Robinson joueront définitivement pour les Athlétiques l'été prochain", a-t-il affirmé.

MILWAUKEE. (P.A.) — Al Simmons, ancien fameux joueur de baseball qui récemment a été nommé au Panthéon de la Renommée, a déclaré qu'il aimerait faire un retour dans le baseball. "J'appartiens au baseball", a dit Simmons au cours d'une interview. "Je ne m'en occupe pas depuis déjà trop longtemps".

"Je n'ai pas fait une seule démarche pour effectuer un retour dans le baseball", a ajouté Simmons. "Mais aujourd'hui je suis prêt à devenir instructeur ou gérant. Je crois être capable de piloter un club majeur, mais j'accepterais un poste avec un club de calibre "AAA."

BOSTON. (P.A.) — Le gérant général John Quinn des Braves de Boston a rapporté hier que Walker Cooper, receveur et capitaine du club, ainsi que le troisième but Ed Matthews avaient signé leurs contrats pour la saison 1953.

Ed Matthews a frappé vingt coups de circuit la saison dernière, le plus grand total jamais réussi par n'importe quelle recrue de la Ligue Nationale depuis 1930. Il a aussi été la première recrue dans l'histoire de la Ligue Nationale à frapper trois coups de circuit dans une joute.

PHILADELPHIE. (P.A.) — Les Athlétiques de Philadelphie, de la Ligue de baseball Américaine, ont échangé hier Billy Hitchcock aux Tigers de Détroit pour un autre joueur d'intérieur d'utilité, Don Kolloway. Aucune somme d'argent n'a été déboursée dans cette transaction, qui implique seulement les deux joueurs concernés.

C'est le 2e échange de joueur effectué par les Athlétiques au cours des trois derniers jours. On sait que le Philadelphie a échangé mardi dernier le premier but Ferris Fain, champion frappier dans la Ligue Américaine pour une 2e année consécutive, aux White Sox de Chicago, pour le premier-but Eddie Robinson. Cette transaction impliquait trois autres joueurs.

MIAMI, Fla., (P.A.) — Un transfert aux Browns de St-Louis abattait l'enthousiasme de plus d'un

joueur des ligues majeures, mais Vic Wertz, lui, ne s'en fait pas pour cela. Il espère ne porter cette année le championnat des coups de circuit dans la Ligue américaine. "J'ai l'intention de faire une fameuse bonne saison," déclare Wertz, qui avait frappé plusieurs coups de circuit pour le Détroit, avant d'être envoyé aux Browns, par suite d'un échange, en août dernier.

ST-LOUIS. (P.A.f.) — Tout en admettant qu'il ne pouvait rester dans le baseball et qu'il en sortirait, Fred M. Saigh, condamné à 15 mois de prison et à \$15,000 d'amende mercredi pour avoir ignoré de payer des impôts sur le revenu, a déclaré hier qu'il ne disposerait pas des Cardinals de St-Louis de la Ligue de baseball Nationale comme s'il s'agissait d'une vente publique de biens saisis.

Saigh s'est rendu à son bureau du club St-Louis comme d'habitude hier. Il a jusqu'au 4 mai pour mettre ses affaires en ordre. Saigh a laissé entendre qu'on prendrait de sérieuses décisions, demain à New-York, alors qu'il rencontrera les gouverneurs de la Nationale.

Saigh ne sait pas s'il pourra disposer de ses possessions avant le 4 mai. En plus des actions qu'il détient dans les Cardinals, il a aussi des intérêts dans les franchises de neuf clubs mineurs et dans les terrains de baseball de Houston, Rochester et Columbus.

Les ennuis de Saigh ne cessent d'augmenter. Un avocat du gouvernement a estimé aujourd'hui qu'il doit en taxes non payées et en intérêts quelque \$450,000. Il a expliqué que Saigh n'avait pas été accusé pour tout ce montant parce que le statut criminel de certaines offenses avait passé la limite de temps mais non sa responsabilité civile.

Par ailleurs, un porte-parole du Barreau de St-Louis a laissé entendre qu'on demanderait probablement à Saigh de remettre sa licence d'avocat.

Saigh et le regretté Robert Hannagan achetèrent 90 pour-cent des actions des Cardinals de St-Louis et de leur organisation en 1947 pour \$4,060,800.

MILWAUKEE — La sentence imposée à Fred Saigh, propriétaire des Cardinals de St-Louis, permettra peut-être à Milwaukee d'obtenir une franchise dans les ligues majeures. C'est ce que le "Milwaukee Journal" rapportait hier.

R. G. Lynch, directeur des pages sportives du journal, a révélé que Frederick C. Miller, propriétaire de la brasserie Miller, a récemment refusé une offre de \$4,500,000 pour acheter les Cardinals. Il aurait également refusé une autre offre qui aurait transféré la franchise des Browns de St-Louis à Milwaukee. Lynch a continué en disant que les réunions des ligues majeures à New-York aujourd'hui et demain pourraient résulter dans le transfert de la franchise des Cardinals à Milwaukee.

BALTIMORE — Eddie Robinson a dit hier soir qu'il était heureux de se joindre aux Athlétiques de Philadelphie. "Je rejoindrai quelques-uns de mes anciens coéquipiers, Dave Philley et Gus Zernial", a dit Robinson. "Les Athlétiques sont en voie de se réorganiser pour l'avenir et je crois qu'ils feront parler d'eux en 1953. Et en plus de cela, je n'aurais plus à affronter Bobby Shantz et Harry Byrd, deux brillants lanceurs."

Festival annuel à l'Assomption

Le festival annuel du collège de l'Assomption aura lieu demain et dimanche dans l'arena du collège. Les principales attractions auront lieu dans la journée de dimanche. Le club du journal sera la partie entre le club du collège Notre-Dame et le collège l'Assomption. Dans l'après-midi, l'équipe juvénile du collège recevra la visite du Brébeuf.

Chicoutimi bat Valleyfield et augmente encore son avance

CHICOUTIMI, 30. — (P.C.f.) — Les Saguenéens de Chicoutimi, meneurs de la ligue Senior du Québec, ont ajouté une autre victoire à leur crédit, hier soir, quand ils ont triomphé des Braves de Valleyfield, 4-2, dans un Colisée rempli à pleine capacité. Ils ont maintenant une avance de sept points sur le Royal.

Le jeu s'est déroulé assez vivement et de propre façon, puisque l'arbitre Len Corriveau n'eut à imposer que trois punitions mineures, dont deux aux Saguenéens.

Le compte était encore 0-0 dans la deuxième période quand Delphis



Fernand PERREAULT

Franche et Stan Smrke vinrent enregistrer un but chacun pour Chicoutimi. Carl Smelle porta le compte 2-1 en marquant un but pour le Valleyfield.

Bruce Cline vint égaliser le compte dans la première minute de jeu de la dernière période, mais Pete Tkachuk enregistra le point vainqueur deux minutes plus tard. Fernand Perreault trompa l'adversaire à 13:10 pour donner une avance plus confortable aux Saguenéens.

Le gardien de buts du Chicoutimi, Marcel Pelletier, a effectué 17 arrêts, pendant qu'André Payette, du Valleyfield, arrêta 27 rondelles.

SHAWINIGAN ANNULE

SHERBROOKE, 30. (P.C.f.) — Le St-François de Sherbrooke et les Cataractes de Shawinigan-Falls se sont livrés une lutte serrée hier soir, devant 2.500 spectateurs et ont finalement annulé au compte de 3-3.

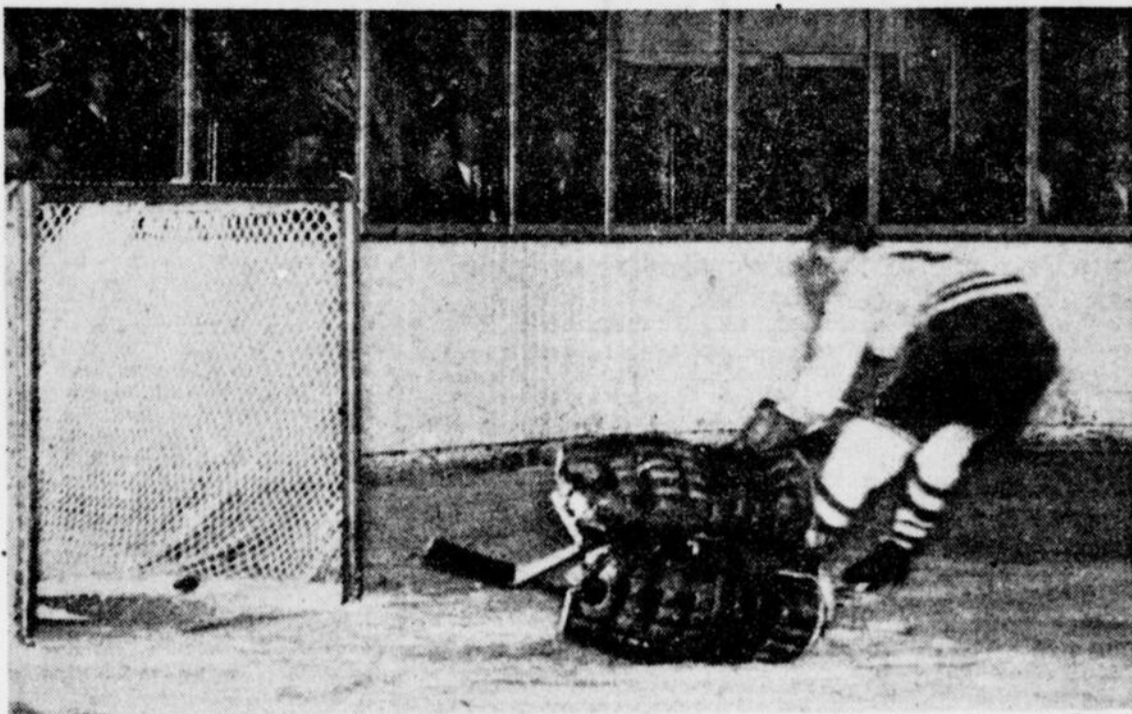
Les gardiens de but Roger Besette et Robert "Miche" Perreault se sont mis en évidence. Le jeu ne fut pas rude mais la période supplémentaire fut marquée d'une bataille entre Pete Wright et Erwin Grosse.

Nels Podolsky, Bernard Limoges et Fernand Lapointe ont compté les buts du Shawinigan-Falls pendant que ceux du Sherbrooke étaient réussis par Tod Campeau, Ron Matthews et Pete Wywrot.

Première période	
Aucun point.	
Punition: Arcand.	
Deuxième période	
1-Shawinigan: Podolsky (Limoges, Wray)	2.03
2-Sherbrooke: Campeau (Locas, R. Pépin)	2.24
3-Sherbrooke: Matthews (St-Hilaire, Dubé)	9.16
4-Sherbrooke: Wywrot (Matthews)	12.38
5-Shawinigan: Limoges (Deschênes, Lapointe) ..	15.59
Punitions: Grosse, Thompson, Dubé.	
Troisième période	
6-Shawinigan: Lapointe (Deschênes, Anderson) ..	7.02
Punitions: Podolsky, St-Hilaire.	
Période supplémentaire	
Aucun point.	
Punitions: Grosse (majeure), Wright (majeure), Deschênes.	
Première période	
Aucun point.	
Aucune punition.	
Deuxième période	
1-Chicoutimi: Franche (Perreault)	6.12
2-Chicoutimi: S. Smrke (White) ..	13.25
3-Valleyfield: C. Smelle (Schmidt, Haworth)	19.37
Punition: McCallum.	
Troisième période	
4-Valleyfield: Cline (Irvine) ..	0.54
5-Chicoutimi: Tkachuk (Groleau, Lamirande)	2.22
6-Chicoutimi: Perreault (Franche, Bownass)	13.10
Punitions: Ernst, McCallum.	

Noyade à Québec

QUÉBEC, 30. (P.C.f.) — Un jeune homme de 22 ans, Jacques Breton, de Québec, a succombé à l'asphyxie, peu après être tombé dans les eaux glacées du fleuve St-Laurent, près des quais de la basse-ville, hier.



MAURICE RICHARD compte ici le premier de ses deux buts au cours de la partie contre les Rangers hier soir au Forum. Lorne Worsley a exécuté un plongeon futile pour tenter d'éviter le but. On peut apercevoir la rondelle qui pénètre dans le filet.

Québec défait Windsor 2 à 1

QUÉBEC, (P.C.f.) — Camille Henry a marqué les deux buts de son club hier soir alors que les Citadelles de Québec ont vaincu



CAMILLE HENRY

les Spitfires de Windsor par 2-1 dans une partie du calendrier mixte des Associations de hockey junior de l'Ontario et du Québec.

Cette victoire a fait avancer les Citadelles à trois points des Ca-

nadiens de Montréal, qui occupe la première position du circuit québécois.

Le seul but du Windsor a été réussi par Louttit, qui a privé Marcel Paillé d'un blanchissage alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer avant la fin de la partie.

Sept punitions ont été imposées par l'arbitre Ken Mullins, dont six majeures également distribuées entre les deux clubs.

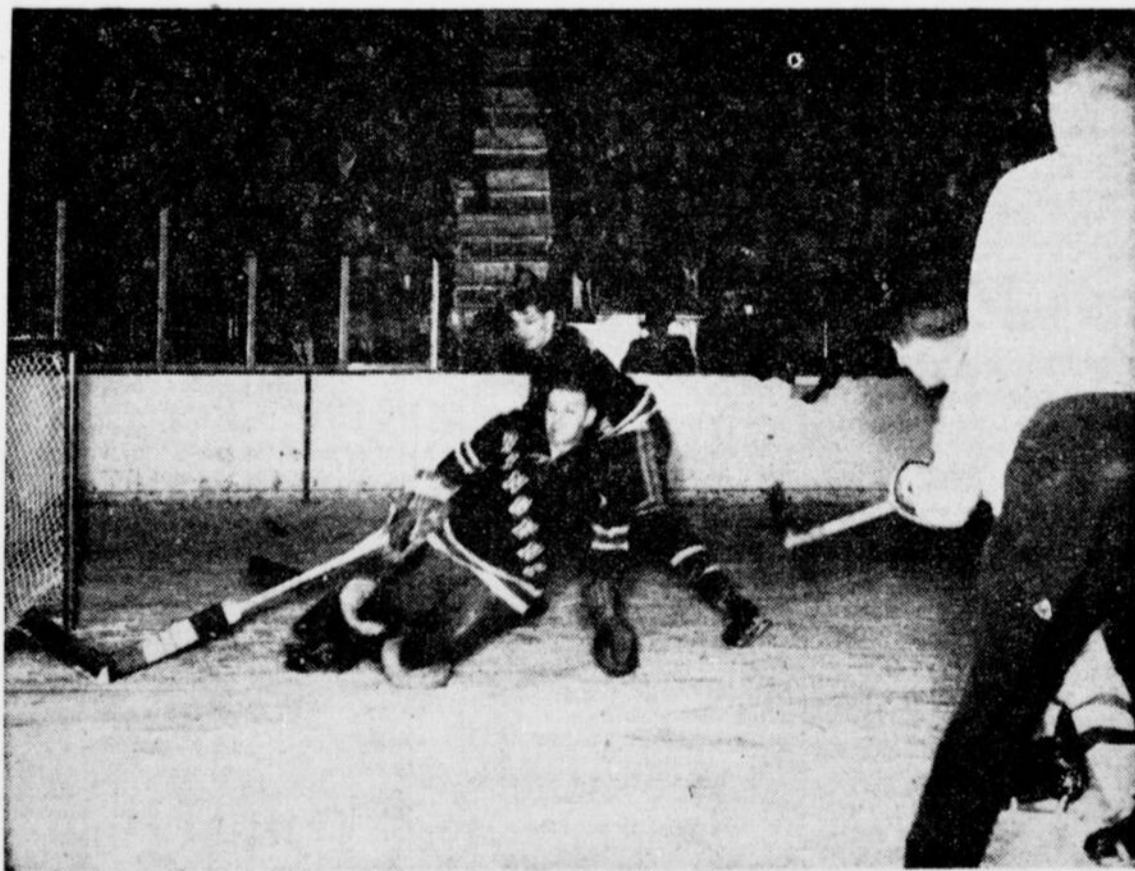
Première période	
Aucun point.	
Punitions: Kukulowicz, Giguac, Palmor, Thibeault et Luttit.	
Deuxième période	
1-Québec: Henri (Cyr et Leclerc)	1.03
Punitions: Thibeault, Hillman (majeure), Alain (majeure), Dugan (majeure), Thibeault (majeure), Palmor (majeure) et McAlendin (majeure).	
Troisième période	
2-Québec: Henri (Leclerc et Cyr)	6.30
3-Windsor: Luttit (Zorica et Reid)	8.05
Punitions: Palmor et Shaw.	

Lachine bat Ste-Thérèse

A Ste-Thérèse, hier soir, le Lachine a défait les Castors par 3 à 1. C'était la 9e victoire des Rapides sur les Castors cette saison. Desmarais a compté 2 buts pour le Lachine.

Première période	
Aucun but.	
Punitions: Manastersky, Landry.	
Deuxième période	
1-Lachine: R. Benoit (Landry, Duranceau)	8.25
2-Ste-Thérèse: Léger (Marshall, J. Gauthier)	13.20
Punitions: Besette, Marion.	
Troisième période	
3-Lachine: Desmarais (McAuley, Benoit)	8.30
4-Lachine: Desmarais (Ratray) ..	16.20
Punitions: McAuley, Colby, Marrisette.	

SAN JOSE, Calif. — Bobby Why, 121, Los Angeles, bat par décision Lauro Salas, 132, Monterey, Mexico (10).



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

LORNE WORSLEY est sorti de son filet dans une vaine tentative d'empêcher Elmer Lach de compter, dans la troisième période. Lach est derrière l'arbitre Bill Chadwick, à droite. Don Raleigh, derrière Worsley, arrive trop tard pour empêcher le but.



ne change PAS avec les saisons



est 'CLIMATISÉE'*

*CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

Le Canadien garde son avance; Maurice Richard se distingue

(par PHIL SEGUIN)



MAURICE RICHARD



HIER

- Ligue Nationale :**
 Canadiens 5, New-York 2.
 Toronto 2, Boston 2.
 Detroit 5, Chicago 2.
- Ligue Américaine :**
 Cleveland 6, Providence 3.
- Ligue Senior :**
 Chicoutimi 4, Valleyfield 2.
 Shawinigan 3, Sherbrooke 3.
- Ligue Ontario-Québec Junior :**
 Québec 2, Windsor 1.
- Ligue Provinciale :**
 Lachine 3, Ste-Thérèse 1.

AUJOURD'HUI

- Ligue Américaine :**
 Hershey à Syracuse.
- Ligue Québec-Ontario Junior :**
 Oshawa à Guelph.
 Galt à Barrie.
 St. Michael's à Kitchener.
- Ligue Intercollégiale :**
 U. de M. à Toronto.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	48	21	13	14	116	102	56
Detroit	46	21	12	13	144	96	55
Chicago	48	18	18	12	124	130	48
Toronto	48	19	19	10	112	119	48
Boston	46	17	20	9	102	115	43
New York	46	10	24	12	111	147	32

Ligue Américaine :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	42	23	14	4	144	102	50
Cleveland	41	24	16	1	145	108	49
Hershey	42	21	20	1	141	132	43
St-Louis	40	20	19	1	133	144	41
Providence	43	18	24	1	130	163	37
Syracuse	41	18	23	0	131	128	36
Buffalo	42	16	24	2	98	142	34

Ligue Senior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Chicoutimi	48	27	12	9	168	118	63
Royal	49	26	19	4	160	132	56
Ottawa	46	20	19	7	132	147	47
Sherbrooke	45	21	20	4	145	129	46
Valleyfield	48	19	21	8	128	138	46
Québec	45	17	19	9	134	153	43
Shawinigan	43	9	29	5	115	165	23

Ligue Québec-Ontario Jr. (Division Est) :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	35	28	7	0	176	74	56
Québec	37	26	10	1	157	111	53
T.Rivières	41	11	29	1	103	191	23
Royal	39	6	30	3	99	195	15

(Division Ouest) :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Marlboros	44	29	9	0	167	100	64
Barrie	43	28	13	2	202	150	58
St. Michael's	44	25	14	5	192	145	55
S. Catharines	41	21	17	3	164	168	45
Galt	44	21	20	3	192	179	45
Oshawa	45	19	23	3	184	218	41
Guelph	44	17	25	2	160	182	36
Windsor	42	13	25	4	94	186	30
Kitchener	43	9	31	3	127	183	21

Ligue Provinciale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Jérôme	55	28	18	9	216	199	65
St-Hyacinthe	56	28	20	8	250	199	64
Ste-Thérèse	56	23	25	8	195	198	54
Lachine	55	16	32	7	185	202	39

Ligue Senior du Lac-St-Jean :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Alma	54	36	16	2	247	160	74
Jonquière	55	29	24	2	200	198	60
Dolbeau	55	23	28	4	250	223	50
Port-Alfred	54	16	36	2	174	270	34

HUNTINGTON, Virginie — Harold Jones, 137, Detroit, et Alfredo Lagrutta, 141, Italie, nul (10).

NEW-YORK — Al Winn, 165½, New-York, bat par décision Herbie Hayes, 167, Elmsford, N.-Y. (8).

L'incomparable Maurice Richard, qui joue comme le "Rocket" de ses plus beaux jours depuis quelque temps, a conduit les Canadiens à une deuxième victoire en autant de soirs sur les Rangers, 5-2, hier au Forum devant 14,051 spectateurs, permettant ainsi aux Canadiens de conserver leur faible avance d'un point sur Détroit en première place de la ligue Nationale.

Les Canadiens, qui n'ont été battus qu'une fois dans leurs huit dernières parties, ont concédé l'avantage aux Rangers dans la première minute de jeu, mais ils ont promptement regagné le terrain perdu et les New-yorkais ont été déclassés par la suite, quoiqu'ils aient réussi à égaliser le compte à 2-2 dans la deuxième période. Richard a participé à trois des cinq buts des Canadiens, comptant deux fois lui-même pour porter son total de buts à 21 et ses points à 47, ce qui lui donne la deuxième place dans le classement des compteurs. Dick Gamble, Elmer Lach et Bernard Geoffrion ont obtenu les autres buts du Tricolore, tandis que Nick Mickoski et Jack Stoddard ont compté pour les Rangers.

Cette défaite fait disparaître à peu près complètement les dernières chances que les Canadiens avaient de participer aux éliminatoires du printemps prochain. Ils sont toujours en dernière place, à 16 points des Leafs de Toronto, détenteurs de la quatrième position, et comme il ne leur reste que 24 parties à jouer, les Rangers devront apparemment se résigner à rester "dans la cave" jusqu'à la fin de la campagne.

La défense des Rangers n'a présenté aucun mystère pour les Canadiens, qui l'ont déjouée facilement toute la soirée, mais leur manque de précision et plusieurs brillants arrêts du petit Lorne Worsley ont empêché le Tricolore de l'emporter par une marge écrasante.

Elmer Lach et Bert Olmstead ont bien secondé Richard à l'attaque tandis que Dick Gamble a joué sa meilleure partie de la saison. Le but qu'il a compté hier soir était son premier depuis le 27 novembre, soit en 29 parties. Floyd Curry et Bernard Geoffrion ont aussi abattu du bon travail à l'offensive.

A la défense, Tom Johnson et Bud MacPherson ont été les meilleurs. Emile Bouchard, apparemment fatigué après avoir joué la veille à New-York, n'a pas joué avec son brio habituel.

MCNEIL EST BLESSE
 Gerry McNeil n'a reçu que 25 lancers durant la soirée, mais les négligences de sa défense l'ont laissé souvent à la merci des avants des Rangers. Gerry s'est toutefois montré à la hauteur de la situation après que les Canadiens eurent repris les devants dans la deuxième période.

McNeil a été frappé au front par un lancer de Steve Kraftcheck cinq minutes avant la fin de la première période, et il a fallu trois points de suture pour fermer l'entaille, mais Gerry est revenu au jeu apparemment pas affecté par sa blessure.

Une bonne partie des spectateurs n'étaient pas même arrivés au Forum lorsque, 23 secondes après le début de la partie, Jack Stoddard s'est emparé de la rondelle derrière le filet pour passer à Mickoski, qui était seul devant McNeil. Gerry a écarté le premier lancer, mais il a dû quitter son filet, et Mickoski a ensuite compté facilement.

Gamble a promptement égalé le compte, lançant dans le coin du filet après avoir reçu une passe parfaite de Paul Masnick et, après que Worsley eut réussi un arrêt miraculeux aux dépens de Geoffrion, Richard a brisé l'égalité, prenant une passe de Lach à la ligne bleue des Rangers pour faire sortir Worsley des buts et glisser le disque dans le filet.

Dollard St-Laurent était en train de purger une punition, la deuxième et dernière de la partie, lorsque Stoddard a égalé le compte, dé-

jouant McNeil avec un lancer de revers après sept minutes de jeu dans la deuxième période.

GEOFFRION COMPTE

Six minutes plus tard, un but plutôt chanceux a redonné l'avantage aux Canadiens. Billy Reay a lancé sur la clôture derrière le filet, mais le disque a fait un faux-bond pour arriver à Geoffrion, qui a lancé sans hésiter derrière Worsley.

Richard y est allé de son deuxième but deux minutes plus tard, recevant une passe parfaite d'Olmstead pour déjouer Worsley avec un lancer précis dans le coin du filet.

Le but de Lach a été un cadeau de Worsley, qui s'est aventuré loin de ses buts pour tenter de s'emparer d'une rondelle égarée, mais Elmer l'a devancé et n'a eu ensuite qu'à lancer dans le filet vide.

Les Canadiens se sont repliés sur le défensif dans la troisième période, et les Rangers, tentant de se rallier, n'ont pu lancer que cinq fois sur McNeil. Gamble a manqué une excellente occasion de compter lorsqu'il s'est échappé pour arriver seul devant Worsley, qui a exécuté un plongeon pour arrêter son lancer.

Gamble était tellement heureux d'avoir compté son but qu'il a gardé la rondelle en souvenir... L'arbitre Bill Chadwick a été hué copieusement lorsqu'il a négligé de punir Stanley, après que celui-ci eut projeté Billy Reay violemment sur la clôture... Reay portait un oeil "au beurre noir" après la joute... Dean Prentice et Aldo Guidolin n'étaient pas en uniforme avec les Rangers. Les nouveaux venus George Senick et Michel Labadie n'ont pu impressionner... Les Canadiens ont complètement "embouteillé" le trio Ronty-Hergesheimer-Strain... Le Tricolore jouera un "programme-double" contre les Bruins de Boston en fin de semaine...

CANADIENS — Buts: McNeil; défenses: Harvey, St-Laurent; centre: Mosdell; avants: Olmstead, Richard; substituts: Bouchard, Geoffrion, Curry, Gamble, Johnson, Masnick, Reay, Lach, McCormack, Meger, MacPherson.

NEW-YORK — Buts: Worsley; défenses: Howell, Reise; centre: Mickoski; avants: Stoddard, Kullman; substituts: Buller, Kraftcheck, Raleigh, Stanley, Ronty, Babando, Senick, Hergesheimer, Strain, Labadie.

Arbitre: Bill Chadwick; tuges des hors-jeux: Sam Babcock et Doug Davies.

Première période

1-New-York: Mickoski (Stoddard)	0-23
2-Canadiens: Gamble (Masnick, Curry)	4-51
3-Canadiens: Richard (Lach, Bouchard)	8-57

Deuxième période

4-New-York: Stoddard (Buller)	7-57
5-Canadiens: Geoffrion (Reay)	13-21
6-Canadiens: Richard (Lach, Olmstead)	15-30

Troisième période

7-Canadiens: Lach (Richard)	15-18
-----------------------------	-------

Aucune punition.

Leo Reise serait vendu aux Leafs

Une rumeur circulait au Forum hier soir à l'effet que les Rangers effectueraient une transaction avec les Leafs de Toronto qui sont à la recherche d'un joueur de défense. En effet, Connie Smythe, le gérant général des Leafs doit avoir un entretien avec Frank Boucher demain matin dans la Ville-Reine. Smythe désirerait faire l'acquisition du vétérinaire arrière-garde, Leo Reise. Il serait prêt à céder deux ou trois joueurs aux Rangers, dont Bob Solinger, en échange pour Reise. Les New-Yorkais joueront leur prochaine partie à Toronto demain soir.

Frank Selke, gérant général de la Canadian Arena Co., a révélé que les Leafs avaient les yeux sur le jeune Tom Johnson, mais il a ajouté qu'il n'était aucunement intéressé à se départir des services de cet arrière-garde qui affiche présentement sa meilleure tenue depuis ses débuts dans le hockey.

Expo de chinchillas

Demain (samedi) aura lieu au Jardin Botanique de Montréal, rue Sherbrooke est, une exposition de lapins Chinchilla sous les auspices de la division de l'ouest du Québec de l'Association des éleveurs de chinchillas.



GORDIE HOWE

Gordie Howe compte 3 buts; Toronto annule avec Boston

CHICAGO, 30. — (P.A.F.) — Gordie Howe a réussi trois buts dans la deuxième période hier soir pour permettre aux Red Wings de Détroit de l'emporter par 5-2 contre les Black Hawks de Chicago et de mettre fin à une série de cinq parties sans victoire.

McFadden, Scisizzi et Peters ont combiné leurs efforts pour donner une avance de 1-0 au Chicago dans la 1ère période. Scisizzi a compté le but après 12:08 minutes de jeu alors que Detroit avait un homme au cachot.

Les Hawks ont montré beaucoup de rapidité au cours de l'engagement qui a fourni du jeu très rude. Chicago a écopé de quatre punitions et le Detroit de trois. Rollins et Sawchuk ont écarté dix lancers chacun.

Dans la deuxième période les Red Wings se sont sérieusement mis à l'oeuvre pour prendre les devants 4-1. Gordie Howe a égalé le compte au tout début de la période et ce fut ensuite au tour de Wilson de compter. Howe a compté son 2e but de la période pour porter le compte à 3-1 et après 12:33 minutes l'as ailier droit du Detroit a profité d'une punition à Gus Mortson pour compter un 3e but, son 34e de la saison qui a porté le compte à 4-1 en faveur de son club.

Rollins a écarté neuf lancers et Sawchuk 14 au cours de la période.

Au début de la période finale Marty Pavelich a été blessé au dos quand un adversaire l'a fait trébucher. Pavelich a quitté le jeu. Les Red Wings ont continué de dominer et Rollins a brillé devant Howe, Prystal et Kelly.

Sawchuk a ensuite volé un but à Vic Lynn. Un peu plus d'une minute après une punition décernée à Mortson, Metro Prystal a porté le compte à 5-2, en déjouant Rollins assisté de Gordie Howe. Au début de la période Jim McFadden avait compté le deuxième but du Chicago.

BOSTON, 30. (P.C.F.) — La recrue Gordie Hannigan a enregistré le point qui a permis aux Maple Leafs de Toronto de faire partie nulle, 2-2, hier soir, contre les Bruins de Boston, dans la ligue Nationale. Les Leafs avaient subi la défaite dans leurs six dernières visites à Boston.

Dans les 11 joutes entre les deux clubs, cette saison, Boston en a gagné sept.

Les Bruins ont remanié leur première ligne d'attaque, lançant Joe Klukay à l'aile droite à la place de Léo Labine. Ce fut un heureux changement pour eux, car c'est cette ligne qui a marqué les deux buts du Boston dans la première période. Klukay et Réal Chèvrefils les ont comptés. Ce dernier a ainsi enregistré son 17e but de la saison et son septième contre les Leafs.

Klukay, un ancien Leaf, marqua son premier but aidé de Chèvrefils et du centre vétéran Milt Schmidt. Le blond ailier trompa la vigilance de Lumley avec un lancer-surprise de revers à 15 pieds des filets et qui passa par-dessus l'épaule de Lumley.

Mais le Toronto, combattif, se rallia dans la deuxième période pour égaliser le compte grâce à des buts de Sloan et Hannigan, ce dernier son meilleur compteur.

Sloan marqua son but après seulement 28 secondes de jeu et à la suite d'une mise au jeu dans le territoire bostonien. Hannigan enregistra le sien huit minutes après au cours d'une mêlée. Le gardien Sugar Jim Henry bloqua un difficile lancer d'Eric Nesterenko mais n'eut aucune chance lorsque Hannigan prit le retour.

Première période

1-Chicago: Peters (McFadden et Scisizzi)	12-06
Punitions: Wilson (4.00), Gardner (5.33), Fogolin (7.39), Wilson (11.01), Gardner (13.45), Skov (13.45) et Fogolin (18.13).	
Arrêts: Rollins 10, Sawchuk 10.	

Deuxième période

2-Detroit: Howe (Lindsay et Prystal)	1-40
3-Detroit: Wilson (Deiveccio)	8-13
4-Detroit: Howe (Prystal et Lindsay)	11-53
5-Detroit: Howe (Kelly)	12-23
Punitions: Mortson (12.11).	
Arrêts: Rollins 9, Sawchuk 14.	

Troisième période

6-Chicago: McFadden (Peters)	4-15
7-Detroit: Prystal (Howe et Kelly)	12-07
Punitions: Dewsbury (5.10), Mortson (11.06), Pronovost (16.08), Gardner (18.35) et Lindsay (18.35).	

Première période

1-Boston: Chèvrefils (Klukay, Laycoe)	6-57
2-Boston: Klukay (Chèvrefils, Schmidt)	13-10
Punitions: Godfrey (3.49), Toppazzani (15.34) et Maloney (parce que le Toronto avait un joueur de trop sur la glace) (17.47).	

Deuxième période

3-Toronto: Sloan (Horton, Maloney)	0-26
4-Toronto: Hannigan (Nesterenko, Hassard)	8-14
Punition: Stewart (10.10).	

Troisième période

Aucun but.	
Aucune punition.	

FORUM

Samedi, 31 janvier, à 8 h. 15 p.m.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

BOSTON

vs

CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section Terrasse en vente samedi matin à 10 heures. Entrée générale: \$1.50 - \$1.25

MORRIS'S

FINEST

SLOE GIN

Pourquoi nous devons préférer la démocratie au régime totalitaire

QUEBEC, 30. (DNC). — "Nous n'avons pas à choisir entre l'entreprise privée et le socialisme; le choix est fait depuis longtemps chez nous. Nous voulons un régime de liberté, nous voulons que l'initiative personnelle puisse se développer parce qu'elle est créatrice de progrès; nous voulons que chaque classe puisse apporter sa pleine contribution, son apport le plus complet dans notre vie économique et sociale, et nous croyons que seule l'entreprise privée peut donner au travail toute sa place, lui reconnaître toute sa valeur et ses droits, et nous croyons que seule l'entreprise privée peut obtenir du travail sa pleine collaboration", a déclaré, hier soir, l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, dans une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de Commerce de Québec, chez Marino.

"Dans une démocratie comme la nôtre", a ajouté le ministre du Travail, "l'ouvrier traite sur un pied d'égalité avec son patron. Nous voulons maintenir cette égalité. En démocratie, aucune classe ne peut s'ériger en maîtresse de la société, faire fi de la loi et de l'autorité. En démocratie, les citoyens ne sont pas des pions manœuvrés par une bureaucratie, et chacun doit respecter la propriété d'autrui de même que les opinions et les droits de son voisin".

M. Barrette a ajouté que le rôle de l'Etat, dans une démocratie, est de faire de toutes les classes des alliés naturels, car elles dépendent les unes des autres. L'Etat doit s'efforcer d'établir un équilibre sain entre toutes les forces sociales en surveillant avec plus de soin le bien-être de ceux dont le besoin est le plus grand et les moyens de défense les plus faibles.

"Ceux qui sont élus par le peuple", dit le ministre du Travail, "ou qui sont délégués pour représenter une classe en particulier, dans les

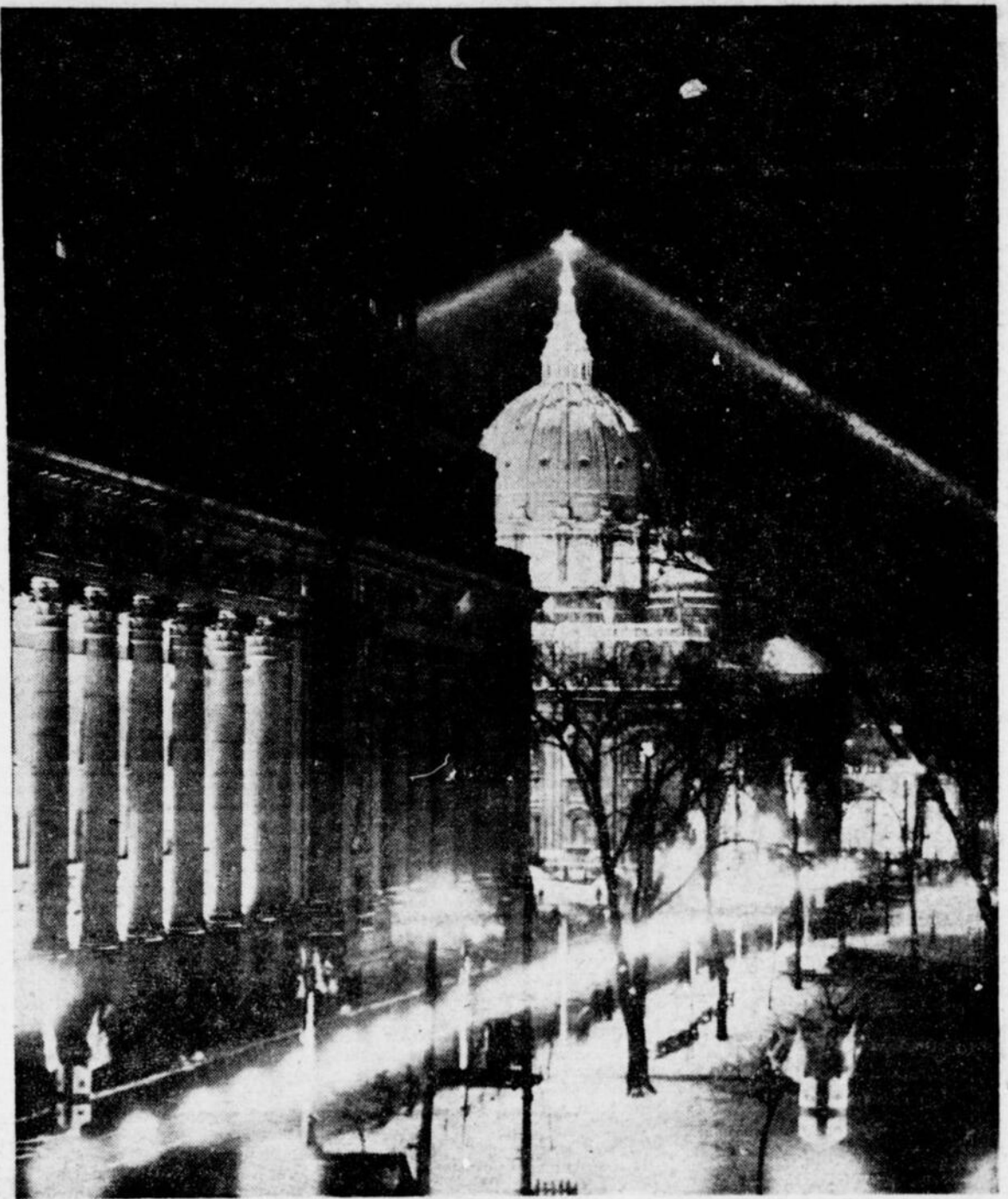
associations, dans les assemblées délibérantes, doivent être mus par des sentiments supérieurs, s'ils veulent vraiment continuer de se gouverner eux-mêmes; ils ne peuvent mettre de côté, en aucun temps, la justice, la loi, l'autorité, et j'ajoute la charité, la franchise, la bonne foi et la vérité".

Cependant, si chacun est libre d'exprimer son opinion, cette liberté de parole ne comprend pas la liberté de prêcher le communisme; la liberté de religion n'inclut pas la liberté de travailler à détruire la religion ou de blasphémer contre Dieu; la liberté de propriété ne contient pas le pouvoir de sacrifier des êtres humains à l'ambition; la liberté d'association ne couvre pas le droit de placer la société sous la loi d'un groupe; la liberté d'entreprise ne renferme pas le droit d'éliminer la concurrence; le droit de travailler à un emploi ne comporte pas le droit de saisir l'usine du patron; le droit à un salaire décent inclut le devoir de faire un bon travail."

Le ministre a attiré l'attention des hommes d'affaires sur le mécanisme légal par lequel peuvent être réglés les conflits ouvriers.

M. Barrette a mis en garde ses auditeurs contre le sens péjoratif que l'on attache parfois au mot "capitalisme". Chez nous on devrait plutôt dire "entreprise privée". Le capital c'est du travail accumulé. De même la propriété privée est le fruit du travail et le produit de la liberté. La propriété est essentielle à la dignité de l'individu et l'Etat doit favoriser l'accès à la propriété et en garantir l'inviolabilité.

M. Barrette a terminé en parlant des grèves et il a déclaré qu'une grève qui dure plus de huit jours est une grève perdue pour les deux parties, l'ouvrier et le patron. Il a demandé à tous d'éviter les "choses regrettables qui se sont produites en certains endroits".



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

ASPECT FÉRIQUE DU CARRE DOMINION — Quelques instants avant que S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger fasse son entrée solennelle dans sa cathédrale, hier soir, le carré Dominion offrait le féérique aspect que l'artiste de la "Patrie" a voulu photographier. Les rayons de deux puissants réflecteurs illuminent la croix qui surplombe le dôme de la cathédrale pendant l'éclipse partielle de la lune. Au moment où cet instantané fut pris, Son Eminence descendait de son train spécial à la gare Windsor.

MM. Dulles et Stassen partent pour l'Europe

WASHINGTON, 30. — (P.A.f.) — Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, part pour l'Europe aujourd'hui, bien décidé à obtenir des alliés qu'ils mettent à exécution leurs programmes d'unification et de défense. Sans quoi, a-t-il laissé entendre, le gouvernement américain procédera à une révision de sa politique à leur endroit.

M. Dulles et M. Harold-E. Stassen, nouveau régisseur de l'aide à l'étranger, devaient partir à 9 h. 30 ce matin, H.N.E., à bord de l'avion du président Eisenhower. Ils iront d'abord à Rome, puis à Paris et à Londres. Ils passeront ensuite à Bonn, capitale de l'Allemagne occidentale, à La Haye, à Bruxelles et au Luxembourg. Ils rentreront à Washington le 9 février.

MM. Dulles et Stassen font ce voyage sur l'ordre du président, afin de se renseigner sur les tendances politiques, particulièrement en ce qui concerne les défenses et leurs facteurs économiques.

Dans une causerie radiophonique, M. Dulles a déclaré, mardi soir, que certains Allemands et Français semblent peu favorables à la communauté de défense et que le président l'a prié de se rendre compte sur place de la situation.

La France, l'Allemagne et quatre autres pays d'Europe occidentale ont négocié, l'an dernier, un pacte unifiant leurs forces militaires sous un commandement unique, lequel relèverait de l'état-major de l'OTAN, dont le chef est le gén. Matthew Ridgway.

Le président Eisenhower, ancien commandant de l'OTAN, appuie depuis longtemps cette communauté de défense européenne. M. Dulles et lui n'ont pas caché l'inquiétude que leur cause la réticence croissante des Allemands et des Français. Voici où les choses en sont: l'Allemagne ne pourra réarmer pour la défense des alliés qu'après la ratification de la communauté euro-

péenne et des autres traités secondaires.

Dans son discours à la radio, M. Dulles a rappelé que les Etats-Unis ont versé à l'étranger \$30.000.000 depuis la fin de la guerre. Si les pays d'Europe décident d'aller chacun de leur côté, les Etats-Unis devront songer à modifier leur politique, a-t-il dit.

Grève d'autobus lundi à Edmonton?

EDMONTON, 30. — (P.C.F.) — Un porte-parole de l'union a déclaré hier soir que les conducteurs d'autobus d'Edmonton déclencheront peut-être la grève lundi. Plus tôt, le conseil de ville avait renouvelé son offre d'une augmentation de salaire de sept cents l'heure aux 450 conducteurs à l'emploi du système de transport municipal.

A une réunion spéciale tenue hier soir, le conseil a adopté une résolution offrant aux employés l'augmentation recommandée dans le rapport majoritaire d'une commission d'arbitrage. L'augmentation serait rétroactive au 1er juillet 1952 et serait en vigueur jusqu'à la même date de 1953.

Cette offre sera présentée aujourd'hui aux chefs de l'union quand ils rencontreront le maire William Hawrelak et les commissaires de la ville.

Mais les chefs de l'union ont déclaré hier soir qu'ils ne peuvent négocier plus longtemps si le conseil est lié par cette offre en vertu de la résolution.

Le pape Pie XII se rétablit lentement

CITE DU VATICAN, 30. Reuters) — L'état du Souverain Pontife continue de s'améliorer "lentement et de façon satisfaisante" à la suite de l'attaque d'influenza qui le retient au lit depuis jeudi dernier, dit un bulletin officiel.

Deux lois votées au Conseil législatif

QUEBEC, 30. (De notre correspondant parlementaire) — Le Conseil législatif a voté en 2ème et 3ème lectures sur division, mercredi après-midi, le projet de loi du gouvernement qui enlève à la Cour Supérieure pour l'attribuer à la Cour de Magistrat la juridiction sur les causes en contestation d'élection des membres de l'Assemblée législative.

La décision a fait suite à un débat au cours duquel le leader de l'opposition, l'hon. Hector Laferté, s'est attaqué au bill tandis que le leader de la droite, l'hon. Edouard Asselin, et l'hon. Olier Renaud ont défendu le changement.

En rendant ensuite hommage aux colons et aux défricheurs, le Conseil législatif a voté en 2ème et 3ème lectures, le projet de loi du gouvernement qui prolonge d'une année le délai fixé pour la dépense d'un fonds spécial destiné à l'organisation de la colonisation suivant des méthodes progressives. Il reste environ \$600.000 à dépenser.

L'opposition libérale a, toutefois, enregistré sa dissidence sur la deuxième lecture en disant qu'elle n'approuve pas des dépenses en dehors du budget.

2e incendie à bord du "Queen Elizabeth"

SOUTHAMPTON, Angleterre, 30. — (P.A.f.) — Pendant que Scotland Yard poursuivait son enquête, hier, en rapport avec l'incendie mystérieux qui a éclaté à bord du navire "Queen Elizabeth", on attachait plus d'importance à la possibilité de sabotage, en se demandant si l'incident ne serait pas le fait de fanatiques politiques qui auraient voulu entraver les plans du couronnement de la reine Elisabeth II, en juin prochain.

L'orgueil de la marine marchande britannique, le luxueux paquebot de 83.673 tonneaux était puissamment gardé, mais les ouvriers continuaient, en cale sèche, de le rénover en prévision de la traversée de l'Atlantique qu'il doit effectuer le 11 février prochain.

Pendant qu'on poursuivait l'enquête, un autre incendie s'est déclaré sur le pont "C" dans un amas de chiffons dont se servent les ouvriers. On a facilement eu raison du feu à l'aide d'extincteurs manuels.

Un porte-parole de la ligne Cunard, propriétaire du "Queen Elizabeth", a dit que dans ce cas il s'agissait d'un pur accident.

Il n'en va toutefois pas de même de celui de mercredi soir. On se rappelle que l'"Empress of Canada", luxueux navire de \$5.000.000, a été incendié il y a quatre jours.

De même, le mois dernier, trois incendies ont éclaté à bord du "Queen Mary" pendant qu'il était en cale sèche.

On a doublé la garde hier soir auprès du "Queen Elizabeth", énorme paquebot de 83.673 tonneaux, ainsi qu'auprès de deux autres navires de lignes en rade au même

endroit, l'"Alcantar", de 22.608 tonneaux, et l'"Asturias", de 22.445 tonneaux.

On a extrait des cabines du "Queen Elizabeth" toutes les couvertures et autres objets inflammables. On poursuit le ménage à bord de l'orgueil de la flotte marchande britannique, afin de le préparer à la traversée de l'Atlantique.

Recherches dans le canal Lachine

Les recherches se poursuivront aujourd'hui dans le canal Lachine pour retrouver le corps du jeune Jean-Pierre Lejour, âgé de 10 ans, qui s'est noyé samedi dernier lorsque la glace se brisa sous son poids. Les opérations de dragage avaient été suspendues plus tôt cette semaine à cause des grands froids, mais elle ont repris hier et se poursuivront aujourd'hui. Ce travail est actuellement fait par un plongeur de Valleyfield employé par les compagnons de travail de M. Lejour. "Je ne sais comment remercier mes confrères pour ce qu'ils font pour moi", a déclaré M. Lejour, hier après-midi.